



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSE ROMANDE ET DU TESSIN

CIIP

Rapport annuel 2019

Mai 2020



www.ciip.ch

Par souci de simplification, la **forme** masculine a été privilégiée; elle désigne cependant aussi bien les femmes que les hommes.

Les **années** de scolarité mentionnées dans ce document se réfèrent à la numérotation employée dans la Convention scolaire romande: **1 à 11**.

Les **cycles** se réfèrent aux cycles d'enseignement prévus par l'Accord HarmoS; ils sont au nombre de trois.

Les **degrés** d'enseignement sont:

- le **degré primaire** dure huit ans et se compose de deux cycles: cycle primaire 1 (années 1 à 4) et cycle primaire 2 (années 5 à 8);
- le **degré secondaire I** succède au degré primaire et dure trois ans (années 9 à 11);
- le **degré secondaire II** couvre le postobligatoire, général et professionnel.

RAPPORT ANNUEL
CIIP 2019

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE – BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2019

Généralités et priorités politiques	5
-------------------------------------	---

DEUXIÈME PARTIE – ORGANES DIRECTEURS ET PARTENAIRES

Espace romand de la formation

Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP	9
Conférence des secrétaires généraux, CSG	12
Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP	14
Commission de gestion, COGEST	15
Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR	16
Conseil « Média-formation », CMF	17
Commission consultative des associations partenaires, COPAR	18

TROISIÈME PARTIE – ORGANES SPÉCIFIQUES SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME 2016 – 2019

<i>Tableau synoptique des organes permanents de la CIIP et acronymes</i>	20
--	----

Scolarité obligatoire

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO	21
Commission pédagogique, COPED	24
Commission des ressources didactiques numériques, CORES	26
Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS	28
Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO	29
Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire, UMER-SO	30
- Langues	31
- Français	31
- Allemand	31
- Anglais	31
- Mathématiques	32
- Sciences de la nature	33
- Sciences humaines et sociales, cycle 3	33
- Formation générale	34
- Plan d'études romand et Plateforme électronique	35
- Plan d'action en faveur de l'éducation numérique	37

Degré secondaire II

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO	38
Commissions de coordination relevant de la CLPO	40
Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP	45
Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME	46
Commission romande des économistes de la formation professionnelle, CREFP	47

Pédagogie spécialisée

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS	48
Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée, COPES	50

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

Conférence latine de l'orientation, CLOR	51
--	----

<i>Formation des enseignants et des cadres</i>	
Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE	54
Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF	56
<i>Médias, images et technologies de l'information et de la communication, MITIC</i>	
Site e-media et collaborations interinstitutionnelles	58
Semaine des médias à l'école en Suisse romande	59
<i>Politique des langues</i>	
Commission langues et échanges, COLANG	60
- Délégation à la langue française, DLF	62
- Semaine de la langue française et de la francophonie, SLFF	62
Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR	63
<i>Politique culturelle</i>	
Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC	64
<i>Recherche et documentation</i>	
Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP	67
Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP	71
Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE	72
QUATRIÈME PARTIE – ANNEXES	
<i>Comptes SG-CIIP, IRDP, UMER</i>	
Bilan	74
Compte de résultats	76
Compte des investissements et budget 2019 UMER-SO	77
Budget 2019	78
<i>Composition des organes permanents de la CIIP en 2019</i>	79



Première partie

BILAN GÉNÉRAL DE L'ANNÉE 2019

Généralités et priorités politiques

Ce rapport annuel est structuré sur la base des dix domaines du [Programme d'activité](#) que l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté le 26 novembre 2015 pour la période administrative 2016-2019 :

1. Espace romand de la formation	page 9
2. Scolarité obligatoire	21
3. Degré secondaire II (formation générale et formation professionnelle)	38
4. Pédagogie spécialisée	48
5. Orientation professionnelle, universitaire et de carrière	51
6. Formation des enseignants et des cadres	54
7. Médias, images et technologies de l'information et de la communication	58
8. Politique des langues	60
9. Politique culturelle	64
10. Recherche et documentation	67

Priorités politiques

Au cœur du programme d'activité, sept priorités politiques ont été établies par l'Assemblée plénière de la CIIP. Elles sont rappelées et commentées comme suit pour ce qui concerne leur réalisation au cours de l'année 2019 :

1. Mise en œuvre de la Convention scolaire romande (CSR)

La CIIP achève au cours de la période 2016-2019 la réalisation de la Convention scolaire romande, en adoptant les derniers projets éditoriaux de moyens d'enseignement (MER) fondés sur le Plan d'études romand (PER) (les derniers éléments étant publiés dans les années suivantes) et en mettant à disposition d'ici la fin de la période administrative les premières épreuves romandes communes et des profils de connaissances/compétences. La CIIP rend compte régulièrement des progrès accomplis dans son rapport annuel à la commission interparlementaire CIP-CSR.

Les travaux se poursuivent très activement dans le domaine des moyens d'enseignement (*Allemand, Mathématiques, Sciences humaines et sociales, Français*), de la constitution d'une banque romande d'items d'évaluation (épreuves romandes communes) et des profils de connaissance/compétence, de manière à disposer d'éléments concrets, à défaut d'être déjà pleinement opérationnels, d'ici fin 2019.

Les modifications apportées aux bases légales et dispositions d'application cantonales sont désormais toutes en vigueur (conformément au tableau qui suit), respectant à la fois les clauses du concordat national HarmoS et les exigences fixées dans l'article 62 de la constitution fédérale. La détermination et la mise en œuvre des structures à l'intérieur de chacun des cycles restent placées sous l'autorité cantonale.

Lois cantonales en vigueur pour la scolarité obligatoire (état au 31 décembre 2019)

BE	Loi du 19 mars 1992 sur l'école obligatoire (LEO), révisée le 21 mars 2012. Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2013.
FR	Loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS). Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2015.
GE	Loi sur l'instruction publique (LIP) du 6 novembre 1940, révisée partiellement le 10 juin 2011. Entrée en vigueur : 1 ^{er} septembre 2011, puis intégralement révisée (« refonte ») le 17 septembre 2015. Entrée en vigueur : 1 ^{er} janvier 2016.
JU	Loi du 20 décembre 1990 sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire (LS), révisée le 1 ^{er} février 2012 et devenue la Loi sur l'école obligatoire. Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2012.

>>

Généralités et priorités

NE	Loi du 28 mars 1984 sur l'organisation scolaire (LOS), révisée le 25 janvier 2011. Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2014 (rentrée scolaire 2015/2016 pour les modifications au cycle 3).
VS	Loi du 4 juillet 1962 sur l'instruction publique. Loi du 10 septembre 2009 sur le cycle d'orientation. Loi du 15 novembre 2013 sur l'enseignement primaire. Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2015.
VD	Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO). Entrée en vigueur : 1 ^{er} août 2013.

2. Adaptation des accès au PER et aux MER de la scolarité obligatoire pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, la CIIP met à profit les possibilités des nouvelles technologies pour que les enseignants puissent accéder aux objectifs du PER et, avec leurs élèves, aux moyens d'enseignement officiels adaptés en fonction de certains handicaps.

Au terme d'une phase pilote de deux ans visant à préparer la mise à disposition des moyens d'enseignement en des formats numériques transformables (et non plus uniquement en PDF), la version nouvelle de la plateforme numérique PER/MER accueille depuis 2018 les nouveaux MER de *Sciences de la nature* (3^e cycle), de *Mathématiques* (cycles 1 et 2), puis par la suite ceux de *Français* au fur et à mesure de la réalisation des nouveaux ouvrages romands. L'ensemble des moyens PER-compatibles déjà existants y sera progressivement transféré : *Sciences humaines et sociales* et *Mathématiques* cycle 3, à l'exception des *Langues étrangères* disposant de leurs propres sites gérés par les éditeurs mandatés. La CIIP a débuté en 2019 une collaboration avec le *Centre pédagogique pour les handicapés de la vue*, CPHV à Lausanne, pour rendre les fiches d'activité encore plus aisément accessibles grâce aux assistances informatiques pensées pour les mal-voyants et les élèves souffrant de troubles dys. Le développement d'une plateforme numérique directement accessible aux élèves reste une musique d'avenir, qui débutera par le *Français* et les *Mathématiques*. Elle a également signé une convention avec le *Centre de compétences pour l'éducation numérique, outil d'aide et d'accessibilité* (CellCIPS) rattaché au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF) du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture du canton de Vaud.

3. Promotion de la langue française et de la lecture

La CIIP porte un intérêt marqué au traitement coordonné et cohérent des questions relevant de politique linguistique, de plurilinguisme et des usages pédagogiques, sociaux et culturels du français dans l'espace romand comme dans l'espace national de la formation, ainsi que sur le plan de la francophonie. Elle s'engage pour la promotion du français dans les autres régions linguistiques et coordonne la promotion de la lecture et du goût de lire par les cantons romands.

Depuis l'automne 2016, la commission Langues et Échanges (COLANG), représentative des divers degrés d'enseignement et domaines d'activités de la CIIP, est en charge de ces questions. Organisé en sous-commissions, cet organe collabore notamment avec les instances de politique linguistique francophone et soutient l'organisation de la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), sous l'égide de la CIIP, dont les prestations culturelles et les animations pédagogiques visent en particulier la Suisse alémanique.

La conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC) a lancé, avec l'accord de l'Assemblée plénière, une politique triennale commune de soutien à l'édition et au livre, dont la mise au concours de projets a été publiée fin janvier 2017, les soutiens financiers étant accordés aux lauréats sur trois ans (2017 à 2019). Une prolongation en est prévue.

4. Compréhension mutuelle et apprentissage des langues nationales et étrangères

La CIIP met en œuvre et soutient, conformément à l'article 4 du concordat HarmoS, un enseignement obligatoire de l'allemand et de l'anglais et une offre facultative d'introduction à l'italien. Elle favorise les initiatives permettant de développer et de renforcer la compréhension mutuelle entre les jeunes Suisses et le respect des langues et des cultures nationales et s'engage en faveur des échanges d'apprenants et d'enseignants entre les régions linguistiques du pays.

>>

L'AP-CIIP reste très engagée dans le cadre de la politique d'enseignement des langues et de la concertation au sein de la CDIP. La commission Langues et échanges (COLANG), citée au point précédent, collabore directement avec la Fondation Movetia, mandatée depuis janvier 2017 par la Confédération et la CDIP pour l'organisation des échanges européens et des échanges linguistiques, ainsi qu'avec le Département tessinois pour la mise en place d'une offre de sensibilisation à la langue italienne. Ces deux dimensions figurent dans les recommandations adoptées en 2014 par la CIIP en faveur de l'enseignement des langues, ainsi que dans celles adoptées cette fois-ci au niveau national par la CDIP le 26 octobre 2017. Des résultats concrets devraient émerger à partir de 2019/2020.

5. Mise en œuvre des diverses filières de maturité

La CIIP achève la mise en place coordonnée des maturités spécialisées et du Plan d'études romand des maturités professionnelles. Elle coordonne avec les autorités et conférences responsables les voies d'accès aux Hautes écoles.

Depuis 2016, deux commissions de coordination sont chargées de donner suite aux mesures et instruments précédemment développés en ce qui concerne les conditions d'accès au tertiaire, plus particulièrement aux filières de la HES-SO. Au cours de l'année 2019, la commission « Maturités professionnelles » a supervisé l'élaboration des derniers référentiels d'évaluation du domaine spécifique et l'adaptation des référentiels existants, réalisée en tenant compte des observations sur les examens cantonaux 2019. Quant à la commission « Maturités spécialisées », elle a notamment réalisé une statistique qu'elle actualisera chaque fin d'année et renseignant sur le degré d'intérêt dans chacun des cantons romands de la passerelle DUBS pour les titulaires d'une MS ou d'une MP.

6. Attractivité de la formation des enseignants et renforcement de la pratique

La CIIP anticipe les risques de pénurie d'enseignants et coordonne dans son domaine de compétences les mesures aptes à favoriser la relève et la mobilité dans ce champ professionnel. Elle veille à la qualité de la formation, en ce qui concerne plus particulièrement l'organisation de la pratique professionnelle et l'usage des instruments découlant de la Convention scolaire romande. Elle veille à la collaboration interinstitutionnelle dans les formations initiales. Elle renforce le développement et la coordination de la formation continue en regard des besoins de la scolarité obligatoire.

La conférence en charge de la formation des enseignants et des cadres (CLFE) recueille régulièrement les données relatives aux conditions d'admission et de formation pratique et aux diplômes décernés sur l'ensemble du territoire latin pour les divers degrés d'enseignement. La situation sur le marché de l'emploi est moins tendue en Suisse romande qu'alémanique, l'augmentation des admissions dans les institutions de formation ayant permis de faire face aux conséquences cumulées de l'évolution démographique de certaines régions et au départ en retraite d'une génération d'enseignants.

Suite aux échanges entre délégués de la CLFE et du Syndicat des enseignants romands (SER) quant à l'évolution et aux perspectives de la formation des enseignants primaires, un rapport a été discuté par l'Assemblée en mai 2018 et a fait l'objet d'un mandat complémentaire portant principalement sur le développement et la reconnaissance des formations continues et complémentaires. Les résultats de ce groupe de travail seront présentés en 2020.

Suite à l'enquête de satisfaction conduite par l'IRDIP auprès de plusieurs centaines de cadres certifiés au cours des dernières années dans le cadre du dispositif romand de formation des chefs d'établissement et des cadres (FORDIF), la commission de coordination et de surveillance de la FORDIF a proposé divers aménagements acceptés par l'Assemblée plénière en 2019.

7. Médiation culturelle pour les jeunes publics

La CIIP soutient les interactions entre une offre culturelle diversifiée et de qualité et l'accès des jeunes aux activités, manifestations et institutions culturelles prôné par le Plan d'études romand. Elle encourage le développement d'un volet « médiation culturelle » dans la formation initiale et continue des enseignants et dans les approches didactiques du domaine Arts du PER.

Suite aux études et échanges conduits depuis 2016 sous l'égide de la conférence des chefs de service et délégués cantonaux aux affaires culturelles (CDAC), la médiation culturelle et l'accès des jeunes publics (de 4 à 20 ans) à la culture en Suisse romande font progressivement l'objet de mesures de coordination et de renforcement.



Deuxième partie

ORGANES DIRECTEURS
ET
PARTENAIRES

DOCUMENTATION

ESPACE ROMAND DE LA FORMATION

Point 3.1 du Programme d'activité 2016 - 2019

Assemblée plénière de la conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, AP-CIIP



Monika MAIRE-HEFTI
présidente de la CIIP

MANDAT

La conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin (CIIP) exerce ses activités au profit des cantons latins conformément aux statuts du 25 novembre 2011 révisés le 26 novembre 2015. L'Assemblée plénière réunit les Conseillères et Conseillers d'État en charge des départements de l'instruction publique des cantons membres.

Fonctionnement de la CIIP

Dans le cadre de la période quadriennale ouverte le 1^{er} janvier 2016, la présidence de la Conférence est confiée à Mme la Conseillère d'Etat Monika Maire Hefti, directrice du Département de l'éducation et de la famille de la République et Canton de Neuchâtel. La vice-présidence a été assumée par M. le Conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport du canton de Fribourg.

Les représentants romands au sein du Comité de la CDIP en 2019 étaient Mme M. Maire-Hefti (NE), assurant également depuis l'été 2017 la vice-présidence de la CDIP et M. J.-P. Siggen (FR). Mme Haesler (BE) et M. Bertoli (TI) en sont membres de droit. Mme Amarelle (VD) en est membre en tant que vice-présidente du Conseil suisse des Hautes écoles (CSHE).

Finances

L'Assemblée a adopté au début du printemps les comptes 2018 et le budget 2020 du Secrétariat général, de l'IRDIP et de l'Unité des moyens d'enseignement romands, en respect du règlement de gestion financière en vigueur depuis 2012 (révisé le 26 novembre 2015) et moyennant des mesures d'économie à hauteur de CHF 365'000. Elle a accepté pour 2020 une augmentation de 2 % des contributions cantonales, qui n'avaient pas été indexées depuis 2016. Au cours de l'année, elle a également validé les comptes 2018 et adopté le budget 2020 et du budget de transition 2021 de RERO, sans participation vaudoise.

Thèmes traités
et réalisations

>>

Mise en œuvre de la CSR

L'Assemblée plénière a adopté en mars et transmis à la commission interparlementaire CIP-CSR, pour la dixième année consécutive, un rapport relatif à la mise en œuvre de la convention scolaire romande, illustré de divers indicateurs statistiques préparés par l'IRDP.

Dossiers nationaux (CDIP)

Les membres de l'Assemblée plénière se sont accordés sur des positions communes face à certaines questions ou proposition présentées par la CDIP. Ils se sont tout particulièrement entendus sur une opposition unanime à un article du projet d'accord intercantonal universitaire (AIU).

Formation des enseignants et des cadres

L'Assemblée a prolongé le mandat de réflexion confié à la CLFE dans le but de porter une réflexion globale relative à la formation continue et aux formations complémentaires certifiées, ainsi que sur les besoins spécifiques des cantons en termes de qualifications du personnel enseignant, plus particulièrement pour l'enseignement spécialisé et pour certaines disciplines du degré secondaire I. Elle a adopté les propositions formulées par la COFORDIF pour l'adaptation de l'offre de formation, suite aux conclusions de la vaste enquête de satisfaction relative à la formation des cadres.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

Suite à l'adoption, en novembre 2018, d'un Plan d'action en faveur de l'éducation numérique, l'Assemblée a mandaté un groupe de travail chargé de rédiger, d'intégrer l'éducation numérique dans le PER (première priorité du plan d'action). Les résultats de cette première étape de rédaction ont été mis en consultation en automne 2019 et l'Assemblée plénière a mandaté le groupe de travail afin de poursuivre et finaliser son travail de modification du PER pour le printemps 2020.

Moyens d'enseignement de Français

Moyennant divers aménagements et un renforcement du pilotage (ajout d'un comité éditorial) dans l'organisation de projet, ainsi que sur le plan des références didactiques, l'Assemblée plénière a adopté à l'unanimité le très important budget global attribué à l'élaboration des collections de moyens d'enseignement pour le Français (3 cycles) de la scolarité obligatoire. Les travaux ont été lancés en septembre 2018 et s'étendront jusqu'en 2025 ou 2026.

Adoption du programme d'activité de la CIIP et du mandat de prestations attribué à l'IRDP pour la période 2020-2023

L'Assemblée a adopté les propositions des conférences de chefs de service pour la période 2020-2023 et a fixé huit priorités politiques dans le but de poursuivre et favoriser la cohésion intercantonale dans l'Espace romand de la formation durant les quatre prochaines années. L'Assemblée a également adopté le nouveau dispositif des organes de la CIIP pour la période 2020-2023. Celui-ci comporte, entre autres, la création d'une nouvelle commission permanente en charge du numérique (la CONUM).

Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)

L'Assemblée (sans le canton de Vaud) a donné son feu vert à la transformation de RERO, dès 2021, en une fondation de droit privé et d'intérêt public, prestataire de services spécifiques susceptibles d'intéresser des bibliothèques patrimoniales, scolaires et autres, qui ne trouveraient pas leur place ou la satisfaction de leurs besoins dans la plateforme nationale de services SLSP. Elle a finalisé l'avenant réglant les modalités de sortie à la Convention RERO. Elle a pris connaissance des projets de statuts et du règlement interne de la future Fondation « RERO+ » qui seront soumis pour approbation aux futurs membres fondateurs.

Relations avec le Syndicat des enseignants romands

Les membres de l'Assemblée ont accueilli en septembre, une délégation du SER, dont le Président, pour un échange de vues portant sur les thèmes suivants: la formation des enseignants généralistes, la prise en compte ou non d'éléments de révision orthographique et de langage épïcène, l'éducation numérique dans les cantons et sur le plan romand, la formation de responsables locaux dans les domaines de la protection de la santé, l'accès gratuit aux musées pour les classes.

>>

Espace romand de la formation

Révision du règlement de fonctionnement pour le personnel permanent

Suite aux travaux préparatoires, analyses et auditions internes conduits par la CSG, l'Assemblée a adopté la révision du règlement de fonctionnement entré en vigueur en 2012, pour mieux l'adapter aux changements intervenus depuis lors pour la fonction publique neuchâteloise, dont les statuts et règlements servent de référence pour le personnel permanent de la CIIP. Le nouveau règlement entrera en vigueur en 2020 et précise notamment les dérogations appliquées au personnel de la CIIP du fait de son travail spécifique et des nombreux déplacements qu'il nécessite.

Nouvelle organisation de la direction du Secrétariat général

Pascale Marro a pris ses fonctions en tant que secrétaire générale de la CIIP et Viridiana Marc a pris ses fonctions en tant de secrétaire générale adjointe et directrice de l'IRD.

Conférence et communiqués de presse

L'AP-CIIP a publié un communiqué de presse le 17 décembre 2019 sur la validation de son programme d'activité pour la période 2020-2023.

Données factuelles et mutations

L'AP-CIIP s'est réunie à quatre reprises au cours de l'année 2019: les 21 mars, 23 mai, 19 septembre et 21 novembre.

Présidence: Mme la CE Monika Maire-Hefti (NE).

L'AP-CIIP

Espace romand de la formation

Conférence des secrétaires généraux, CSG



Jérôme Amez-Droz
président de la CSG

MANDAT

La conférence des secrétaires généraux (CSG) réunit les secrétaires généraux ou les délégués aux affaires intercantionales des départements de l'instruction publique des cantons membres. Elle préavis, cas échéant d'entente avec les conférences de chefs de service concernées, l'ensemble des objets soumis à la conférence et supervise le fonctionnement du Secrétariat général et de l'ensemble du dispositif.

Hormis les thèmes traités par l'Assemblée plénière, tous préalablement approfondis et préparés par la conférence des secrétaires généraux, celle-ci a notamment traité des objets suivants :

Thèmes traités

Chantier des MER Français 1-11

La CSG a proposé la mise en place d'un Comité éditorial chargé de vérifier le processus de réalisation des MER. Elle a procédé à un premier échange de vues sur la prise en compte des révisions orthographiques et des formes possibles de langage épïcène. Un groupe de travail a été mis en place dans le but de proposer de nouvelles recommandations.

Mise en œuvre du Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

La CSG a pris connaissance et mis en consultation du projet de complément du groupe de rédaction « PER Éducation numérique ». Elle a supervisé l'engagement du collaborateur scientifique en charge de l'éducation numérique et responsable de la commission du numérique (CONUM) nouvellement créée.

Règlement de fonctionnement du personnel permanent de la CIIP

La CSG s'est prononcée sur les directives liées au nouveau règlement de fonctionnement de la CIIP adopté en mai 2019. Celles-ci concernent les défraiements et la gestion du temps de travail.

Conférence annuelle de l'enseignement

La CSG a organisé la conférence annuelle de l'enseignement (28 et 29 novembre à Genève) dont la thématique commune était « La transition des jeunes à l'entrée du monde du travail », sujet qui rejoint l'un des objectifs de la Confédération de faire en sorte que 95 % des jeunes de 25 ans possèdent un diplôme du secondaire II.

Informations, préavis ou décisions sur des projets ou propositions de conférences ou de commissions

La CSG a documenté ou préavisé à l'intention ou sur demande de l'Assemblée plénière diverses propositions de communication, de financement, de demandes de soutien ou de patronage pour des manifestations ou des concours, ainsi que des projets initiés par certains organes permanents de la CIIP ou de prestations proposées par certaines agences de la CDIP.

>>

Espace romand de la formation

Consultations et échanges d'informations

Les secrétaires généraux ont régulièrement procédé à des échanges de vues et d'informations par rapport à des consultations de la CDIP ou de la Confédération entreprises auprès des cantons ou à des questions ou sollicitations diverses parvenues au Secrétariat général.

Données factuelles

La CSG

La CSG s'est réunie à six reprises en 2019: les 13 février, 27 mars, 2 mai, 21 août, 6 novembre et 29 novembre.

La séance plénière de la CSG avec les conférences de chefs de service a eu lieu les 28 et 29 novembre 2019 à Genève.

Présidence: Jérôme Amez-Droz, secrétaire général du DEF (NE).

Mutations: Jean-Philippe Lonfat, chef de service de l'enseignement du Valais, assurant la représentation valaisanne dans la CSG dès l'automne 2019. Il a succédé à Jean-François Lovey ayant fait valoir son droit à la retraite.

Espace romand de la formation

Secrétariat général de la CIIP, SG-CIIP



Pascale Marro
secrétaire générale de la CIIP

MANDAT

Le Secrétariat général est l'organe exécutif de la CIIP. Il veille à l'organisation et au suivi des travaux permettant la réalisation du programme d'activité, en particulier au travers du fonctionnement des conférences et commissions permanentes auxquelles il apporte son soutien opérationnel, scientifique et administratif, de la mise sur pied de groupes de travail et d'experts et de la réalisation du programme d'acquisition et de création de moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et la formation professionnelle. Il assure l'information sur les travaux de la CIIP et entretient les sites Internet correspondants.

L'adoption du Programme d'activité de la CIIP pour la période 2016-2019 détermine le cadre général de travail du Secrétariat et de ses divers secteurs d'activité, influençant également la structure du site Internet et des documents administratifs.

Activités

La réalisation des moyens d'enseignement romands (MER) reste pour quelques années encore un domaine prioritaire mobilisant beaucoup d'énergie et impliquant de nombreux groupes de travail et de partenaires externes. La quasi-totalité des MER est désormais accessible sur la plateforme numérique du Plan d'études romand.

Mutations

Personnel

Pascale Marro, nouvelle secrétaire générale est entrée en fonction le 1^{er} août 2019.

Viridiana Marc, nouvelle directrice de l'IRDPA et secrétaire générale adjointe, est entrée en fonction le 1^{er} janvier 2019.

Caroline de Rham, collaboratrice scientifique responsable de la CLEO et de la COPED, est entrée en fonction le 1^{er} septembre 2019.

Le Secrétariat général a connu quatre départs : Alain Emery et Olivier Mardan (SG-CIIP), ainsi qu'Anne-Louise Hellwig et Olivier Prosperi (IRDPA) en 2019.

Deux personnes sont entrées en fonction auprès de l'UMER : Yolande Berga, dès mars pour les domaines Mathématiques et Sciences de la nature et, dans le cadre du lancement des travaux sur le Français, Karen Michel D'Annoville qui assurera la fonction de responsable de la rédaction du projet éditorial *Français 9-11* auprès du Secrétariat général.

Commission de gestion, COGEST



Michel Perriard
président de la COGEST

MANDAT

La commission de gestion est chargée de conseiller et de préavisier les procédures budgétaires et comptables, ainsi que d'exercer le contrôle et la surveillance générale de la gestion financière et des activités traitées par le Secrétariat général ou confiées par ce dernier sous forme de mandats, et d'en rendre compte à l'Assemblée plénière.

La COGEST a traité des thèmes suivants en 2019 :

- Examen détaillé et préavis favorable sur le budget 2020, tout en renouvelant l'alerte aux organes directeurs concernant l'excédent de charges persistant du budget de fonctionnement de la CIIP. La COGEST recommande aux organes directeurs d'établir un financement précis en phase avec le prochain programme d'activité et rappelle l'absence d'indexation de la contribution ordinaire depuis le budget 2016.
- Préavis favorable à l'ouverture de nouveaux fonds propres affectés à la réactualisation de la collection Géographie 5-8 et Anglais 7-11 (fin d'amortissement en 2018, respectivement en 2019).
- Examen détaillé et préavis favorable sur les comptes 2018. Il s'agit de la dernière année du financement extraordinaire à la Caisse de pensions pour la fonction publique du canton de Neuchâtel (mesures compensatoires au passage en primauté des cotisations et solde de recapitalisation de la caisse).
- Mise en place d'un nouveau scénario de versement des contributions des cantons vu l'impact des intérêts négatifs facturés par les banques.
- Premières discussions qui se poursuivront en 2020 en ce qui concerne l'Unité des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle (UMER-FP) au sujet du montant de sa réserve propre, du projet d'offre publique pour la gestion commerciale des moyens ainsi que du projet de nouvelle plateforme numérique.
- Première réflexion sur le financement des plateformes et des moyens d'enseignement numériques de la scolarité obligatoire liée à l'adoption d'un Plan d'action en faveur de l'éducation numérique par l'Assemblée plénière.

Thèmes traités
et résultats

Données factuelles

La commission de gestion s'est réunie les 15 janvier, 9 avril et 17 septembre 2019.

Présidence : Michel Perriard (FR).

La COGEST

Espace romand de la formation

Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande, CIP-CSR

MANDAT

La création et la mission de la CIP-CSR découlent du contrôle parlementaire d'institutions inter-cantoniales, généralisé en Suisse romande sur la base de la « Convention du 5 mars 2010 relative à la participation des Parlements cantonaux dans le cadre de l'élaboration, de la ratification, de l'exécution et de la modification des conventions intercantoniales et des traités des cantons avec l'étranger » (Convention sur la participation des Parlements, CoParl).

Le mandat de la CIP-CSR est décrit dans les articles 21 à 25 de la Convention scolaire romande.

En 2019, la commission interparlementaire s'est réunie en présence de la Présidente et du secrétaire général sortant de la CIIP, le 20 mai à Lausanne et le 11 novembre à Sion en présence de la nouvelle secrétaire générale, sous la présidence du député valaisan Julien Dubuis. Ces séances ont été préparées au cours de trois séances du bureau de la CIP-CSR, dont deux avec la participation du secrétaire général sortant et de la nouvelle secrétaire générale. La CIP-CSR donne aux quarante-neuf députés qui la composent l'opportunité d'interroger la CIIP sur une foule de questions relatives à la scolarité obligatoire en particulier, comme à la formation en général.

La CIP-CSR a ainsi pris connaissance, lors de sa séance de printemps, du rapport 2018 de mise en œuvre de la CSR et du rapport annuel 2018 de la CIIP, de son budget et de ses comptes. Elle en a à chaque fois préavisé positivement la transmission aux parlements cantonaux et a produit un rapport final pour l'année 2019, qu'elle transmettra en 2020 aux bureaux des Grands Conseils des cantons membres.

Lors de son assemblée d'automne, la CIP-CSR a conduit un débat sur la prise en charge des enfants à besoin spécifique et l'enseignement spécialisé. Les députés ont eu l'occasion d'entendre trois exposés et d'interroger les contributeurs.

Activités

Espace romand de la formation

Conseil « Média-formation », CMF



Cesla Amarelle
présidente du CMF

MANDAT

Le Conseil Média Formation (CMF) est chargé de veiller à l'application de la convention cadre de collaboration conclue entre la CIIP et les médias de service public en Suisse romande. Une première version avait été signée le 4 octobre 2000 par la CIIP, la RSR et la TSR. Suite à la convergence de ces deux dernières entités, une nouvelle convention de collaboration a été signée par la CIIP et la Radio Télévision Suisse (RTS) le 17 septembre 2010.

Le CMF réunit des délégués de la RTS et de la CIIP, ainsi que du SER et de la FAPERT.

Le Conseil s'est réuni le 3 mai 2019, pour la seconde fois sous la présidence de la Conseillère d'État Cesla Amarelle et la vice-présidence du directeur de la RTS, Pascal Crittin. La séance annuelle a permis de procéder au bilan et à l'amélioration des multiples collaborations concrètes réalisées au cours de l'année scolaire en cours, parmi lesquelles la conduite d'ateliers RTS d'éducation aux médias. Elle a donné lieu à un large échange de vues et de perspectives relatives à l'éducation aux médias, à la science informatique et aux enjeux numériques à l'école. Se faisant le porte-parole du Forum des médias romands (qui regroupe les principaux acteurs de la presse et de l'audiovisuel), M. Crittin a proposé à la CIIP de constituer un groupe de travail paritaire, pour examiner les voies et moyens d'intensifier les prestations en matière d'éducation aux médias. Il s'agit d'éviter que celle-ci devienne le parent pauvre de l'éducation numérique.

Activités

Données factuelles

Présidence : Cesla Amarelle (VD).

Délégué de la RTS et vice-président : Pascal Crittin, directeur RTS.

Secrétariat : Christian Georges (SG-CIIP).

Le CMF

Espace romand de la formation

Commission consultative des associations partenaires, COPAR



Jérôme Amez-Droz
président de la COPAR

MANDAT

La COPAR est chargée de procéder régulièrement à des échanges d'informations et de conduite des réflexions communes, pouvant conduire à des recommandations pour l'amélioration du système éducatif dans le cadre de l'espace romand de la formation.

Elle réunit des délégués de la CSG et de la CLEO, des associations faitières romandes et tessinoises de parents (FAPERT), d'enseignants (SER), des chefs d'établissement de la scolarité obligatoire (CLACESO) et de recteurs de gymnases (CDG-SRT), ainsi que de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE).

La COPAR s'est réunie à deux reprises en 2019, le 7 juin et le 3 octobre afin d'échanger des informations relatives aux activités et manifestations de chacune des institutions ou associations présentes, ainsi que sur diverses questions d'actualité dans le domaine de la formation.

La commission s'est concentrée sur deux thématiques au cours de l'année. Des discussions préalables ont porté sur la préparation d'un bulletin d'information de la CIIP. Les membres de la COPAR ont retenu le thème « Culture et Médiation culturelle » pour le prochain bulletin d'information de la CIIP (n°6).

A la suite de l'interpellation de la CIIP par le SER, après la publication à la rentrée 2016 des résultats d'une enquête sur la santé des enseignants, la COPAR a été chargée de conduire une large réflexion impliquant les associations faitières dans le but de proposer certaines actions pouvant faire sens sur le plan romand. Lors des deux séances de 2019 entièrement consacrées à cette thématique, la COPAR a auditionné Mesdames Gaël Pannatier, responsable de RADIX en Suisse romande et Claire Hayoz Etter, responsable du réseau d'écoles 21 de la Fondation Éducation 21.

Les membres la COPAR ont décidé de poursuivre les réflexions sur cette thématique en 2020.

La COPAR n'a pas utilisé la possibilité d'adresser des rapports ou des recommandations à l'Assemblée plénière.

Données factuelles

Présidence: Jérôme Amez-Droz (CSG / NE).

Vice-présidence: Hugo Stern (CLEO / VD).

Secrétariat: Pascale Lamarre (SG-CIIP).

Mutations: départ de Philippe Robert, remplacé par Christophe Stawarz; départ de Alain Bouquet, remplacé par Hugo Stern; départ de Daniel Milani, remplacé par Bettina Thuillard; départ de Laurent Vité, remplacé par David Rey; arrivée de Gérard Aymon en janvier.

Activités

La COPAR



Troisième partie

ORGANES SPÉCIFIQUES
SELON OBJECTIFS DU PROGRAMME
2016 – 2019

Tableau synoptique et acronymes des organes permanents de la CIIP

Les explications utiles, mandat et composition de chacun des organes sont disponibles sur Internet : www.ciip.ch.

CIIP	Organes directeurs	Organes partenaires	Scolarité obligatoire	Secondaire II post-obligatoire	Tertiaire B & Formation adultes	Tertiaire A Hautes Ecoles	Culture & Langues	Recherche & documentation
CONFÉRENCES	Assemblée plénière							
	CSG Secrétaires généraux							
	CLEO scol.obligatoire			CLPO post-obligatoire			CDAC affaires culturelles	
	CLPS pédagogie spécialisée				CLFE formation enseignants et cadres			
	CLOR orientation scolaire et professionnelle							
Contrôle. parlem.	CIP-CSR Commission interparlementaire							
Commissions permanentes	COGEST Gestion et contrôle		COPAR comm. consultative des assoc. partenaires		COPED PER – MER-SO + groupes d'appui domaines disc. + groupes validation moyens ens.		CREME MER-FP + GLIMI (Tessin)	
	Conseil Media – Formation CIIP & RTS		CORES ressources didactiques numériques				COLANG langues & échanges	
Commissions de coordination			COMOS distribution MER-SO		CAI Classes et accords CMP Matus professionnelles CMS Matus spécialisées			
			COMEPRO épreuves comm.		CME Coopérations multilatérales et européennes CFQA Formation et qualification des adultes CREFP économistes form.prof.			
			COPES procédure d'éval. standardisée en pédagogie spécialisée					
			COFORDIF coordination et surveillance du mandat FORDIF					
Services centraux	SG-CIIP Secrétariat général		UMER Unité des moyens d'enseignement romands			IRD Institut de recherche et de documentation pédagogique		

Acronymes et noms des conférences et commissions permanentes :

AP-CIIP	Assemblée plénière	CS-IRD	Conseil scientifique de l'IRD
CSG	Conférence des secrétaires généraux	COMOS	Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires
CLEO	Conférence latine de l'enseignement obligatoire	COMEPRO	Commission des épreuves romandes communes
CLPO	Conférence latine de l'enseignement postobligatoire	COPES	Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée (PES)
CLPS	Conférence latine de la pédagogie spécialisée	COFORDIF	Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF
CLFE	Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres	CAI	Commission classes et accords de la CLPO
CLOR	Conférence latine de l'orientation	CMP	Commission des maturités professionnelles de la CLPO
CDAC	Conférence romande des chefs de service et délégués aux affaires culturelles	CMS	Commission des maturités spécialisées de la CLPO
CIP – CSR	Commission interparlementaire de contrôle de la Convention scolaire romande	CME	Commission des coopérations multilatérales et européennes de la CLPO
COGEST	Commission de gestion	CFQA	Commission de formation et de qualification des adultes de la CLPO
COPAR	Commission consultative des partenaires	CREFP	Commission des responsables des économistes de la formation professionnelle
CMF	Conseil Média-formation	SG-CIIP	Secrétariat général de la CIIP
COPED	Commission pédagogique	UMER	Unité des moyens d'enseignement romands (SO et FP)
COPED	Commission pédagogique	IRD	Institut de recherche et de documentation pédagogique
CORES	Commission des ressources didactiques et numériques		
CREME	Commission d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle		
COLANG	Commission langues et échanges		
COCRE	Commission de coordination de la recherche en éducation		

SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Point 3.2 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'enseignement obligatoire, CLEO



Hugo Stern
président de la CLEO

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO) est un instrument de réflexion, d'information, de coordination, d'exécution du programme d'activité et de conseil pour l'Assemblée plénière de la CIIP. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de la scolarité obligatoire et assume dans ce domaine les tâches et responsabilités mentionnées à l'art. 10, al. 3, des statuts de la CIIP.

Ces derniers lui confèrent plus particulièrement la mission de :

- procéder à des échanges réguliers relativement à la mise en œuvre du concordat HarmoS du 14 juin 2007 et de la Convention scolaire romande (CSR) du 21 juin 2007, ainsi qu'à la coordination et au suivi des instruments découlant de ces accords;
- soutenir et superviser les travaux conduits par la commission pédagogique (COPED) pour le suivi et l'évolution du Plan d'études romand (PER) et toutes les problématiques y relatives;
- commanditer, soutenir et contrôler les travaux du Secrétariat général et des diverses commissions en vue de la réalisation des moyens d'enseignement romands;
- exécuter les décisions de la Conférence et assurer leur application dans les cantons.

Plan d'études romand (PER) - Moyens d'enseignement romands (MER)

En respect de l'art. 9 de la CSR, la CLEO suit avec attention les différentes étapes de réalisation ou d'adaptation des MER en vue de soutenir la mise en œuvre du PER. En grand développement ces dernières années, ces travaux occupent une part importante des séances de la CLEO, se basant sur les analyses menées par des groupes de validation et sur les préavis de la COPED. Précisant alors les principales options des MER, la CLEO donne ultimement son aval à leur édition et coordonne leur introduction dans les classes de Suisse romande.

Domaine Langues

Suite à l'adoption par l'AP-CIIP du projet éditorial MER *Français 1-8*, les travaux de rédaction ont pu débuter et sont en cours. La rédaction du projet éditorial MER *Français 9-11 a*, quant à elle, débuté en septembre 2019 et la mise à consultation du projet est prévue pour le premier trimestre 2020.

Le MER *Allemand 9-11, geni@l klick 10-11 – Band 2*, composé d'un livre et d'un fichier pour les élèves, ainsi que d'un glossaire, a pu être validé par la CLEO et sera introduit dès la rentrée 2020.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature

La CLEO a régulièrement suivi les rédactions des MER *Mathématiques 1-8* et leur affinage durant l'année 2019, particulièrement pour les 4^e, 5^e et 6^e années. Les MER *Mathématiques 4^e et 5^e*, ainsi >>

Thèmes traités

Scolarité obligatoire

que l'*Aide-mémoire 5-6* et la plaquette de présentation des MER *Mathématiques 5-8*, seront à disposition des cantons dès la rentrée 2020. Le GT mise en oeuvre des MER *Mathématiques 1-8* associé a quant à lui pu participer à une journée de présentation du MER *Mathématiques 5^e* principalement, en présence des formateurs, ainsi que se retrouver pour élaborer les fils rouges annuels pour les 4^e et 5^e années.

Suite à une phase de consultation, la CLEO a décidé de ne pas conserver à terme l'ouvrage *Odysséo 5-8* et de le remplacer par un moyen d'enseignement romand, en étudiant la possibilité de se baser principalement sur des séquences cantonales existantes.

Domaine Sciences humaines et sociales

Les MER *Géographie 10^e* et *Histoire 9^e* ont pu être validés suite à la phase probatoire et aux reprises rédactionnelles suggérées et arbitrées. Ils ont été introduits dès la rentrée 2019.

Concernant le MER *Histoire 10^e*, la CLEO a validé la première partie des prises en charge effectuées et appréciera celles de la deuxième partie en 2020, en vue d'une finalisation du MER. Pour ce qui est du MER *Histoire 11^e*, la CLEO a validé les demandes d'amélioration figurant dans le rapport de synthèse du groupe d'arbitrage, qui devront être prises en compte durant l'année 2020 pour la version finale.

Au vu des travaux encore à réaliser, la CLEO a décidé du report du MER *Géographie 11^e* à la rentrée 2021, ainsi que de celui de l'ouvrage *Outils, démarches et références (ODR) SHS 9-11* pour la rentrée 2022.

Domaine de l'éducation numérique

Suite à l'adoption du *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique* par l'AP-CIIP en novembre 2018, le GT *PER Éducation numérique* s'est mis au travail pour l'élaboration du plan d'études de l'Éducation numérique, en conformité avec le PER. Une première phase de consultation a pu avoir lieu en automne 2019 auprès des organes romands. Le GT reprendra ses travaux suite aux amendements proposés pour soumettre une deuxième version d'ici l'été 2020.

Mandat de formation F3 Français 1-8

La CLEO a validé à l'automne 2019 le mandat d'un groupe de coordination MER *Français 1-8* visant à anticiper et coordonner les différentes formations que chaque canton estimera nécessaires. Ce dernier se mettra en place durant le 1^{er} semestre 2020.

Mandats d'appui et de suivi – GApp

Les mandats des groupes d'appui pour les *Langues étrangères*, les *Mathématiques* et les *Sciences humaines et sociales* ont été revus et validés par la CLEO. Il est souhaité que ces groupes d'appui se (re)mettent en place d'ici l'été 2020. Les groupes d'appui sont composés de délégués cantonaux et de formateurs afin de suivre la mise en œuvre des MER sur le terrain.

Analyse des MER sous l'angle du genre et de la diversité culturelle

La CLEO, consciente de la problématique du genre et de la diversité culturelle au sein des moyens d'enseignement, a décidé de réaliser une analyse des MER par échantillon. Un rapport sera remis à la CLEO début 2020.

Convention scolaire romande (CSR)**Programme d'activité - Nouvelle période administrative 2020-2023**

La CLEO a dressé le bilan de ses réalisations durant la période administrative écoulée (2016-2019) et a pu faire des propositions pour le nouveau programme d'activité 2020-2023, adopté par l'AP-CIIP en novembre 2019.

Profils de connaissance/compétence (PCC)

Les travaux romands visent l'élaboration d'un outil permettant de répondre à l'art. 16 de la CSR. Un mandat interconférence, basé sur les travaux entamés par le GT PCC en 2019 et sur ceux de la

>>

Scolarité obligatoire

COPEP, notamment lors de son colloque en 2017, sera donné en 2020 à un groupe de travail pour poursuivre et finaliser les réflexions.

École à visée inclusive – Rencontre CLEO - CLPS

CLPS

Des réflexions communes entre la CLEO et la CLPS ont eu lieu débouchant sur un rapprochement des deux conférences, notamment au sein du programme d'activité de la CIIP 2020-2023 et l'identification de pistes de réflexion communes.

Épreuves romandes communes (EpRoCom) – Banque d'items

La CLEO a donné son aval à la réalisation de pré-test d'items en 8^e année auprès de quelques classes de chaque canton romand en vue de la constitution d'une banque d'items romande.

Fonctionnement CIIP – CDIP

CDIP

Différents membres de la CLEO ont participé à des groupes de travail de la CDIP (*Anforderungsprofile*, stratégie pour la gestion de la transition numérique, etc.). Deux rencontres entre les membres de la CLEO et leurs homologues suisses alémaniques ont eu lieu afin de discuter divers projets de la CDIP.

Données factuelles

La CLEO

La conférence s'est réunie à 6 reprises durant l'année 2019, soit le 24 janvier, le 14 mars, le 14 mai, le 27 juin, le 26 septembre et le 29 novembre.

Présidence : Hugo Stern (FR) a remplacé Jean-Claude Marguet (NE) dès septembre 2019.

Collaboratrice scientifique : Caroline de Rham (SG-CIIP) a remplacé Yolande Berga (SG-CIIP) dès septembre 2019.

Secrétariat : Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations : remplacement de Alain Bouquet (VD) par Giancarlo Valceschini dès mars 2019. Départ de Jean-Philippe Lonfat (VS) pour la CSG dès septembre 2019. Arrivée de Eric Stachelscheid (GE) dès octobre 2019. Viridiana Marc (SG-CIIP/IRDP) reprend la place de Olivier Maradan (SG-CIIP).

Scolarité obligatoire

Commission pédagogique, COPED



Christophe Germanier
président de la COPED

MANDAT

Une commission permanente est instituée sous le nom de commission pédagogique (COPED), en qualité d'instrument d'élaboration et de conseil pour la CIIP, chargée des travaux de suivi et de développement garantissant le caractère évolutif, la cohérence et l'équilibre du Plan d'études romand et de travaux d'ordre général et pédagogique portant sur la scolarité obligatoire.

Plan d'études romand (PER) - Moyens d'enseignement romands (MER)

MER

Le soutien à la mise en œuvre du Plan d'études romand (PER) et la mise à disposition de MER impliquent une élaboration régulière de différents supports d'enseignement et d'apprentissage pour diverses disciplines et cycles. Qu'il s'agisse d'une adaptation ou d'une conception, l'AP-CIIP décide de l'ouverture de tout chantier, la CLEO et la COPED devenant les superviseurs des travaux. Pour ce faire, des groupes de validation (GVal) sont régulièrement réunis autour de manuscrits livrés soit par un éditeur soit par des groupes de rédacteurs romands et fournissent des rapports, d'abord à la COPED. Celle-ci dispose également des commentaires des rédacteurs, arbitre cas échéant les divergences d'avis et fournit un préavis à l'attention de la CLEO, qui tranche certaines options stratégiques et politiques.

Domaine Langues

Langues

Suite à l'adoption de l'AP-CIIP du projet éditorial MER *Français 1-8*, de la mise en place des équipes de rédaction et de validation, le travail d'élaboration des MER a pu débuter d'abord par un calibrage des structures rédactionnelles, ensuite par la production de chapitres pour les années 1-2 et 5. La COPED en suit l'avancement régulier, tout en proposant les ajustements nécessaires.

Durant l'année 2019, l'adaptation de la collection des MER *Allemand 9-11* s'est concentrée sur l'ouvrage *geni@l-klick 10/11 Band 2* en vue de son édition pour la rentrée 2020. Concernant le vocabulaire, la COPED soutient l'idée de rester concentré sur les regroupements thématiques. Pour ce qui est de l'usage du dictionnaire, elle souhaite que la dernière séance du GVal au printemps 2020 puisse apporter quelques éclairages pour une amélioration de son usage, en particulier dans ses fonctionnalités en ligne.

Domaine Mathématiques et Sciences de la nature

MSN

La rédaction des MER *Mathématiques 1-8* s'est principalement concentrée pour l'année 2019 sur les chapitres des années 4 et 6, ainsi que sur l'*Aide-Mémoire 5-6* et la plaquette de présentation des MER *Mathématiques 5-8*. La COPED estime que les MER sont rédigés à satisfaction et qu'il est important de préciser les commentaires didactiques et généraux à l'usage des enseignants. Elle a de plus principalement débattu du statut de l'*Aide-Mémoire 5-6* et de son recentrage sur les notions abordées en 5^e et 6^e années.

Concernant les Sciences de la nature au cycle 2, la COPED a confirmé le besoin de remplacer le moyen à terme, en assurant un accompagnement *ad hoc*. Elle propose l'élaboration d'un ouvrage pour les demi-cycles 5-6 et 7-8 se basant sur la mutualisation de séquences cantonales existantes.

Domaine Sciences humaines et sociales

SHS

La COPED a principalement travaillé sur la reprise rédactionnelle du MER *Histoire 9^e* au regard des demandes de l'arbitrage, en particulier en ce qui concerne l'ajout d'éléments d'histoire suisse.

>>

Scolarité obligatoire

Suite à la mise en expérimentation de la version probatoire du MER *Histoire 11^e*, et sur la base de divers rapports d'expertise, la COPED a adhéré aux propositions émises dans le rapport d'arbitrage *Histoire 11^e* en vue des reprises rédactionnelles.

Concernant les MER *Géographie*, la COPED a travaillé sur la reprise de l'ouvrage de 11^e année. Au vu des délais nécessaires pour réaliser l'ensemble des modifications pour les trois thèmes de ce moyen, elle a appuyé le report de l'introduction de la version finale de *Géographie 11^e* pour la rentrée scolaire 2021-2022.

Le Groupe de travail (GT) *Évaluation SHS 5-8* a pu avancer dans ses travaux de mise à disposition d'activités évaluatives sur le site PER-MER pour compléter les MER *Géographie* et *Histoire en 5^e et 6^e* années. Les travaux du GT se poursuivent pour les années 7 et 8 en 2020.

Domaine Formation générale

La COPED a tenu son colloque 2019 sur l'état de mise en œuvre de l'axe *Vivre ensemble et exercice de la démocratie*. Après 10 ans de formation générale, le souhait de la COPED était de dresser un panorama des actions, pratiques, projets développés dans les cantons et les classes, ainsi que dans les instituts de formation. Le but est d'identifier des leviers et des pistes d'actions pour faciliter la mise en œuvre des apprentissages annoncés en formation générale. Les suites à donner à ce colloque seront travaillées durant l'année 2020.

Formation générale

Profils de connaissance/compétence (PCC)

Faisant suite au colloque de 2017 sur les profils de connaissance et compétence (art. 16 de la CSR), la COPED a proposé la mise en place d'un groupe de travail *ad hoc* qui puisse élaborer un outil romand, inspiré de celui du canton du Valais (attestation de compétences générales). Les travaux de ce GT se sont déroulés sur la première partie de 2019 et ont pu aboutir à un rapport. Les suites à donner à ce travail seront établies en 2020.

PCC

Analyse des MER sous l'angle du genre et de la diversité culturelle

Sous l'impulsion d'un mandat donné par la CLEO, un sous-groupe de la COPED a travaillé à l'analyse d'une trentaine de MER sous l'angle de la prise en compte du genre et de la diversité culturelle. Un rapport de synthèse a été analysé en fin d'année par la COPED.

Données factuelles

La commission s'est réunie à 7 reprises durant l'année 2019, soit le 1^{er} février, les 21 et 22 mars, le 3 mai, les 6 et 7 juin, le 30 août, les 7 et 8 novembre et le 13 décembre.

La COPED

Présidence: Christophe Germanier (VS).

Collaboratrice scientifique: Caroline de Rham (SG-CIIP) a remplacé Yolande Berga (SG-CIIP) dès septembre 2019.

Secrétariat: Concetta Coppola (SG-CIIP).

Mutations: Viridiana Marc (SG-CIIP/IRD) reprend la place de Bernard Wentzel (IRD) dès janvier 2019. Nicole Gaillard (FR) reprend la place de Carole Angeloz (FR) dès août 2019. Samuel Rohrbach (SER-C3) reprend la place de Adrienne Furrer-Mittaz dès août 2019. Dominique Inglada et Karine Mertenat (JU) reprennent la place de Anne-Lise Nagel (JU) dès novembre 2019. Serena Ragazzi et Matteo Piricò (TI) reprennent la place de Kathya Tomagni Bernasconi (TI) dès novembre 2019. Karine Lichtenauer (SG-CDIP) a annoncé son départ dès la fin 2019.

Scolarité obligatoire

Commission des ressources didactiques numériques, CORES



Elvio Fisler
président de la CORES

MANDAT

Une commission permanente est instituée, sous le nom de commission des ressources didactiques numériques (ci-après CORES), en qualité d'instrument d'analyse et de conseil pour la CIIP dans le domaine des moyens d'enseignement romands et ressources didactiques pour la scolarité obligatoire. Elle est chargée de travaux d'analyse et d'évaluation des ressources à même de compléter les moyens d'enseignement romands ou de pallier dans certains cas leur absence, ainsi que de consultation et de conseil, en particulier pour la mise à disposition des ressources numériques sur ou par l'intermédiaire de la plateforme électronique du PER et/ou de la Bibliothèque scolaire numérique du CTIE/educa.

Mise à disposition des moyens d'enseignement et accès aux ressources complémentaires

Thèmes traités

La CORES a accompagné les travaux de développement de la plateforme ESPER qui portaient notamment sur la publication de *Mathématiques 3^e* et la phase test d'un nouveau moteur d'édition. La commission s'est également prononcée sur les fonctionnalités relatives au partage du cours perso entre enseignants.

Dans le cadre du suivi de la mise à disposition des moyens d'enseignement, la CORES a émis des recommandations pour que les éditeurs d'applications des MER de Langues 2 et 3 assurent la transition de leur plateforme vers le mode 64 bits.

En vue de développer de futures ressources numériques destinées aux élèves au niveau romand, une étude prospective a par ailleurs été conduite au sein de la CORES, afin d'établir un panorama des plateformes pédagogiques cantonales destinées aux enseignants et à leurs élèves.

Sélection et mise à disposition de ressources d'enseignement numériques complémentaires aux MER, notamment pour soutenir le domaine de la formation générale

Afin d'enrichir le dispositif d'évaluation actuel, de nouveaux critères ont été discutés pour l'analyse des futures ressources (élèves et enseignants) qu'il sera nécessaire de développer et/ou de mettre à disposition dans l'Espace romand de la formation.

Dans le cadre du processus d'évaluation des ressources numériques défini par la CORES, les membres ont validé plusieurs ressources complémentaires soumises par des tiers ainsi que des catalogues thématiques.

Les ressources évaluées avaient notamment trait à l'aménagement du territoire et aux caractéristiques du sol. Ces ressources ont été référencées sur la plateforme PER-MER et la Bibliothèque scolaire numérique (BSN).

Quant aux catalogues, ils relevaient principalement de thématiques de Formation générale, notamment *MITIC* (cf. Usage des ressources électroniques MITIC dans l'enseignement), *Santé et bien-être* >>

Scolarité obligatoire

(santé sexuelle), *Vivre ensemble et exercice de la démocratie* (droits de l'enfant, égalité des genres) mais aussi de thématiques en lien avec la pédagogie spécialisée.

Accessibilité aux objectifs du plan d'études et moyens d'enseignement romands pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Cf. développements de la plateforme ESPER.

Usage des ressources électroniques MITIC dans l'enseignement

Les membres de la CORES ont suivi le développement du projet FIDES, la Fédération de services d'identités pour l'espace suisse de formation devenu [EDULOG](#) et soutenu la participation de la CIIP au projet pilote.

Dans le cadre de l'éducation aux médias, la CORES a renforcé le domaine de la prévention en publiant des ressources en lien avec le Big Data, la Protection des données, la Désinformation ou encore les Fake news. Un catalogue dédié au 7^e art a aussi fait l'objet d'une publication.

Lors de la consultation du PER Éducation numérique de la CIIP, les membres de la commission ont émis un préavis à l'attention des conférences d'enseignement. L'appréciation de la CORES portait en particulier sur les enjeux de l'inscription d'une nouvelle discipline dans le PER et les instruments (ressources didactiques numériques) qui en permettront la mise en œuvre.

Données factuelles**La CORES**

La CORES a tenu cinq séances plénières en 2019: les 30 janvier, 10 avril, 19 juin, 2 octobre et 27 novembre.

Présidence: Elvio Fisler (VD).

Collaborateurs scientifiques: Jacques Déboeuf et Shanoor Kassam (SG-CIIP).

Secrétariat: Jessica Sauser (SG-CIIP).

Mutations: dès février 2019, le canton de Neuchâtel a désigné Frédéric Frey pour succéder à Patrick Duvanel.

Scolarité obligatoire

Commission pour la production et la distribution des moyens scolaires, COMOS



Gilles Monney
président COMOS

MANDAT

La commission pour la production et la distribution des moyens scolaires (COMOS) fait partie de l'UMER et est chargée d'exécuter les décisions de la Conférence en matière de réalisation, de diffusion, de distribution, de gestion de stocks et de réimpressions des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la scolarité obligatoire et l'éducation préscolaire.

La COMOS a traité les points suivants durant l'année 2019 :

- bilan de fonctionnement de la commission et de ses activités durant la période 2016-2019 et préparation de la période administrative suivante (2020-2023);
- conseil technique en vue de la réalisation des MER Mathématiques 1-8, SHS 9-11 et Français 1-8;
- réalisation des MER Mathématiques 3^e, Histoire 9^e – version définitive, et Géographie 10^e – version définitive;
- élaboration de conditions générales d'achat des imprimés (en français et en allemand);
- élaboration du document mettant en évidence les impératifs de livraison auxquels les économats sont soumis;
- discussion sur la gestion et la logistique des moyens d'enseignement numériques;
- travaux liés au stockage, à la réimpression, la diffusion et la distribution des moyens d'enseignement et ressources didactiques existantes;
- participation active, par le biais de son représentant fribourgeois, aux travaux de la Commission de gestion (COGEST) chargée d'examiner et de préavis à l'intention de l'AP-CIIP les comptes annuels, le budget et le plan financier pluriannuel.

Thèmes traités

Données factuelles

La COMOS s'est réunie à huit reprises durant l'année 2019 : les 24 janvier, 28 mars, 16 mai, 13 juin, 29 août, 19 septembre, 5 novembre et 28 novembre.

Présidence : Gilles Monney (GE).

Secrétariat : Séverine Erard (SG-CIIP).

Mutations : André Bättig (BE) est remplacé par Susanne Scheurer dès septembre; Marcel Berger (FR) est remplacé par Nicolas Aebischer dès novembre; Yves Croisier (VD) est remplacé par Sara Frei et Jennifer Ackermann dès août.

La COMOS

Scolarité obligatoire

Commission d'évaluation et d'épreuves communes, COMEPRO



Isabelle Vuillemin
présidente COMEPRO

MANDAT

La commission d'évaluation et d'épreuves communes (COMEPRO) est chargée de la mise en commun ainsi que du développement d'items et d'évaluations fondés sur les objectifs du PER. En parallèle, sous la conduite de la CLEO et sous la coordination et la gestion de l'Institut de recherche et de documentation pédagogique (IRD), la COMEPRO élabore, une banque d'items à partir de laquelle pourront être construites des évaluations cantonales et des épreuves romandes communes. Concernant ces dernières, le calendrier et les priorités seront définies par l'Assemblée plénière de la CIIP ultérieurement.

Prétest d'une sélection d'items en 8^e année et préparation de la Banque d'items romande

Activités

Suite à la mise à disposition par les cantons de leurs épreuves de 8^e année dans les disciplines de *Mathématiques* et de *Français* en 2018, le Groupe de conception de l'IRD en avait analysé la variété et produit un état des lieux du matériel à disposition. Sur cette base, la COMEPRO avait alors précisé les priorités et retenu, avec l'aval de la CLEO, la *résolution de problèmes* en *Mathématiques* et la compréhension de l'écrit en *Français*. À partir d'une part des attributs destinés à renseigner chaque item introduit dans la Banque romande, d'autre part des contraintes temporelles et organisationnelles de passation, une sélection d'items a été réalisée et testée au printemps 2019 dans 5 classes désignées par chaque canton romand. Le 2^e semestre a été consacré aux premières analyses des résultats, présentées en COMEPRO en septembre, ainsi qu'à l'exploration des possibilités de sélectionner des items relatifs à d'autres axes du PER.

Dispositif de travail

La COMEPRO s'appuie sur différents groupes de travail : deux Groupes de conseil didactique, un par discipline, associés au Groupe de conception de l'IRD, ainsi qu'un Groupe de résonance, composé d'un enseignant par canton, rattaché directement à la COMEPRO. Ce dispositif permet d'une part d'étayer les réflexions didactiques et, d'autre part, d'obtenir une appréciation du terrain. Par ailleurs, la COMEPRO accompagne la mise en place des dispositifs de prétest et propose les priorités du projet.

Données factuelles

La COMEPRO

La COMEPRO s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2019 : les 4 février, 1^{er} avril et 9 septembre.

Présidence : Isabelle Vuillemin (GE).

Suivi scientifique : Viridiana Marc (SG-CIIP / IRD).

Secrétariat : Magalie Buehler (SG-CIIP).

Scolarité obligatoire

Unité des moyens d'enseignement romands pour la scolarité obligatoire (UMER-SO)

Durant l'année 2019, l'UMER-SO s'est appuyée sur le travail de plusieurs commissions, en particulier la COMOS et la COPED.

L'UMER-SO a assuré la coordination des approvisionnements et des réimpressions pour les économats cantonaux. La conduite de projets éditoriaux en cours a constitué l'autre activité principale de l'année. Les projets SHS 9-11 ont nécessité un investissement particulier, afin d'assurer la mise à disposition des cantons, à la rentrée 2019/20, des versions définitives d'Histoire 9^e et de Géographie 10^e. La conduite des travaux de correction et de reprise, suite à la phase probatoire, ont également nécessité un gros engagement. Ils se poursuivront en 2020.

L'UMER-SO a assuré l'avancement des travaux de rédaction du projet Mathématiques 1-8 ainsi que la mise à disposition dans les cantons des moyens de Mathématiques 3^e.

Le nouvel aide-mémoire pour les Mathématiques 9-11 a été finalisé début 2019 et mis à disposition des cantons à la rentrée scolaire 2019-2020.

Le projet Français 1-8 suit son cours. Les équipes de rédaction ont été renforcées et un comité éditorial a été mis en place. Celui-ci se prononcera sur les principes directeurs des projets Français 1-8 et Français 9-11 dont la rédaction du projet éditorial a débuté en automne 2019.

L'UMER-SO et le Secrétariat général poursuivent le développement de la plateforme interactive en ligne au service des enseignants (ESPER). Dévolue en priorité aux nouveaux ME de sciences de la nature et de mathématiques, elle devrait héberger à terme l'ensemble des domaines disciplinaires.

Les actuelles collections de MER font l'objet de cartes d'identité spécifiques sur le site Internet de la [CIIP](#), qui offrent une description détaillée des moyens.

	Responsables	Assistance administrative
Responsable UMER-SO :	Yves Cretton	
Assistance aux projets :	Daniel Forchelet	
Administration :	Séverine Erard	
MER Français :	Philippe Roudit, David Bürki, François Wohlhauser	Magali Buehler
MER Allemand et Anglais :	Andreas Dutoit Marthy	Jessica Sauser
MER Mathématiques 1-8 :	Simon Glassey	Karin Seiler
MER Mathématiques 9-11 :	Alain Emery → août, Yolande Berga, dès sept.	Karin Seiler
MER Sciences de la nature :	Alain Emery → août, Yolande Berga, dès sept.	Concetta Coppola → août, Karin Seiler, dès sept.
MER Sciences humaines et sociales (SHS) :	Nancy Favre Zeiser	Karin Seiler
MER Musique, Activités visuelles (AV), Activités créatrices et manuelles (AC&M) :	Viridiana Marc (a.i.)	Karin Seiler
Formation générale :	Shanoor Kassam	Jessica Sauser
Plateforme électronique PER-MER :	Gaël Tegua	
Plateforme électronique ESPER :	Jacques Déboeuf	

Langues

Français 1-11

En mars 2019, les membres de l'AP-CIIP ont adopté à l'unanimité le très important budget global attribué à l'élaboration des collections de moyens d'enseignement pour le français pour les trois cycles de la scolarité obligatoire. Les travaux, lancés en septembre 2018, s'étendront en principe jusqu'en 2025. A la fin du printemps, l'AP-CIIP a décidé, sur la base des auditions conduites et des recommandations de la CSG, de renforcer le pilotage des travaux de rédaction et d'édition en dotant le dispositif, dès la rentrée scolaire 2019-2020, d'un comité éditorial composé de quelques délégués des cantons et placé provisoirement sous la présidence de la secrétaire générale de la CIIP.

En parallèle, les travaux de rédaction se sont poursuivis avec la mise en validation des premiers lots pour les degrés 1 et 2, dont le moyen d'enseignement devrait être mis à la disposition des cantons à la rentrée 2021-2022.

A la fin de l'été 2019, le groupe de travail ad hoc, composé de représentants des cantons, a débuté les travaux de rédaction du projet éditorial pour étendre les travaux de rédaction du MER au 3^e cycle. Ces travaux devraient aboutir à une décision de lancement du projet au printemps 2020.

Allemand 9–11

Dans la suite logique des travaux, 2019 a vu l'adaptation de *geni@I klick* pour les 10^e et 11^e années. Il convient de rappeler que l'adaptation a entraîné une phase de collaboration intense entre la CIIP et l'éditeur, au vu notamment de la complexité d'une gestion des trois niveaux d'attente à l'intérieur d'un même support, qui caractérise le cycle 3. Pour les années 10^e et 11^e, le moyen comporte deux volumes. Le premier, de niveau 1 à 3, est utilisé pendant deux ans par les élèves des classes à exigences de base et pendant un an pour les autres, qui poursuivent en 11^e avec le deuxième volume, exclusivement de niveau 2 et 3.

Anglais 7–11

Après la fin de l'adaptation des moyens d'enseignement pour les années 7^e à 11^e en 2017, ce dossier n'a pas connu d'évolution majeure. Les moyens introduits dès 2013 successivement pour les années 7^e à 11^e, avec un décalage d'un, respectivement deux ans pour les cantons de Genève et de Vaud, ont été définitivement introduits dans les cantons à la rentrée 2019. Les principes pour une évaluation en vue d'une seconde édition sont en cours de finalisation.

Scolarité obligatoire

Mathématiques 1-11

Le calendrier très serré a entraîné un certain retard qui repoussera la mise à disposition des cantons des MER *Mathématiques* 7^e et 8^e. Cependant, ce retard n'aura pas d'incidence sur l'introduction progressive et annuelle des MER *Mathématiques* 7^e et 8^e à la suite du MER *Mathématiques* 6^e.

Mathématiques 1-2

Le MER *Mathématiques* 1-2 (guide didactique en ligne) et matériel d'accompagnement ont été mis à disposition des cantons à la rentrée 2018.

Mathématiques 3-4

Le guide didactique de *Mathématiques* 3^e a été mis en ligne sur la plateforme ESPER en avril 2019.

L'ensemble du MER *Mathématiques* 3^e et le matériel d'accompagnement ont été mis à disposition des cantons pour la rentrée 2019, comme prévu.

La rédaction du MER *Mathématiques* 4^e, commencée en 2018, s'est poursuivie en 2019. L'ensemble des MER *Mathématiques* 4^e (guide didactique en ligne, fichier de l'élève, matériel...) sera à disposition des cantons à la rentrée 2020.

Mathématiques 5-6

Le guide didactique en ligne de *Mathématiques* 5^e sera publié en avril 2020 sur la plateforme ESPER. L'ensemble du MER (livre, fichier et Aide-mémoire 5-6 de l'élève) et le matériel d'accompagnement seront mis à disposition des cantons pour la rentrée 2020.

La rédaction du MER *Mathématiques* 6^e, commencée en 2018, sera terminée en 2020. L'ensemble des MER *Mathématiques* 6^e (guide didactique en ligne, livre et fichier de l'élève, matériel...) sera à disposition des cantons à la rentrée 2021.

Mathématiques 7-8

La rédaction des MER *Mathématiques* 7^e a commencé en décembre 2019. Une collaboration avec le groupe des didacticiens romands a été initiée et se concrétisera en 2020 par la présentation de l'état de la recherche par des didacticiens aux rédacteurs et aux conseillers didactiques des moyens d'enseignement romands *Mathématiques* 7-8 (Nombres décimaux, Opérations, Espace et Grandeurs et mesures, ainsi qu'Aide à la résolution de problèmes).

La publication des MER *Mathématiques* 7^e est prévue pour la rentrée 2022 et celle des MER *Mathématiques* 8^e pour la rentrée 2023.

Mathématiques 9-10-11

L'Aide-mémoire accompagnant la collection *Mathématiques* 9-10-11 a été révisé et complété au cours des années 2017 et 2018. Sa nouvelle édition a été mise à disposition à la rentrée 2019.

Sciences de la nature 9-10-11

Le MER *Sciences de la nature* 9-10-11 comprenant un classeur élève (Fiches de travail et Fiches de synthèse) et un Aide-mémoire a été mis à la disposition des cantons à la rentrée 2016. Le classeur a été complété par 6 séquences à la rentrée 2017. À la rentrée 2019, les nouvelles représentations des systèmes reproducteurs féminin et masculin ont été mises à disposition dans le classeur et l'Aide-mémoire.

L'ensemble des documents utiles à l'enseignant pour la gestion de chaque séquence est à disposition sur la plateforme PER-MER (ESPER).

Sciences humaines et sociales (SHS), 9-11

Histoire et Géographie

La phase probatoire, mise en place pour les ouvrages de SHS 9-11, assortie d'une enquête de suivi auprès des utilisateurs, assurée par l'IRDP, et d'un examen par des experts de la discipline, a démarré à la rentrée 2016. L'évaluation inclut des questionnaires aux enseignants, la consultation de focus groupes et des rencontres d'arbitrage. Suite à cette première phase pour les ouvrages d'*Histoire* 9^e et de *Géographie* 9^e, un travail de correction a été entamé à l'été 2017. Il a pu être mené à terme en 2018 pour l'ouvrage de *Géographie* 9^e qui a été mis à disposition des cantons romands à la rentrée. Étant donné le travail de reprise trop important sur l'ouvrage d'*Histoire* 9^e, son introduction a été reportée à la rentrée 2019. Lors de cette même rentrée, l'ouvrage de *Géographie* 10^e a également été mis à disposition des cantons romands. En parallèle, la phase probatoire s'est achevée à l'automne 2019 pour les MER d'*Histoire* 11^e et de *Géographie* 11^e. La finalisation de la rédaction des guides didactiques des ouvrages mis à disposition n'a pas encore permis d'entamer le travail de correction de ces deux MER. L'introduction de *Géographie* 11^e a été, de ce fait, reportée à la rentrée 2021 et le MER sera mis à disposition avec *Histoire* 11^e.

La finalisation des travaux de rédaction et de validation de *Outils, démarches et références* 9-11, supplément commun à la *Géographie* et à l'*Histoire*, sera réalisée durant l'année 2021. Le MER sera mis à disposition des cantons romands à la rentrée 2022.

Scolarité obligatoire

Formation générale

Les cinq thématiques de Formation générale du PER (*MITIC, Santé et bien-être, Choix et projets personnels, Vivre ensemble et exercice de la démocratie, Interdépendance*) sont principalement prises en charge par les moyens d'enseignement disciplinaires, des prestataires externes et des projets au niveau des classes ou des établissements scolaires.

Afin de soutenir ce domaine, le Secrétariat général de la CIIP et la commission des ressources didactiques numériques (CORES) effectuent en outre des sélections de ressources numériques complémentaires qui sont progressivement mises à disposition des enseignants romands par l'intermédiaire de la [Plateforme PER-MER](#).

Ressources numériques complémentaires soutenant la Formation générale

Au cours de l'année 2019, plusieurs catalogues thématiques ont été créés et alimentés en ressources. Ceux-ci portent principalement sur les sujets suivants : cinéma, droits de l'enfant, égalité des genres, santé sexuelle, protection des données et désinformation (cf. commission des ressources didactiques numériques).

Éducation en vue du développement durable (EDD)

La [Fondation éducation21](#), centre de compétences de la CDIP spécialisé en EDD, est liée à la CIIP par une Convention de prestations quadriennale. Au cours de l'année 2019, les collaborations entre les deux institutions ont porté tout particulièrement sur la coévaluation de ressources numériques complémentaires, ainsi que sur l'organisation de la manifestation romande « Journée pratique EDD : *Les élèves, le monde, l'école – Comment l'école prend en compte le monde vu par les élèves ?* », qui s'est tenue à la HEP-BEJUNE à Bienne le 20 novembre 2019 et qui a réuni environ 120 participants (notamment des élèves et étudiants, des enseignants, des formateurs ainsi que des acteurs extra-scolaires).

Plan d'études romand et Plateforme électronique

Évolution du Plan d'études romand (PER)

Conçu comme un référentiel évolutif, le PER n'a pour l'heure fait l'objet que d'une seule adaptation : celle relative à l'Anglais, en 2013, lors de l'introduction de cet enseignement en milieu de cycle 2. Suite à l'adoption d'un *Plan d'action en faveur de l'éducation numérique* en novembre 2018 par l'AP-CIIP, la première priorité a été la rédaction d'une partie encore non située dans l'édifice : l'*Éducation numérique*. Elle comporte en particulier la *Science informatique* comme nouvelle discipline, notamment dans le but d'une meilleure correspondance avec les plans d'études plus récents de la Suisse alémanique et du Tessin. Elle implique globalement la réécriture de la partie MITIC du PER dans sa version de 2010.

Le Secrétariat général, qui assume la coordination des travaux de suivi et de développement du PER, a mis en place un groupe de travail au début de 2019. Celui-ci a produit une première version du PER *Éducation numérique*, mis en consultation auprès des organes romands à la rentrée scolaire 2019, en particulier auprès de la COPED qui est principalement mandatée depuis 2012 pour assurer l'opérationnalisation du PER. Les conclusions de cette consultation ont été présentées en AP-CIIP en novembre, laquelle a indiqué les priorités à retenir en vue des ajustements à y apporter.

Le groupe de travail modifiera ainsi la première version du PER *Éducation numérique* début 2020 et l'AP-CIIP décidera au printemps des suites qu'elle entend y donner. Des réflexions quant à la place à accorder au PER *Éducation numérique* au sein du PER et à l'exposition des élèves aux écrans seront réalisées par le SG-CIIP et l'IRDP afin de compléter ces travaux.

Mise en œuvre du Plan d'études romand au travers des moyens d'enseignement

Les groupes de validation des MER fonctionnent au fil des ans sous l'égide de la COPED, examinent les moyens d'enseignement en cours d'élaboration et en vérifient la conformité au PER, ainsi qu'aux publics visés. Ce travail est exigeant, mais offre une garantie certaine quant à l'adéquation des moyens et à l'accueil favorable attendu dans les classes.

En 2019, les travaux ont essentiellement porté sur les *Mathématiques* aux cycles 1 et 2, ainsi que sur l'*Allemand* au cycle 3. La phase probatoire, dispositif particulier d'arbitrage intercantonal quant aux améliorations à apporter aux moyens d'*Histoire*, *Géographie* et *Citoyenneté* au cycle 3, a pris fin en septembre pour les ouvrages de 11^e année. Les améliorations rédactionnelles seront ensuite validées par les cantons avant publication des versions finales.

Développement et usage de la plateforme électronique PER-MER

La Plateforme électronique professionnelle du PER a vu son usage facilité et amélioré par de nombreuses adaptations et surtout par la mise en ligne, pour les enseignants, de la quasi-totalité des moyens d'enseignement officiels romands et de diverses ressources d'enseignement. L'augmentation sur deux ans de 45 % des utilisateurs et de 46 % des sessions, ainsi que de la diminution de la durée et des pages consultées par session montrent que la Plateforme a fortement gagné en attractivité et en efficacité. Plus de trente-trois mille enseignants et formateurs sont aujourd'hui inscrits au moyen d'un identifiant leur permettant d'avoir accès également aux moyens d'enseignement en ligne.

Au terme d'un projet pilote conduit de 2015 à 2017 pour préparer l'évolution technologique de la plateforme électronique, les nouveaux moyens de *Mathématiques* 1-2-3 et de *Sciences de la nature* 9-11 bénéficient depuis 2019 de nouvelles fonctionnalités pour les enseignants, lesquelles seront progressivement étendues aux autres disciplines en priorisant les réalisations nouvelles des MER (Mathématiques et Français). Des études sont en cours en vue d'adapter ou de produire du matériel numérique pour les élèves, en français et en mathématiques.

Évolution du PER

Mise en œuvre PER-MER

Plateforme PER-MER

>>

Indicateur 6 – Usage de la plateforme électronique du PER par les enseignants et formateurs ainsi que toute personne autorisée (env. 33'710 personnes, année calendaire 2019)

Visites en 2019

	2017	2018	2019	Évolution sur 2 ans
Utilisateurs	158'270	184'903	229'951	+ 45.29 %
Sessions	570'381	722'217	830'603	+ 45.62 %
Pages vues	2'213'285	2'540'083	2'793'235	+ 26.20 %

Source: SG-CIIP, PPER (de janvier à décembre 2019)

Documents d'information

Des brochures d'information ont été publiées pour chacun des trois cycles en 2012 et 2013. Ces *Aperçus des contenus du PER* sont essentiellement destinés aux autorités scolaires, aux associations de parents, aux futurs enseignants et aux divers intéressés externes au système scolaire. Un nombre important en est ainsi distribué chaque année par les DIP, les HEP et les associations faïtières. Bien plus encore d'exemplaires sont téléchargés par les intéressés sur le site www.ciip.ch (cycle 1 : 97'676 dont 15'638 en 2019 / cycle 2 : 70'701 dont 10'267 en 2019 / cycle 3 : 59'045 dont 8'327 en 2019), faisant de cette documentation un best-seller avec plus de 227'000 téléchargements au total depuis 2012. Un document plus succinct est mis à la disposition des parents dans tous les cantons ; il a été traduit en 2014 dans les huit principales langues de la migration (albanais, allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, serbe, turc).

Aperçus des contenus du PER

Plan d'action en faveur de l'éducation numérique

Le 22 novembre 2018, l'Assemblée plénière de la CIIP a adopté un [Plan d'action en faveur de l'éducation numérique](#), dont la première des cinq priorités porte sur la mise à jour du PER en ce domaine, dans le but notamment d'une mise à niveau avec les plans d'études plus récents de la Suisse alémanique et du Tessin. Cette priorité est exprimée de la manière suivante :

L'éducation numérique, incluant la science informatique, le développement des compétences d'utilisateur actif des outils numériques, ainsi que l'éducation aux médias, est introduite pour tous les élèves, apprenants et étudiants, dans la scolarité obligatoire comme dans toutes les filières du degré postobligatoire, ce qui implique de s'entendre sur la détermination des compétences et connaissances à acquérir, sur les objectifs d'apprentissage, sur les contenus obligatoires et optionnels, sur la progression et les niveaux de maîtrise attendus (prérequis), ainsi que, par la suite, sur la recommandation d'une dotation horaire minimale et de supports d'enseignement.

Les travaux d'élaboration et de consultation pour ce développement du PER ont occupé toute l'année 2019.

Le groupe de travail chargé de la rédaction du PER *Éducation numérique* a proposé un projet mis en consultation en automne 2019. Suite à cette consultation, il a repris ses travaux afin d'intégrer les différentes demandes de modification.

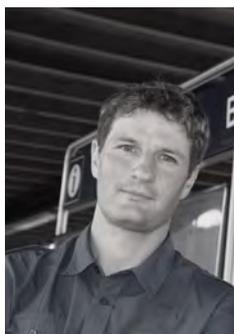
Parallèlement, l'IRDP a été chargée de fournir les arguments scientifiques de cadrage (exposition aux écrans et typologie des activités pédagogiques numériques).

Après adoption par l'Assemblée plénière, ces importantes modifications seront publiées et mises à disposition des cantons pour la rentrée scolaire 2020-2021.

DEGRÉ SECONDAIRE II

Point 3.3 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire, CLPO



*Florent Cosandey
président de la CLPO*

MANDAT

La conférence latine de l'enseignement post-obligatoire (CLPO) traite des questions relevant de l'ensemble de la formation générale du degré secondaire II, de la formation professionnelle et du domaine tertiaire non HES et non universitaire, pour autant qu'elles ne soient pas traitées par un autre organe de coordination.

Principaux sujets débattus et décisions prises

Thèmes traités

Préparation du programme d'activité CIIP 2020-2023

Dans le courant du premier semestre, l'assemblée a demandé aux cinq commissions de coordination relevant de la CLPO de procéder à une auto-évaluation de leur fonctionnement, de préciser le degré d'atteinte des objectifs fixés pour la période 2016-2019, et de proposer des objectifs pour les quatre prochaines années, en cas de maintien de ces organes. Elle s'est donnée les mêmes missions.

Au terme de cet exercice, l'assemblée a souligné tout particulièrement la qualité des travaux réalisés par chacune des cinq commissions et l'important engagement de leurs membres respectifs. Dans sa proposition de programme de travail 2020-2023, elle a repris la quasi-totalité des objectifs proposés par ces cinq organes, tout en y ajoutant d'autres, notamment ceux qui pourraient être assignés à deux nouvelles commissions de coordination, soit resp. la commission Enseignement de la culture générale – CeCG et la commission Cours Interentreprises – CCIE.

Le 21 novembre, l'AG-CIIP a approuvé le maintien des cinq commissions existantes, l'ajout des deux nouvelles proposées (cf. complément d'informations ci-dessous) ainsi que la très grande majorité des objectifs proposés par la CLPO.

Digitalisation

En lien avec le plan d'action numérique CIIP adopté par l'AP-CIIP en novembre 2018, la CLPO a fait, lors de sa 1ère plénière, un état des projets de digitalisation menés dans les cantons latins. Il en est ressorti une très grande diversité au niveau opérationnel entre les cantons s'agissant des priorités définies et des mesures mises en œuvre pour les atteindre. Lors de la 2^e plénière, le président CREME a orienté l'assemblée quant au développement d'un projet de plateforme numérique conviviale dans le cadre du dispositif d'édition des moyens d'enseignement pour la formation professionnelle. >>

Degré secondaire II

Concernant tout particulièrement l'« informatique au gymnase », l'assemblée a mis à jour, lors des 1^{ère} et 3^e plénières, l'état de situation dans les cantons latins établi lors de chacune des quatre plénières de 2018. Ces échanges ont notamment permis d'identifier quand les cantons ont commencé/comenceront, combien d'heures d'enseignement sont considérées, comment s'organise/ra la formation des enseignants, quelles structures et outils sont mis en œuvre.

Enseignement de la culture générale (eCG)

La CREME, sur mandat de la CLPO, avait évalué les besoins de l'enseignement de la culture générale. De cette évaluation est ressortie la nécessité de collaboration par le biais d'un groupe latin qui a siégé trois fois par année depuis 2015. Dans ses recommandations en vue de la révision attendue du PEC et de sa mise en œuvre, le SEFRI sollicite des groupes régionaux de collaboration et d'accompagnement, de sorte que la pérennité d'une telle structure apparaît nécessaire pour la Suisse latine. De plus, compte tenu du fait que la place de l'eCG dans la vision 2030 n'est pour l'heure aucunement définie, bénéficier d'une voix latine concertée représente un enjeu important. D'où la demande faite par la CLPO à l'AP-CIIP de constituer pour la période administrative 2020-2023 une commission de coordination CLPO «Enseignement de la culture générale».

Transformation du GT Cours interentreprises (GT CIE)

Un GT CIE avait été constitué en 2014, essentiellement en lien avec FONPRO (Fondation cantonale pour la formation professionnelle, VD). Il n'avait siégé qu'à trois reprises entre septembre 2014 et mars 2015, le temps de réaliser que le projet d'une éventuelle plateforme romande pour les CIE n'était pas mûre à ce moment-là. Ce GT était constitué de membres des fonds cantonaux ainsi que des services cantonaux.

Ce GT a été reconstitué lors d'une séance organisée début 2019 en vue de répondre à une demande parlementaire reçue via la CSFP. À cette occasion, les membres présents ont fait part de leur souhait qu'une commission intercantonale d'échanges voie le jour.

Considérant la forte sensibilité qui continue à entourer cette thématique et les tensions qui ont pu en résulter en 2014-2015, l'assemblée CLPO a jugé important de réinstaurer un dialogue avec l'ensemble des représentants des fonds cantonaux, pour partager les bonnes pratiques et échanger des vues sur des enjeux communs.

Organisation en Suisse romande des cours interentreprises pour les agents d'exploitation CFC et employés d'exploitation AFP

Cette problématique a fait l'objet d'échanges lors de chacune des quatre plénières organisées en 2019 mais n'est pas résolue. L'assemblée espère encore trouver un accord acceptable pour toutes les parties concernées par ce dossier.

Problème en lien avec l'art. 46, al. 3 de l'OFPr

Avec le soutien de l'IFFP et de la CSFP, la CLPO a réussi à faire admettre au SEFRI, trois ans après lui avoir adressé un premier courrier officiel, des problèmes engendrés par l'art. 46, al. 3 de l'OFPr. Les requis imposés à un enseignant autorisé à enseigner au gymnase et souhaitant enseigner, dans la formation professionnelle initiale, la culture générale ou des branches qui demandent des études du niveau d'une haute école sont rédigés différemment dans les versions allemande et française de cette base légale, et ne coïncident pas avec l'offre de formations de l'IFFP. En fin d'année, le président CSFP, membre CLPO, est intervenu dans le cadre du groupe de pilotage «Formation professionnelle 2030» pour demander et obtenir que la revue de cet art. 46 figure dans les discussions à mener dès 2020.

Données factuelles

En 2019, les membres CLPO se sont réunis à quatre reprises en assemblée plénière, les 3 avril, 18 juin, 26 septembre et 29 novembre.

Présidence : Florent Cosandey (BE). **Collaborateur scientifique :** Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

La CLPO

>>

Degré secondaire II

Mutations:

- Laurence Knoepfler Chevalley est entrée le 1^{er} mai a.i. à la CLPO puis comme membre à part entière le 1^{er} août suite à sa nomination comme cheffe du Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) du canton de Neuchâtel. Elle y remplace Laurent Feuz qui a quitté sa fonction fin avril.
- Christophe Cattin a quitté la CLPO au 1^{er} juin, suite à la désignation de Jean-Pascal Luthi comme chef du nouveau Service de la formation postobligatoire (SFP) du canton du Jura, qui y représente désormais seul son canton.

Commission de coordination « Classes et accords intercantonaux – CAI » CAI

Dans les domaines où le nombre d'apprentis identifiés dans chaque canton n'est pas suffisant pour justifier l'ouverture d'une classe au moins, la commission CAI propose à la CLPO, après avoir consulté les partenaires concernés (Associations professionnelles), des solutions romandes visant à répartir ces populations aussi harmonieusement que possible dans les écoles professionnelles et les cours interentreprises à même de les accueillir. La commission CAI se préoccupe également de tous les aspects liés aux demandes d'autorisation et aux financements des formations du secondaire II et du tertiaire B.

Au cours de l'année 2019, la commission a maintenu sa récolte d'informations auprès des cantons romands et a abordé notamment les thèmes suivants, qui ont fait l'objet de réflexions approfondies:

- AEPr: application de la nouvelle section de l'accord, relative au canton débiteur en cas de formation professionnelle non formelle (sans contrat d'apprentissage).
- Mobilité intercantonale: uniformisation des pratiques cantonales s'agissant de la lettre officielle d'admission à la procédure selon l'art.32 OFPr. Réflexions menées en concertation avec les membres de la commission CFQA.
- Mobilité intercantonale: accompagnement au bilan de compétences en VAE (facturation et flux).
- Financement des VAE: application commune selon l'AEPr.
- Culture générale pour adultes: reconnaissance intercantonale, tarif de facturation.
- Prise en charge des coûts des CIE dans le cadre des écoles de commerce pour les stages en 4^e année.
- Facturation des cours préparatoires à l'admission à la MP post-CFC: prise en charge de l'écolage lorsque l'apprenti domicilié dans un canton est sous contrat auprès d'une entreprise située dans un autre canton.
- Financement du préapprentissage: détermination du canton débiteur.
- Statistiques passerelles pré-HES: à la demande de la CLPO, établissement d'une statistique pour la fréquentation des passerelles pré-HES entre 2016 et 2019.
- Métiers de la technique du bâtiment: demande de l'association romande pour une centralisation des centres de formation, en particulier des CIE, au niveau régional.
- Professions de décorateur d'intérieur, de courtpointier et de tapissier-décorateur CFC: demande des deux cantons romands offrant actuellement la formation et des Associations cantonales pour la transférer en Suisse alémanique (Granges, SO).
- Organisation en Suisse romande des CIE pour les agents d'exploitation CFC et employés d'exploitation AFP (cf. détails dans la partie de ce rapport consacrée à la CLPO).

La commission a siégé à deux reprises en 2019: les 28 mars et 15 mai.

Présidence: Claude Pottier (VS). Secrétariat: Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations: départ de Eric Stachelscheid (GE) fin août; départ de Cindy Galvanetto (JU) fin juillet et arrivée de Clément Schaffter (JU) début septembre; départ de Laurence Knoepfler Chevalley (NE) fin août.

>>

Degré secondaire II

Commission de coordination « Formation et qualification des adultes – CFQA »

CFQA

La commission CFQA a pour but de développer la collaboration intercantonale dans le domaine de la formation et de la qualification des adultes. Elle traite notamment des formations prévues dans le cadre de l'article 32 LFPr (formation continue à des fins professionnelles) et aboutissant à un CFC ou une AFP, des procédures de reconnaissance et de validation des acquis, des formations modulaires et des formations initiales basées sur un contrat d'apprentissage.

En 2019, elle a discuté des sujets suivants :

- Guide du SEFRI « Prise en compte des acquis dans la FPI » : les membres CFQA ont beaucoup échangé sur la mise en œuvre de ce guide dans les cantons latins et ont participé à la journée de lancement du 14 mars 2019.
- Journée d'échanges au niveau suisse sur la prise en compte des acquis dans la FPI : elle aura lieu le 17 mars 2020 et remplacera la demi-journée « Échange de pratiques et définition du service de consultation » envisagée en premier lieu par la commission CFQA. La CFQA est également impliquée dans l'organisation de cette journée en collaboration avec le SEFRI et la CSFP-CFQA.
- Stratégie nationale pour l'orientation professionnelle : présentation des cinq axes stratégiques et des mesures de la Confédération en faveur des adultes.
- Outil développé par le canton de Zurich pour la qualification des adultes : le canton de Berne a traduit cet outil en français et est prêt à le mettre à disposition des autres cantons romands. Il implique des procédures nouvelles. Cet outil sera présenté lors de la journée d'échanges du 17 mars 2020.
- Prise en compte des acquis dans la culture générale : un groupe de travail CSFP est actif à ce niveau et une recommandation CSFP est en cours d'élaboration.
- Formations modulaires : la création d'un groupe de travail par la CSFP-CFQA a été acceptée par le SEFRI. Ce groupe sera chargé de définir un cadre plus précis pour ces formations et devrait intégrer des représentants de certains cantons romands.
- Mandat donné par le SEFRI à l'IFFP pour dresser, en 2020, un état des lieux de la prise en compte des acquis en Suisse.
- Accord intercantonal sur les écoles professionnelles (AEPr) : cet accord n'est pas appliqué de manière identique par les cantons pour ce qui a trait aux adultes, et cette problématique sera soumise à la commission CSFP-CFQA.
- Qualification des adultes en logistique : suite à une rencontre avec la commission CSFP-CFQA en juillet, l'OrTra a accepté d'entrer à nouveau en matière et a suspendu l'arrêt de la procédure VAE. Un délai de quelques mois sera nécessaire pour la production de tous les documents.
- VAE ASSC : les cantons se sont accordés pour se transmettre leurs listes de dispenses dès validation par les OrTras régionales afin de procéder à quelques ajustements en cas d'importantes différences de pratiques.
- Mobilité intercantonale : uniformisation des pratiques cantonales s'agissant de la lettre officielle d'admission à la procédure selon l'art.32 OFPr. Réflexions menées en concertation avec les membres de la commission CAI.
- Harmonisation des informations à déposer par les cantons sur le site orientation.ch.
- Réponse à des consultations fédérales.

La commission entretient une collaboration très active avec la commission CSFP-CFQA. Cette dernière est notamment chargée de faire entendre la voix des cantons auprès du SEFRI et des OrTras.

La commission joue par ailleurs un rôle majeur dans les questions opérationnelles entre cantons, qui s'échangent un nombre croissant de candidats. Ce rôle, déjà important actuellement, va s'accroître ces prochaines années avec l'augmentation programmée du nombre d'adultes souhaitant se qualifier.

La commission a siégé à quatre reprises en 2019 : les 1^{er} avril, 11 juin, 12 septembre et 10 décembre. >>

Degré secondaire II

Présidence: Florent Cosandey (BE). **Secrétariat:** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations: arrivée de Dao Nguyen (GE) début janvier; départ de Clément Schaffter (JU) fin août et arrivée de Blaise Koller (JU) début octobre

Commission de coordination « Coopérations multilatérales et européennes – CME » CME

La commission a pour mandat d'assurer les relations et la coordination avec des organes suisses ou européens de coopération multilatérale dans le domaine des formations professionnelles et générales, ainsi que de la formation des adultes.

Au cours de l'année 2019, la commission a abordé notamment les problématiques suivantes :

- Préparation du programme d'activité CIIP 2020-2023 : à l'instar de la CLPO et des quatre autres commissions de coordination, la CME a autoévalué son fonctionnement et le degré d'atteinte des objectifs assignés pour la période 2016-2019, rédigé des priorités et des propositions d'amélioration pour la période 2020-2023. L'une d'elles a trait au changement de nom de la commission, soutenu par la CLPO et approuvé par l'AP-CIIP le 21 novembre. L'appellation « Coopérations multilatérales et européennes » résulte d'un contexte historique qui n'est plus d'actualité et est devenue trop réductrice : au niveau international, le champ couvert par Movetia va s'ouvrir au-delà de l'Europe, et il est important que cette commission se consacre aussi à la question de la mobilité au niveau national. Dès 2020, cet organe s'appellera commission de coordination de la mobilité et des échanges – CME.
- Projet pilote Swiss Mobility II : la commission s'est vu présenter ce projet, développé depuis 2015 par les cantons du Tessin et de Lucerne, et étendu dès 2018 au canton de Vaud. Il vise à offrir aux jeunes fraîchement diplômés, issus de la formation initiale, une expérience professionnelle et linguistique dans une autre région de Suisse, afin d'améliorer leurs compétences en vue de leur intégration sur le marché suisse du travail. Le 29 novembre, par la voix de son président, la commission a sensibilisé la CLPO à l'intérêt de ce projet en particulier et, de manière plus générale, au bien-fondé d'une coordination des cantons latins pour réduire leurs dépenses et accroître leur efficacité dans leurs relations avec des partenaires nationaux comme étrangers. La CLPO a encouragé la CME à développer ce type de collaborations.
- Rémunération des stagiaires post-CFC lors de stages suivis à l'étranger : les délégués cantonaux ont réalisé un état de situation quant aux pratiques mises en œuvre dans leurs cantons respectifs.
- Messages de mobilité versus question environnementale : la commission a débattu d'un problème auquel les cantons sont confrontés depuis peu. Ceux-ci ont de la peine à faire passer des messages de mobilité dès lors que certains aspects sont perçus par des politiques comme étant en contradiction avec la question environnementale.

La CME s'est réunie deux fois en 2019 : les 3 juin et 28 octobre. À chacune des séances, la commission a pu compter sur le précieux concours de représentants de Movetia.

Présidence: François Piccand (FR). **Secrétariat:** Jean-Pascal Mouglin (SG-CIIP).

Mutations: départ de Georges Vial (FR) fin août; Catherine Gueissaz (NE) est remplacée depuis le 28 octobre par Nada Girardot (NE).

Commission de coordination « Maturités professionnelles – CMP » CMP

Pour la période 2016-2019, la commission CMP avait pour mandat d'accompagner le Plan d'études romand pour la Maturité professionnelle (PER-MP) dans les années suivant son entrée en vigueur et de tester différentes variantes d'examens communs et/ou de référentiels communs d'évaluation.

Les principaux thèmes abordés en 2019 ont été :

- Adaptation des quatre premiers référentiels du domaine spécifique déjà réalisés en 2018, après prise en compte des commentaires sur les examens cantonaux 2018.
- Élaboration des cinq référentiels pour la branche Mathématiques (domaines fondamental et spécifique).

>>

- Élaboration de six autres référentiels du domaine spécifique.
- Journée de formation sur les «cadres d'évaluation et référentiels pour la rédaction des épreuves», organisée pour ces six nouveaux groupes. Elle s'est tenue le 9 avril 2019 et a été assurée par Mme Mottier Lopez, professeure ordinaire de l'Université de Genève.
- Comparaisons par les différents groupes des exemples d'examen fédéral publiés par le SEFRI et des examens finaux cantonaux.
- Intégration du canton de Fribourg au groupe de rédaction Genève-Neuchâtel-Vaud pour l'élaboration des épreuves 2020 de la MP Nature, paysage et alimentation.
- Modification de l'échéancier annuel des travaux des groupes de branches : remise de tous les référentiels pour le 31 octobre au plus tard, validation des référentiels par la CMP durant la première moitié de novembre, suivie de leur diffusion dans les cantons. Cet échéancier, validé par la CLPO, sera spécifié dans le mandat des groupes de branches lors de son actualisation en 2020.
- Réflexion en cours sur l'idée de faire appel à un vérificateur externe (éventuellement de l'IFFP) pour les référentiels.
- Désignation d'une personne de référence, membre CMP, en soutien au secrétariat pour répondre aux questions des coordinateurs des quinze groupes de branches.
- Liens entre la CMP et l'IFFP de Renens : la collaboration et l'échange d'informations se poursuit, en particulier avec Mathieu Perrin, responsable de la Maturité professionnelle. La première séance 2020 de la CMP se déroulera en mars dans le cadre du Forum de la Maturité professionnelle (FOMAP) organisé à Martigny par l'IFFP.
- Tenue à jour du site [PER-MP](#).

Divers sujets ont également fait l'objet de réflexions approfondies :

- Évolution du PEC MP vers le numérique.
- Organisation du TIP après le stage CFC/MP en école de commerce 3+1.
- Filière MP multilingue : compréhension des modalités décrites dans le plan d'études concernant les examens finaux.
- Création de groupes de branches complémentaires et de l'interdisciplinarité pour des échanges.
- Possibilités d'allègement des dotations horaires du CFC lorsque les objectifs du CFC et de la MP sont redondants.

La commission a siégé à deux reprises en 2019 : les 22 janvier et 7 novembre.

Présidence : Claude Pottier (VS). **Secrétariat :** Sylvette Deguin (SG-CIIP).

Mutations : départ de Marie Glasson et de Georges Vial (FR) fin août et arrivée de Luca Pession (FR) début septembre ; départ de Gilles Guenat (GE) fin août et arrivée de Andreas Fink (GE) début septembre ; départ de Cindy Galvanetto (JU) fin juillet et arrivées de Clément Schaffter (JU) début septembre et de Loïc Stalder (JU) début janvier ; arrivée de Fabrice Rouiller (VD) début novembre.

Commission de coordination « Maturités spécialisées – CMS »

CMS

La commission a pour mandat de conseiller et d'assister la CLPO s'agissant de la mise en œuvre des Maturités spécialisées (MS), d'émettre des avis et des recommandations à son intention, ainsi que de dresser un état des lieux d'une part des réalisations et expériences en cours dans le champ des Maturités spécialisées, d'autre part des différences et problèmes constatés.

En 2019, la commission a procédé lors de chaque séance à un tour d'horizon sur ce qui se passe dans les cantons, à la HES-SO et à la CECG SRT. En sus, elle s'est notamment intéressée aux problématiques suivantes :

- Passerelle maturité professionnelle / maturité spécialisée – Hautes écoles universitaires : suite à sa première séance, la commission a réalisé un tableau synthétique intercantonal. Il porte sur deux années scolaires (2017-2018 et 2018-2019) et a permis d'une part de définir dans chacun des

>>

cantons romands, l'intérêt de cette passerelle pour les titulaires d'une maturité spécialisée selon l'orientation de celle-ci (pédagogique, santé, social, autre), d'autre part de comparer les effectifs identifiés à trois moments distincts (rentrée consolidée, étudiants se présentant à l'examen, étudiants ayant réussi l'examen) avec les effectifs des porteurs d'une maturité professionnelle.

- Prestations complémentaires en HES-SO Santé amenant à la maturité spécialisée Santé: la commission s'est entretenue lors de sa seconde réunion avec deux directrices et deux responsables de l'année propédeutique santé issues de quatre Hautes écoles Santé cantonales. Elles ont présenté les principaux éléments d'un rapport de mise en œuvre d'une part des prestations complémentaires requises pour les porteurs d'un certificat ECG Santé-social souhaitant obtenir une maturité spécialisée Santé, d'autre part des modules complémentaires à accomplir pour les porteurs d'une maturité gymnasiale, d'une maturité spécialisée autre que Santé, d'un CFC et d'une maturité professionnelle d'un autre domaine que Santé, ou d'un titre étranger.

Par ailleurs, la commission a eu le privilège de siéger pour sa seconde séance dans les locaux de la Haute école de la Santé La Source à Lausanne et de bénéficier d'une visite pilotée par son directeur de son site de pratique simulée.

La commission a siégé à deux reprises en 2019, soit les 9 mai et 19 novembre.

Présidence: François Piccand (FR). **Secrétariat:** Jean-Pascal Mougin (SG-CIIP).

Mutations : Cindy Galvanetto (JU) a quitté sa fonction fin juillet, remplacée dès septembre par Clément Schaffter (JU); Domaine Design et Arts visuels HES-SO: Pierre-Alain Giesser est parti à la retraite fin juin, remplacé dès décembre par Marilène Vuille, chargée de missions stratégiques à l'École cantonale d'art de Lausanne (Haute école d'art et de design).

Degré secondaire II

Unité des moyens d'enseignement romands de la formation professionnelle, UMER-FP

L'UMER-FP a pour mandat d'analyser les besoins en moyens d'enseignement dans la formation professionnelle initiale romande, de développer lesdits moyens lorsque le besoin est ubiqué et objectif, ainsi que d'en assurer la distribution dans les écoles professionnelles. Le cadre du mandat repose sur un projet subventionné par le SEFRI, dont le principe fondamental fixé est de fournir des moyens d'enseignement adéquats, actuels, au prix les plus avantageux, en particulier pour répondre aux besoins avérés des filières de formation à petits effectifs. Le projet SEFRI est quadriennal et reconductible, la période en cours s'achevant à fin 2021.

Mandat SEFRI

L'UMER-FP constitue une entité spécifique, profitant de synergies et d'instruments communs avec l'UMER-SO. L'unité s'appuie essentiellement sur le travail de la CREME, commission permanente instaurant le lien avec les écoles professionnelles et dont la composition est représentative des cantons romands et des domaines de formation.

Le projet SEFRI prévoit également une structure italophone spécifique, le *Gruppo di Lingua Italiana per i Materiali d'Insegnamento* ([GLIMI](#)) qui dépend structurellement du canton du Tessin.

GLIMI

L'UMER-FP travaille en étroite collaboration avec les écoles professionnelles, l'IFFP, ainsi que de nombreuses associations professionnelles, dont elle distribue les ouvrages pour la Romandie. Elle fait également appel à un partenaire technique tiers pour la gestion opérationnelle de son activité, en particulier la mise en page, la fabrication, la distribution et la facturation de ses ouvrages. Le site www.cataropro.ch permet l'achat direct de l'ensemble du catalogue.

Cataropro.ch

Le groupe MENU (Moyens d'enseignement numériques) dépendant de l'UMER-FP assure une veille technologique et favorise le développement de séquences didactiques répertoriées sur le site www.menucreme.ch, en libre accès.

Groupe MENU

Responsable de l'UMER-FP: Sadri Shili (SG-CIIP).

Coordination des projets et administration: Christine Furter (SG-CIIP).

Assistance aux projets (Groupe MENU): Daniel Forchelet (SG-CIIP).

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement, CREME



Sadri Shili, SG-CIIP
président CREME

MANDAT

La commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement (CREME) est chargée de l'analyse des besoins, de la validation des projets et du développement des ressources didactiques et moyens d'enseignement pour la formation professionnelle, pour le compte de l'UMER-FP.

La CREME est composée de 7 délégués cantonaux, chacun responsable d'un domaine de formation. Les principaux partenaires de l'UMER-FP y siègent ou y sont invités de manière permanente: le SEFRI et la coordination nationale du projet, la CLPO, l'IFFP, le GLIMI, la fédération des écoles techniques et les OrTra.

En 2019, la CREME a poursuivi avec son partenaire opérationnel le développement d'une application e-book permettant la transposition de l'usage des ouvrages papier au format numérique, de manière interactive. L'application en projet pilote durant l'année scolaire 2019-2020 sera pleinement opérationnelle et ouverte à l'ensemble du catalogue dès la rentrée 2020.

Parmi les projets en cours à relever figure le développement du premier moyen d'enseignement spécifiquement prévu pour les filières AFP. Un guide à l'attention des futurs rédacteurs de ce type de moyens accompagnera la finalisation de ce projet pilote; il constituera un rappel des principes de l'enseignement dans la/les filières AFP, également utile à tout enseignant.

Le développement des moyens d'enseignement *stricto sensu* peut être résumé comme suit, le détail du catalogue étant consultable sur www.cataropro.ch:

Mises à jour:

- 46 ouvrages issus de la collection *Économie & Société*, dans le domaine Commerce.
- 10 ouvrages dans le domaine Bâtiment.
- 2 ouvrages dans le domaine Santé et Social.
- 9 ouvrages dans le domaine Intendance.

Traductions:

- 3 ouvrages du domaine Automobile.

Création:

- *Lifestyle – En route vers un mode de vie sain* – Assistant-e en promotion de l'activité physique et de la santé (APAPS).

Données factuelles

La CREME s'est réunie à quatre reprises: les 15 février, 2 mai, 12 septembre et 14 novembre 2019.

Mutation: la représentation CLPO devient un siège sur invitation, permanent ou sur besoin, le président CREME assurant régulièrement le lien entre les deux organes. Le siège de Claude Arrigo (BE) *santé et social* est vacant.

Activités

La CREME

Degré secondaire II

Commission de coordination romande des économes de la formation professionnelle, CREFP



*Michèle Patry
présidente CREFP*

MANDAT

La commission est chargée de l'évaluation des besoins quantitatifs des ouvrages, ainsi que de leur commande et de leur diffusion au sein des centres et écoles de la formation professionnelle des cantons romands.

La CREFP réunit les représentants des écoles en charge de la distribution des ouvrages au sein de leur établissement, en particulier les ouvrages du catalogue CREME.

La CREFP occupe une fonction consultative et favorise les relations entre l'UMER-FP/la CREME et les usagers des moyens d'enseignement, du point de vue de leur distribution. Les informations sur l'évolution du catalogue, les pratiques de prix et de livraison y sont notamment évoquées, de même que les problèmes spécifiques rencontrés par les écoles. La commission permet en outre à ses membres d'échanger de bonnes pratiques, de collaborer et d'entretenir un réseau prolifique dans une profession qui n'en connaît pas d'autre.

Données factuelles

La CREFP s'est réunie à deux reprises: les 12 avril et 28 novembre 2019.

Présidence: Michèle Patry (EPCA).

Assistance administrative: Christine Furter (SG-CIIP).

La CREFP

PÉDAGOGIE SPÉCIALISÉE

Point 3.4 du programme 2016-2019

Conférence latine de la pédagogie spécialisée, CLPS



Andréa Fuchs Fateh
présidente de la CLPS

MANDAT

La conférence des chefs de service et des responsables cantonaux est instituée sous le nom de conférence latine de la pédagogie spécialisée (ci-après CLPS) et traite de l'ensemble des problématiques relevant de la pédagogie spécialisée pour les enfants et les jeunes de 0 à 20 ans. Ses travaux s'inscrivent dans l'une des priorités politiques du programme d'activité de la CIIP 2016-2019.

Le suivi des travaux en lien avec l'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée

Thèmes traités

La CLPS assure le suivi de l'application de l'accord intercantonal du 25 octobre 2007 sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Elle a validé en 2019 les travaux du groupe de travail CDIP « guide terminologique pour des modifications législatives futures dans le domaine de la pédagogie spécialisée » visant à apporter un complément à la terminologie adoptée en 2007 lors de l'élaboration du concordat. De leur côté, les cantons travaillent à l'élaboration des concepts de pédagogie spécialisée et à la mise en œuvre de la procédure d'évaluation standardisée (PES). Dans ce cadre, la CLPS tient à jour l'évolution des démarches législatives en publiant sur le site Internet de la CIIP un tableau des principales démarches en vigueur.

Première rencontre entre la CLPS et la CLEO

CLPS – CLEO

La CLPS organise chaque année un temps de réflexion autour d'une thématique de première actualité. Cette année, dans le cadre du développement d'une école à visée inclusive dans les différents cantons, une première rencontre avec la CLEO semblait particulièrement pertinente.

Les deux conférences se sont rencontrées à Genève en marge de la Conférence de l'enseignement fin novembre et ont assisté à la présentation des « Standards pour un système scolaire à visée inclusive » d'[Integras](#) par M. C. Blanc, vice-président de l'association, avant de se répartir dans des groupes de réflexions autour de questions relatives à la différenciation et l'adaptation dans le cadre du PER, ainsi qu'aux conditions-cadres à mettre en place au sein des services de l'école régulière et de la pédagogie spécialisée pour répondre aux exigences de l'inclusion.

Suite à cette rencontre, des pistes seront proposées pour poursuivre la collaboration entre les deux conférences.

Accessibilités des moyens d'enseignements

MER – BSR

L'accessibilité des moyens d'enseignements romands ainsi que l'utilisation des technologies d'aide étant de première importance pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (BEP), le SG-

>>

Pédagogie spécialisée

CIIP, sous l'impulsion de la CLPS, a signé une convention de collaboration avec la [Fondation asile des aveugles](#) à Lausanne, en vue de la mise à disposition des élèves à BEP les MER adaptés et accessibles à partir de supports numériques (ordinateurs, tablettes). Les premiers échanges dans le cadre de cette collaboration s'orientent vers la mise à disposition de ces documents sur la plateforme de la Bibliothèque sonore romande ([BSR](#)) à Lausanne qui vient d'ouvrir le téléchargement de ses livres audios à l'ensemble des personnes empêchées de lire : les personnes atteintes dans leur santé visuelle mais également les personnes présentant des « troubles dys ».

Fiches d'information concernant les besoins éducatifs particuliers destinées aux enseignants de l'école régulière

Fiches info

Dès 2012, la CLPS a mandaté le Centre suisse de pédagogie spécialisée ([CSPS](#)) pour la rédaction de fiches d'information destinées aux enseignants de l'école régulière, concernant les grands types de handicaps. Chaque fiche comprend des informations scientifiques, relate les répercussions du handicap sur l'apprentissage, propose des aménagements de l'apprentissage et des pistes pratiques utiles en classe au quotidien. En 2019, deux nouvelles fiches sur les déficiences intellectuelles ainsi que sur la dyspraxie ont vu le jour. Elles sont à disposition des services de l'enseignement spécialisé des cantons, en vue d'être publiées sur leur site, et également disponibles sur les sites du [CSPS](#) et de la [CIIP](#), où elles sont régulièrement téléchargées, également depuis l'étranger.

Autisme

Autisme

Le domaine de l'autisme et en particulier la question des prises en charge précoces intensives est mis sous la loupe au niveau suisse, suite au rapport du Conseil fédéral sur les troubles du spectre de l'autisme publié fin 2018. La CLPS suit les travaux en cours au niveau suisse par l'intermédiaire du CSPS qui y participe. En parallèle, une délégation de la CLPS a accompagné la secrétaire générale de la CIIP lors d'une rencontre avec l'association de parents autisme suisse romande.

Données factuelles

La CLPS

La conférence s'est réunie en plénière à 5 reprises, le 23 janvier et le 14 mars, le 2 juillet et le 3 octobre à Neuchâtel ainsi que le 29 novembre à Genève.

Présidence : Andréa Fuchs Fateh (BE).

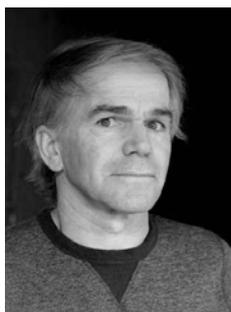
Vice-présidence : Philippe Willi (NE).

Collaboratrice scientifique : Jacqueline Gyger (SG-CIIP).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutation : remplacement de Massimo Scarpa (TI) par Mattia Mengoni en septembre.

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisée, COPES



Philippe Nendaz
président de la COPES

MANDAT

La procédure d'évaluation standardisée 2014 (PES 2014) est l'un des trois instruments de l'accord intercantonal dans le domaine de la pédagogie spécialisée du 25 octobre 2007. La PES permet aux services responsables de l'enseignement spécialisé de déterminer les besoins individuels des élèves dans le domaine de la pédagogie spécialisée, en vue de l'attribution des mesures renforcées dans les cantons romands et le Tessin. La COPES est chargée d'informer la conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS) de l'état des travaux et des bonnes pratiques dans les cantons, ainsi que d'appuyer les utilisateurs de la PES dans le cadre de sa mise en œuvre.

Mise à jour des procédures dans les cantons et suivi de la mise en œuvre de la PES dans les cantons

La commission tient à jour un état des lieux du développement de la PES dans les cantons et permet un échange de pratiques utiles. Par l'échange d'expériences, les instructeurs PES, représentants de leur canton, développent leur expertise et créent des documents d'analyse, des protocoles qui permettent de clarifier et faciliter les tâches et le rôle de tous les acteurs concernés (directeurs, enseignants, spécialistes, etc.). L'échange de pratiques et d'outils a permis à la commission de bénéficier de l'expérience des cantons qui sont dans des phases différentes de l'implémentation de la PES.

Au cours de l'année 2019, la COPES a en particulier encadré les travaux d'un soutien scientifique engagé pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une formation continue commune à l'intention des instructeurs PES des cantons latins. En effet, si la mise en application de la PES se décline selon des modalités différentes dans des réalités cantonales variées, il importe que l'esprit de cette dernière soit préservé.

Une première session de la formation d'une durée d'un jour et demi et réunissant 26 participants s'est déroulée à la HEP Vaud en fin d'année. Une seconde session reprenant la même formule se déroulera début 2020.

Données factuelles

Présidence : Philippe Nendaz (VD).

Thèmes traités

La COPES

ORIENTATION PROFESSIONNELLE, UNIVERSITAIRE ET DE CARRIÈRE

Point 3.5 du programme 2016-2019

Conférence latine de l'orientation, CLOR



Eugénie Sayad
présidente de la CLOR

MANDAT

La CLOR est un instrument de travail de la CIIP au sens de l'article 10 des statuts. Elle traite de l'ensemble des problématiques relevant de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière des élèves en âge de scolarité obligatoire ou postobligatoire, des jeunes et des adultes.

Module d'analyse de la demande (ADOR)

Désireuse de tirer parti des avantages offerts par les nouvelles technologies, la CLOR lance en 2012 le développement d'un module d'analyse, en ligne, de la demande de consultation. Après une phase de test, le service, finalement baptisé ADOR, pour Analyse de la Demande d'Orientation, est accessible depuis l'automne 2014 directement sous www.ador-online.ch ou indirectement depuis les portails des Offices d'orientation cantonaux et depuis orientation.ch. Après avoir procédé à une étude d'impact et à quelques améliorations mineures, la CLOR diffuse début 2018 un guide d'utilisation décrivant les bases scientifiques et illustrant les bonnes pratiques relatives à ADOR. En 2019, l'exploitation du service, maintenant arrivé à maturité, continue et son adaptation alémanique est en discussion. Par ailleurs, la CLOR accepte de mettre les items et le manuel de ADOR à disposition de l'Université de Tirana en vue de leur traduction en albanais à condition que l'usage qui en sera fait soit non commercial et réservé aux services publics et à l'Université de Tirana.

Thèmes traités

Information et orientation scolaire et professionnelle (IOSP)

Après avoir vainement soutenu l'harmonisation de l'IOSP dans l'espace romand de la formation, la CLOR adopte une approche terrain et estime que les pratiques, hétérogènes, des cantons méritent d'être partagées afin de mutualiser l'expérience de chacun. Elle a ainsi décidé de créer un groupe d'échange sur les pratiques des cantons latins en matières d'IOSP à l'école obligatoire. Celui-ci débutera ses travaux au printemps 2020.

Démarches commerciales d'entreprises actives dans le domaine des tests

Plusieurs écoles des cantons de Neuchâtel, Vaud et Berne ont reçu des demandes de l'entreprise gateway.one qui souhaitait faire passer, gratuitement, le test Multicheck à des classes entières dans le cadre scolaire afin de collecter des données pour sa réactualisation. Multicheck est utilisé par de nombreuses entreprises pour la sélection de leurs apprenti-es et les coûts de passation d'une centaine de francs sont en général facturés aux candidat-es.

La CLOR s'est opposée au fait qu'une entreprise commerciale utilise l'école pour développer ses affaires et mettre au point ses produits. La CLOR rappelle que l'orientation dispose de ses propres tests d'intérêts et d'aptitudes dont l'usage est gratuit pour les élèves, dans un cadre garantissant la

>>

Orientation professionnelle, universitaire et de carrière

protection des données personnelles et la neutralité de la consultation. La CLOR a par conséquent interpellé la CLEO et constaté avec satisfaction que celle-ci partageait son point de vue. Forts de cette prise de position, les cantons concernés ont répondu directement à gateway.one.

Stages pratiques de formation des futures conseillers et conseillères en orientation

Après que la CLOR et l'Université de Lausanne (Unil) eurent défini les principes et réglé l'opérationnalisation des stages de formation pratique en cours de master, les OCOSP romands ont accueilli les premiers stagiaires à la rentrée d'août 2013.

La CLOR et l'UNIL se réunissent annuellement afin de dresser un bilan et dégager des pistes d'améliorations, la CLOR favorisant l'organisation de stages se déroulant sur une année scolaire complète. Depuis la mise en place du dispositif, entre une douzaine et une quinzaine de stagiaires sont accueillis annuellement.

Relève et formation des conseillers et conseillères en orientation

Un membre de la CLOR fait partie du comité scientifique du MAS en management, ressources humaines et carrières (MRHC) mis sur pied par les 4 universités romandes. Le nombre d'inscriptions dans le MAS et le CAS en gestion des carrières est resté stable en 2019 par rapport à l'année précédente ce qui garantit la pérennité de la filière. Il faut noter que le MAS MRHC option « gestion des carrières » représente la seule possibilité en Suisse romande d'accéder au titre fédéral de conseiller en orientation pour les personnes n'ayant pas suivi la formation master de l'Université de Lausanne.

La CLOR a poursuivi sa collaboration avec le CSFO pour définir le programme de formation continue dispensé par ce dernier aux conseillers-ères en orientation de Romandie. Sur la base des retours obtenus des collaborateurs ayant suivi les cours, la CLOR évalue chaque année la qualité et la pertinence des formations dispensées et fait part de ses conclusions au CSFO. L'évolution, sur le plus long terme, du programme de formation continue est discutée annuellement par la CLOR avec le CSFO, représenté à cette occasion par sa direction et la personne responsable de la formation continue.

Tests en ligne

Conformément à sa stratégie à long terme quant aux tests en ligne d'intérêts et d'aptitudes utilisés par les offices d'orientation en Suisse romande, la CLOR a poursuivi sa collaboration avec le CSFO. Ainsi, le CSFO assure, pour le compte de la CLOR, leur mise à disposition sur un unique portail.

Après avoir analysé, en 2017, les besoins et les produits disponibles sur le marché dans le cadre de l'introduction de nouveaux tests d'intérêts, la CLOR choisissait Vocatio et mandatait le CSFO pour la suite des négociations avec l'auteur des tests et son implémentation sur la plateforme nationale (PTO). Une version provisoire a été mise en ligne en mars 2018. Les données récoltées (environ 2'600 passations) ont permis à l'Université de Lausanne de procéder en 2019 à des analyses psychométriques. Les résultats confirment la cohérence et la structure des échelles qui fonctionnent correctement. Une nouvelle version devra cependant être mise en ligne (suppression de certains items) et un manuel d'utilisation rédigé. Ces travaux sont prévus pour 2020.

Transitions

Chacun des offices d'orientation latins assure dans son canton la meilleure transition possible entre les niveaux de formation secondaire I, secondaire II et tertiaire ainsi que vers le monde professionnel. Les membres de la CLOR procèdent à des échanges réguliers d'informations et de bonnes pratiques. Par ailleurs, la création et l'exploitation commune des tests d'aptitudes (BRTA) et d'intérêts (Vocatio) contribue à la consolidation du choix des élèves lors de la transition I et le service ADOR (voir plus haut), également créé par la CLOR, permet de mieux cerner les besoins des jeunes adultes lors de la transition II.

Un membre de la CLOR préside la commission spécialisée « prestations et statistiques » de la CDOPU. Après avoir élaboré le nouveau concept statistique national entré en vigueur en 2018, la commission s'est attachée à finaliser une nouvelle présentation graphique des données statistiques mettant, notamment, les « best practices » en évidence.

>>

Un membre de la CLOR a contribué à l'élaboration des lignes éthiques et de déontologie des spécialistes de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière. Ce projet a pour objectif de trouver une charte commune entre profunda-suisse et la CDOPU. Un important travail de conciliation a permis l'émergence d'un document unique qui fait actuellement l'objet d'une consultation élargie. Si une grande partie du travail a été effectuée en 2019, il reste qu'il n'est pas encore terminé et l'implication de la CLOR se poursuivra en 2020

Un membre de la CLOR a été fortement impliqué dans l'élaboration de la stratégie nationale pour l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière de la CDOPU. Il en a rendu compte régulièrement à la CLOR qui lui a fait part de ses commentaires et a ainsi pu faire valoir le point de vue latin dans le projet. Une fois complétée par des objectifs opérationnels, cette stratégie sera soumise en 2020 à l'assemblée plénière de la CDIP. Elle devrait alors être déclinée en directives nationales.

Données factuelles

La CLOR

La conférence s'est réunie à cinq reprises durant l'année 2019, soit les 29 janvier, 9 avril, 13 et 14 juin, 2 octobre et 3 décembre.

Présidence : Eugénie Sayad (VD).

Vice-présidence : Christel Bornand (NE).

Collaborateur scientifique : Daniel Forchelet (SG-CIIP).

FORMATION DES ENSEIGNANTS ET DES CADRES

Point 3.6 du programme 2016-2019

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres, CLFE



Jérôme Amez-Droz
président de la CLFE

La conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (ci-après CLFE) traite de l'ensemble des problématiques relevant de ce domaine, dont l'exigence de coordination est inscrite dans la Convention scolaire romande, pour les divers degrés d'enseignement. La CLFE est constituée par des chefs des services/directeurs généraux de l'enseignement et par les recteurs ou directeurs des instituts de formation d'enseignants.

Évolution de la profession

En juin 2018, l'AP-CIIP chargeait la CLFE de poursuivre et d'approfondir ses réflexions sur la base des propositions émises dans son rapport sur les perspectives pour la formation des enseignants. Il s'agit d'un mandat d'approfondissement, portant sur une réflexion globale relative à la formation continue (non créditée) et aux formations complémentaires certifiées, et d'autre part sur la promotion permettant de faire face à certains besoins spécifiques des cantons en termes de personnel enseignant, plus particulièrement pour l'enseignement spécialisé et pour certaines disciplines du degré secondaire I.

En début 2019, la CLFE a convenu de mettre sur pied un groupe de travail et de proposer l'inscription de cette thématique dans le prochain programme quadriennal d'activité de la CIIP. Le mandat du *Groupe de réflexion de la CLFE pour le développement et l'articulation des diverses phases de la formation continue des enseignants* a été accepté en juin 2019 et les travaux ont débuté à la rentrée 2019. Le groupe est chargé d'élaborer et de proposer à la CLFE une stratégie commune de développement, d'articulation et de reconnaissance du curriculum professionnel des enseignants de la scolarité obligatoire et des filières postobligatoires. L'intérêt pour la thématique est fort, aussi bien du côté des institutions de formation que de celles des cantons employeurs. Un premier rapport intermédiaire est attendu en août 2020.

Mesures pour l'emploi et l'attractivité des professions enseignantes

En 2016, la CLFE avait institué un groupe de travail « Emploi et attractivité de la formation d'enseignant » chargé « d'examiner les conditions qui permettent d'assurer la relève du corps enseignant et d'anticiper les besoins à l'échelle romande, en ayant une vision de l'évolution démographique et de coordonner et consolider les instruments de régulation de l'accès à la profession ». En 2019, des pistes et des propositions ont été proposées à la CLFE, elles seront traitées en 2020.

Thèmes traités

>>

*Formation des enseignants et des cadres***Éducation numérique**

Il apparaît que la CLFE en tant qu'organe paritaire entre services employeurs des cantons et institutions de formation des enseignants est en bonne position pour contribuer au renforcement et à la coordination de l'intégration de l'éducation numérique dans la formation des enseignants, des formateurs d'enseignants et des cadres du système éducatif. Elle compte jouer ce rôle dans ces prochaines années en intégrant cette thématique dans son programme d'activité 2020-2023.

Données factuelles**La CLFE**

La conférence s'est réunie à quatre reprises: les 17 janvier, 11 avril, 21 juin et 18 octobre 2019.

Présidence: Olivier Maradan (a.i. jusqu'en août 2019), Jérôme Amez Droz (NE) nommé à la présidence pour la période 2020-2023 se charge de ce mandat dès octobre 2019.

Collaboratrice scientifique: Eva Leuenberger (SG-CIIP).

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations: Katharina Mertens Fleury remplace Lukas Lehmann (HEP-FR), Thierry Diaz remplace Guillaume Vanhulst (HEP-VD); Anne-Pascale Théoduloz Melly remplace Otto Bruder (VD), Michel Beytrison remplace Jean-François Lovey (VS).

Formation des enseignants et des cadres

Commission de coordination et de surveillance du mandat FORDIF, COFORDIF



Hugo Stern
président de la COFORDIF

Une commission rattachée à la CLFE est instituée, en tant que « commission d'encadrement du dispositif de formation des directeurs et directrices d'institutions de formation – FORDIF », sous la dénomination « Commission FORDIF ». Sa mission consiste à assurer, dans l'intérêt des cantons, le suivi stratégique et l'encadrement du Consortium scientifique chargé, par contrat de prestation de la CIIP du 31 mars 2008, de réaliser l'offre de formation FORDIF. La commission est composée de représentants des conférences de la CIIP, à savoir de: la conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO), la conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO), des représentants des associations professionnelles, des directeurs, des enseignants et d'un invité permanent, délégué du comité de direction du Consortium FORDIF.

Suites de l'enquête concernant le dispositif de formation des directeurs-trices d'institutions de formation de la FORDIF

Thèmes traités

Suite au rapport de l'IRDP de septembre 2017 consacré à l'impact de la FORDIF sur les activités professionnelles des cadres scolaires, à la prise de position de la CLEO et de la CLPO, ainsi qu'au préavis de la COFORDIF, l'AP-CIIP a, dans sa séance du 13 septembre 2018, pris connaissance de la synthèse du rapport et fait unanimement siennes la position finale et les recommandations exprimées par la CLFE.

Dès lors, à la demande de l'Assemblée plénière, qui relève l'évolution positive de la formation depuis 2012, la COFORDIF a débuté sa réflexion sur les améliorations et les compléments souhaités, notamment sur les demandes d'adaptation et d'évolution des contenus de la formation sur les sujets suivants:

- adéquation des contenus de la FORDIF avec les préoccupations du terrain;
- promotion et prévention de la santé;
- prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers;
- évolution de l'éducation numérique.

En ce qui concerne l'évolution de l'offre et de son attractivité, la COFORDIF sera amenée à se pencher sur:

- la validation des acquis en lien avec des compétences de direction;
- de nouvelles modalités de formation du cursus d'étude DAS;
- des offres adaptées de formation continue;
- l'évolution des besoins futurs en personnel de direction d'établissement.

Dans l'optique d'une mise en œuvre en 2020 de la convention révisée entre la CIIP et le Consortium FORDIF, une délégation COFORDIF et FORDIF en charge de l'élaboration de l'offre complétée de la FORDIF a vu le jour début 2019.

>>

Formation des enseignants et des cadres

Cette Délégation, mise en place suite à la séance de la COFORDIF de février 2019, s'est retrouvée deux fois, le 21 mars et le 17 mai 2019. Lors de la première séance, la Délégation s'est focalisée sur les demandes d'adaptation et d'évolution des contenus de la formation et suite à cette rencontre, la FORDIF a, par courrier du 15 mai 2019, fait un certain nombre de propositions et de commentaires sur ce qui avait été mis en place ces dernières années.

Lors de la deuxième séance, la Délégation a pris connaissance de ce courrier et en a déduit des propositions. Dans un deuxième temps, elle a discuté des aspects de l'évolution de l'offre et de son attractivité et a également dégagé des propositions.

Les propositions ont été soumises à la COFORDIF du 18 septembre 2019 qui en a pris connaissance, les a discutées et approuvées pour être transmises à la CLFE qui les a également approuvées dans sa séance du 18 octobre. Le 21 novembre 2019, les membres de l'Assemblée plénière ont pris acte des propositions formulées par la COFORDIF dans son rapport et ont préavisé positivement le projet d'adaptation de l'offre FORDIF.

État des lieux des formations et des besoins dans les cantons en 2019 et validation du rapport d'activité de la FORDIF

Chaque année, la COFORDIF valide le rapport d'activité de la FORDIF et tient à jour les effectifs de la formation. Les 60 participants de la volée CAS 17-18 sont arrivés au terme de leur formation en octobre 2018, 57 d'entre eux se sont vu délivrer leur titre en janvier 2019 ; tandis que la volée CAS 18-19 a débuté en janvier 2018 et s'est terminée en automne 2019 avec 60 participants.

La COFORDIF

Données factuelles

La commission s'est réunie à 2 reprises: les 2 février et 18 septembre.

Présidence: Hugo Stern (FR).

Collaboratrice scientifique: Eva Leuenberger (SG-CIIP) dès le 1^{er} février 2019.

Secrétariat: Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations: membres CLPO: Laurence Knoepfler Chevalley (NE) remplace Laurent Feuz ; SER: Pierre-Alain Porret remplace Jean-Marc Haller ; représentant du comité stratégique de la FORDIF: Thierry Dias remplace Guillaume Vanhulst ; représentant secondaire II: Gilles Revaz remplace Jean-François Gruet.

MÉDIAS, IMAGES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION, MITIC

Point 3.7 du programme 2016-2019

Site e-media et collaborations interinstitutionnelles

En 2019, l'unité « Médias » du SG-CIIP a notamment :

Thèmes traités

- assumé la responsabilité éditoriale et la gestion du site d'éducation aux médias www.e-media.ch, en poursuivant la production et la mise en ligne de ressources pédagogiques recommandées et en diffusant deux infolettres à 2000 abonnés; mis en ligne une extension qui permet d'accéder facilement aux quelques 600 fiches pédagogiques cinéma rédigées depuis 2005;
- produit des catalogues thématiques de ressources audiovisuelles destinés à être insérés dans ladite plateforme du Plan d'études romand;
- organisé la 16^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (cf. texte distinct) et animé à cet effet deux sessions de formation dans le cadre d'un CAS MITIC à la HEP-BEJUNE; collaboré activement avec le Centre de liaison pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), à Paris, pour renforcer les synergies entre nos deux semaines thématiques; suscité et supervisé la réalisation d'ateliers pratiques dans le cadre de la Coordination des bibliothèques vaudoises;
- mis en œuvre le mandat de prestations confié par la section cinéma de l'Office fédéral de la culture (OFC), pour la période 2016-2019;
- collaboré avec la Radio Télévision Suisse (RTS), en vue de la valorisation de contenus audiovisuels au service des disciplines scolaires, notamment dans le cadre du Prix RTS littérature ados, ainsi que pour la mise sur pied d'ateliers en éducation aux médias; réuni trois fois le groupe de liaison chargé de concrétiser les collaborations avec la RTS;
- produit les fiches pédagogiques liées aux projections scolaires du Festival de Fribourg, de Visions du Réel à Nyon, de « Delémont – Hollywood » et du festival Filmar en Amérique Latine; pris part aux activités du réseau suisse Cinéducation.ch et coordonné trois antennes régionales de la TRIBU des jeunes cinéphiles;
- assuré l'accompagnement pédagogique de projections scolaires organisées à Visions du Réel; mis sur pied un atelier consacré à la critique de cinéma au festival du film fantastique de Neuchâtel (NIFFF);
- sélectionné chaque semaine des émissions TV recommandées à l'intention des centres de documentation cantonaux et des médiathèques romandes (un accord passé avec le CFDP, le SEM Genève, la HEP-BEJUNE et la HEP Valais assure la mise en ligne d'une sélection restreinte de ces émissions sur laPlatform.ch);
- participé aux séances du groupe stratégique « Jeunes et médias » de l'OFAS, et au Forum national du 23 mai, dans le cadre du Programme national de promotion des compétences médiatiques; pris part aux séances du comité de visionnage de « Films pour un seul monde » (éducation 21);
- situé le contexte global de l'éducation aux médias en Suisse, à Berne, devant des membres de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe;
- pris part aux séances du comité de pilotage de Reflex, festival romand du cinéma des écoles et de la jeunesse; pris part au jury du Festival de l'Ultracourt, organisé par le Centre MITIC interjurassien;
- rédigé une chronique mensuelle dans *l'Éducateur* sur divers aspects de l'éducation aux médias (avec notamment un dossier spécifique de 14 pages dans l'édition de septembre).

Unité Médias: Christian Georges et Jacques Déboeuf, collaborateurs scientifiques (SG-CIIP).

L'Unité

Secrétariat: Jessica Sauser (SG-CIIP).

Collaboration d'une vingtaine de rédacteurs-pigistes externes.

MITIC

16^e Semaine des médias à l'école en Suisse romande (25-29 novembre 2019)

Pour la deuxième fois d'affilée, la Semaine des médias à l'école a été organisée en automne plutôt qu'au printemps. Par ce positionnement, le Secrétariat général de la CIIP a voulu éviter toute concurrence avec la Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF), traditionnellement ancrée autour du 20 mars. A l'invitation du Centre de liaison pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI), la manifestation romande a repris le thème de la 30^e Semaine de la presse et des médias dans l'école ® en France : *L'information sans frontières ?*

Quelques chiffres pour résumer cette 16^e édition :

- 1 agence de presse, 29 médias de presse écrite, 7 chaînes de radio, 5 chaînes de télévision, 3 médias en ligne et un opérateur télécom ont été partenaires ;
- 1 site Internet spécifique (www.semainedesmedias.ch), 1 page Facebook (<https://www.facebook.com/semainedesmediasCH/timeline>) et 1 fil Twitter (@SemainemediasCH) ont permis aux enseignants d'identifier les buts de la manifestation et l'ensemble des prestations proposées, télécharger les activités suggérées, commander du matériel pédagogique, solliciter une rencontre avec des professionnels des médias ou la visite d'un média, voire encore un atelier pratique ;
- 8186 visiteurs uniques ont été comptabilisés sur les sites www.e-media.ch et www.semainedes-medias.ch du 1^{er} septembre à fin novembre. Près de la moitié des usagers ont partagé le matériel pédagogique téléchargé avec des collègues ;
- 38 activités spécifiques ont été proposées aux classes, dont 14 inédites. Présentées dans des fiches pédagogiques en accès libre, elles étaient calibrées en fonction de l'âge des élèves (12 propositions d'activités au cycle 1, 17 au cycle 2, 18 au cycle 3, 16 au secondaire II) ;
- 1400 exemplaires de la brochure « La presse et l'actualité » ont été commandés par les enseignants ;
- 13 supports vidéos (documentaires, web série ou émissions de télévision) ont été mis en ligne sur la plateforme en ligne du PER ainsi que sur laPlattform ;
- 3 ateliers pratiques ont été proposés par l'Académie du journalisme et des médias de l'Université de Neuchâtel ; 1 table ronde s'est tenue le 19 mars au Centre de formation au journalisme et aux médias de Lausanne, sur le thème « Le politiquement correct tue-t-il les médias ? » ; 2 rencontres de classes avec un journaliste kurde exilé ont été animées par la section suisse de Reporters sans frontières ;
- 5'000 exemplaires de journaux ont été distribués gratuitement aux classes qui en avaient fait la demande durant la Semaine des médias à l'école, grâce à la générosité des éditeurs partenaires ; cette offre était couplée avec des accès aux contenus en ligne ;
- dix épisodes de la web série « La Semaine des médias », consacrée aux usages numériques des 7-10 ans, ont été diffusés sur les plateformes de la RTS, (à voir sur : <http://www.semainedesmedias.tv>) ; elle était associée à un jeu de plateau téléchargeable ;
- plus de 100 classes ont visité des médias ou rencontré des professionnels des médias ;
- 73 projets ont été soumis au concours de Unes de journaux et 28 au concours d'interviews radio ;
- 3 dossiers pédagogiques ont été publiés sur le site des Jeux olympiques de la jeunesse 2020, pour encourager les classes à réaliser interviews, compte rendus sportifs et vidéos.

Responsable: Christian Georges, collaborateur scientifique (SG-CIIP).

POLITIQUE DES LANGUES
Point 3.8 du programme 2016-2019

Commission langues et échanges (COLANG)



Jean-François Lovey
président de la COLANG

MANDAT

La COLANG a charge d'approfondir et de coordonner un ensemble de travaux, hors plans d'étude et moyens d'enseignement, jusqu'ici dispersés ou en attente. Selon son mandat, elle agit « en qualité d'instrument de coordination, d'élaboration et de conseil pour la CIIP dans le champ de la politique des langues, de la politique linguistique et interlinguistique francophone, du statut et de la place du français et des langues nationales, de l'allophonie et de l'apprentissage de la langue d'accueil, des échanges linguistiques d'élèves et d'enseignants et de la promotion de la lecture et du goût de lire en milieu scolaire ». Les travaux de la COLANG s'effectuent principalement dans les sous-commissions didactique (SCDID), linguistique et scientifique (SCLING) ainsi que promotionnelle et culturelle (SCPRO). L'Assemblée plénière a par ailleurs attribué un statut officiel de « Délégation suisse à la langue française » (DLF) à la délégation, constituée sous l'égide de la COLANG, qui prend part aux travaux du réseau des organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques (réseau OPALE) et aux rencontres internationales se déroulant dans ce contexte.

COLANG

Les travaux engagés, à l'initiative de la COLANG ou sur mandat, sont répartis dans les sous-commissions. Les travaux progressivement engagés dès l'année de constitution en 2016 sont décrits ci-après, en lien avec les sous-commissions qui s'en sont prioritairement chargées.

En préambule, il convient de dire que dans le contexte de la préparation du Programme d'activité 2020-2023, la COLANG s'est interrogée sur son organisation, en proposant que les sous-commissions soient dissoutes et remplacées par des groupes de travail ad hoc, plus à même de traiter de manière efficiente les problématiques abordées, étant entendu que le rôle dévolu à la Délégation à la langue française (DLF) resterait inchangé.

C'est d'ailleurs avec des modalités de fonctionnement qui anticipaient la future organisation du travail en groupes ad hoc que la COLANG, sous l'impulsion notamment de la SCLING, a répondu à l'invitation de produire des documents de cadrage destinés aux responsables politiques en charge de l'éducation, dans le cadre de l'élaboration, sous l'égide de la CIIP, de nouveaux moyens d'enseignement de français pour la scolarité obligatoire. L'objectif était de fournir des éléments nécessaires pour décider des choix à opérer en ce qui concerne l'application des rectifications orthographiques de 1990 et l'emploi d'une forme d'écriture inclusive. Plusieurs versions de tels documents ont été proposés en 2018 et 2019 et ont abouti, à l'été 2019, à des propositions concrètes pour la constitution d'un groupe de travail dont les travaux commenceront en 2020.

Activités

>>

Politique des langues

Sous-commission didactique (SCDID)

SCDID

Sensibilisée par le problème de la cohérence des parcours des futurs enseignant-es en langues étrangères – qui n’atteindraient pas uniformément les niveaux exigés, à savoir B2 pour le primaire et C1 pour le secondaire – la SCDID attend de prendre connaissance des résultats de la journée de travail du 4 septembre 2019 organisée par le Centre suisse enseignement secondaire II (ZEM CES) et la Conférence suisse des services de l’enseignement secondaire II formation générale (CESFG) sur la mise en œuvre de la Stratégie des langues de la CDIP pour la formation générale au secondaire II (octobre 2013) pour émettre, le cas échéant, des propositions de recommandations qu’elle soumettrait à la COLANG pour validation.

À la demande de la CSG, la SCDID a livré une définition de la notion de FLS (français langue seconde) rédigée par M. Laurent Gajo. Elle attend aujourd’hui un retour, voire un feu vert de la CSG, pour poursuivre sa réflexion sur la thématique du français comme langue étrangère et langue d’accueil.

La SCDID a poursuivi son rôle de soutien du projet *Italiano subito*, notamment en supervisant le processus d’information et en mettant les responsables de la méthode en contact avec les instances cantonales via la CLEO.

Enfin, plusieurs projets liés au domaine de la promotion des échanges linguistiques ont mobilisé l’attention des membres de la SCDID durant l’année 2019 et devraient se concrétiser dans l’année à venir, à savoir :

- la mutualisation des ressources pour les enseignant-es produites par les cantons, en collaboration avec l’agence *Movetia* ;
- l’exécution du mandat « Promotion des aspects didactiques des échanges linguistiques » dont un sous-groupe de la commission va analyser les conditions de faisabilité fin janvier 2020 ;
- l’analyse de la mise en œuvre de la stratégie nationale, suite à une intervention de Mme Christine Keller qui a pointé du doigt les divergences des infrastructures et ressources mises à disposition à l’interne des cantons suisses romands en matière d’échanges et de mobilité.

Sous-commission culturelle et promotionnelle (SCPRO)

SCPRO

La SCPRO assure son soutien à la Semaine de la langue française (SLFF) en contribuant notamment à la diffusion de l’information concernant l’offre pédagogique. Elle a par ailleurs mis à jour un inventaire des projets et activités visant à la promotion de la lecture et du goût de lire dans les classes. Après mûre réflexion, elle a toutefois conclu qu’en raison du risque de pratiquer la surenchère ou de se greffer sur l’existant, il ne serait pas pertinent de créer un projet propre à la CIIP, ni une structure visant à valoriser l’existant.

Sous-commission linguistique et scientifique (SCLING)

SCLING

À l’occasion de la SLFF 2019 qui, en Suisse, a mis l’accent sur « l’Afrique francophone » (cf. ci-dessous), la SCLING a invité M. Jean-Philippe Zouogbo, Maître de conférences à l’Université Paris Diderot, à donner une conférence publique le 19 mars dans les locaux de la CIIP, conférence intitulée « Pour un plurilinguisme équitable en Afrique de l’Ouest » et inscrite au programme officiel de la SLFF.

Plusieurs membres de la SCLING ont par ailleurs été impliqués dans l’édition d’un ouvrage reprenant des communications prononcées à l’occasion du colloque *L’image des langues: 20 ans après*, tenu fin 2017 à l’Université de Neuchâtel. L’ouvrage a paru en décembre 2019 sous le titre *Des mots et des langues qui nous parlent... Représentations langagières, enseignement et apprentissage* ([IRDP](#)).

Plusieurs membres de la SCLING ont en outre été invités pour des conférences, tables rondes, entretiens médiatiques ou missions diverses en lien avec les activités de la sous-commission, dans le cadre de la SLFF notamment, et ont à leur actif un certain nombre de publications sorties en 2018 portant sur des thèmes en relation avec les préoccupations de la SCLING.

>>

Politique des langues

Délégation à la langue française (DLF)[DLF](#)

La DLF a édité une première publication faisant suite au colloque *Les «linguasphères» dans la gouvernance mondiale de la diversité* qu'elle avait organisé à Fribourg dans le cadre de la rencontre OPALE annuelle 2018 (12-14 novembre). Il s'agit du recueil des résumés des interventions au colloque, publié en ligne en juin 2019 (www.dlf-suisse.ch). Une seconde publication est envisagée à plus long terme, de type ouvrage scientifique.

La rencontre annuelle 2019 du réseau OPALE a été organisée à Paris du 13 au 15 novembre, sous la responsabilité de la DGLFLF. La réunion des membres d'OPALE s'est tenue le mercredi 13 (après-midi) et le jeudi 14 dans les locaux de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF); les discussions ont porté notamment sur les projets communs, par exemple l'édition du *Livret des dix mots* (cf. ci-dessous), la coopération terminologique et le *Dictionnaire des francophones*. Le colloque scientifique *Pour des sciences en français – et en d'autres langues* a eu lieu le 15 à l'Institut de France. Le Prof. François Grin, président de la DLF, y a présenté une contribution intitulée «Uniformisation ou pluralité dans l'enseignement supérieur mondialisé: des illusions aux solutions»; il y a par ailleurs modéré une table ronde intitulée «Promouvoir un espace scientifique francophone?». Invité par la DLF, le Prof. Gilles Falquet (Université de Genève), a été l'un des intervenants à la table ronde «Le français, langue vivante des sciences et de la recherche?» modérée par Mme Ginette Galarneau, Présidente-Directrice générale de l'Office québécois de la langue française.

[OPALE](#)

La DLF a par ailleurs assuré pour la Suisse la coordination du livret des dix mots 2020, *Dis-moi dix mots au fil de l'eau*, projet pris en charge par le réseau OPALE en partie dans le cadre des activités liées à la SLFF (www.dismoidixmots.culture.fr). Dans la perspective de l'édition 2020, il a été décidé que la BD serait à l'honneur; les illustratrices Léandre Ackermann et Laura Dudler seront les contributrices suisses à l'ouvrage.

Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF)[SLFF](#)

La SLFF, coordonnée magistralement par Mme Isabelle Biedermann, a eu lieu du 14 au 24 mars 2019 et portait sur l'Afrique francophone.

L'Afrique comprend plus de 31 États où le français est parlé en première ou deuxième langue. Plus de la moitié des locuteurs quotidiens du français dans le monde se situent sur ce continent et ce chiffre est en progression. La richesse et la diversité culturelles de ces régions francophones d'Afrique étaient au centre de l'édition 2019 de la SLFF. La 23^e Semaine de la langue française et de la francophonie (SLFF) s'est déroulée du 14 au 24 mars 2019 dans une quinzaine de villes des différentes régions linguistiques de la Suisse. La thématique choisie a ainsi orienté un grand nombre de manifestations, telles que concerts, conférences, dictées, contes pour enfants, découvertes culinaires, films ou encore spectacles de théâtre. La soirée d'inauguration s'est déroulée au Depot B à Berne et a vu des contributions hautes en couleur, dont des prestations en slam et en français d'élèves issus d'écoles suisse-alsaciennes.

Pour cette deuxième édition dans la nouvelle formule dédiée à la découverte des diverses francophonies du monde, dont la prochaine portera sur les francophonies des îles (en 2020), on retrouve une riche offre pédagogique de dossiers pédagogiques élaborés par la Pädagogische Hochschule Luzern ainsi que l'École de langue et de civilisations françaises de l'Université de Genève. Toujours en lien avec la thématique, la SLFF 2019 a proposé également des ateliers de poésie-slam et un mini-festival de films.

Un site dédié à la [SLFF](#), fournit toutes les informations sur l'édition à venir et des archives sur celles qui se sont déjà déroulées.

>>

Données factuelles**La COLANG**

La COLANG s'est réunie à 2 reprises en 2019: 28 mai et 9 avril.

COLANG:

Présidence: Jean-François Lovey (VS).

Collaborateur scientifique: Andreas Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat: Jessica Sauser (SG-CIIP).

SCDID:

Présidence: Catherine Fernandez Sonino (GE).

Collaborateur scientifique: Philippe Roduit (SG-CIIP).

Secrétariat: Jessica Sauser (SG-CIIP).

SCLING:

Présidence: François Grin (UNIGE).

Collaboratrice scientifique: Virginie Conti (SG-CIIP).

Secrétariat: Nathalie Nazzari (IRDP).

SCPRO:

Présidence: Nicolas Bindschedler (GE).

Collaborateur scientifique: Andreas Dutoit Marthy (SG-CIIP).

Secrétariat: Nathalie Nazzari (IRDP).

Mutations: Sandrine Rinsoz remplacée par Mélanie Maridor-Jeanneret (SER).

Glossaire des patois de la Suisse romande, GPSR

MANDAT

Le Glossaire des patois de la Suisse romande est, depuis 1899, un acteur essentiel dans la mise en valeur du patrimoine linguistique romand. Placé sous le contrôle politique de la CIIP et établi dès son origine à Neuchâtel, il relève de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales et est désormais intégralement rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Il constitue l'un des quatre « Vocabulaires nationaux de la Confédération helvétique » et a pour mission de documenter le plus complètement possible les patois de son domaine linguistique, d'en faire l'analyse lexicologique et de rendre celle-ci accessible au public et au monde scientifique sous la forme d'un dictionnaire dialectal de grande ampleur.

Totalement dévoué à la rédaction de son dictionnaire, dont les fascicules 128 et 129 ont été publiés durant l'année sous revue, le GPSR développe en parallèle divers projets avec le double objectif de mettre en valeur ses riches matériaux et de faire connaître ses travaux à un plus large public: une base de données consultable en ligne, un guide de lecture du Glossaire, un projet de « mots vedettes » et l'immense travail de rétrodigitalisation de l'ensemble déjà publié du Glossaire, dans ses trois perspectives diachronique, pluridialectale et critique.

Directeur: Yan Greub (CNRS, France).

Administration: Dr Dorothée Aquino (GPSR).

<http://www.unine.ch/gpsr>

Activités

POLITIQUE CULTURELLE

Point 3.9 du programme 2016-2019

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles, CDAC



Philippe Trinchan
président de la CDAC

MANDAT

La conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC) est chargée d'exécuter les décisions de la CIIP et d'assurer leur application dans les cantons. Elle étudie et propose à la CIIP des mesures de coordination ou des réalisations communes. Par le biais de la conférence suisse des chefs de service des affaires culturelles (KBK), elle est en lien avec Pro Helvetia, l'Office fédéral de la culture ainsi qu'avec la Conférence des villes suisses. Lieu d'échange d'informations et d'expériences entre cantons, la CDAC permet de promouvoir une politique culturelle cohérente en Suisse romande.

Soutien à l'édition, à la diffusion et à la promotion du livre sur le plan romand

La CDAC a participé aux Assises romandes du livre, le 2 mai 2019 au Salon du livre de Genève. Le dispositif *Livre+* mis en place en 2017 et s'étendant sur une période de trois ans a été présenté et comparé avec des dispositifs similaires en France, en Belgique et au Québec. Ces échanges sur la politique d'encouragement culturelle de différents pays ont démontré l'intérêt de tels soutiens.

Par ailleurs, la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) a été mandatée pour l'évaluation du dispositif *Livre+* (première édition de 2016 à 2019). Un rapport intermédiaire a été présenté à la CDAC en novembre 2019 ; le rapport final sera rendu en janvier 2020.

Médiation culturelle pour le jeune public et accès à la culture

Suite au rapport et aux recommandations de la CDAC relatifs à *l'accès à la culture et à la médiation culturelle pour les jeunes publics en Suisse romande*, le groupe de travail intercantonal dédié à la médiation culturelle poursuit ses travaux. En novembre, la CDAC a validé les orientations prises d'un guide de réalisation d'un dossier pédagogique destiné aux acteurs culturels romands et d'un aide-mémoire pour préparer les élèves à une sortie culturelle.

La CDAC a reçu en septembre l'Association 20 ans 100 francs pour un premier bilan du lancement de l'abonnement éponyme à la saison 2018-2019 dans les cantons de Berne (francophone), Fribourg, Jura, Neuchâtel et Valais. La CDAC a accepté la proposition de l'association d'étendre l'abonnement aux jeunes jusqu'à 25 ans.

Dispositif de soutien à la création théâtrale *Label+ romand – arts de la scène*

La CDAC en tant qu'Assemblée générale de *Label+ romand – arts de la scène* a validé le rapport d'activité, les comptes 2018 et le budget 2019. Elle s'inquiète par ailleurs de la fragilisation des productions dans les arts de la scène.

Thèmes traités

>>

Politique culturelle

En 2019, Christine Salvadé, Cheffe de l'Office de la culture de la République et canton du Jura a succédé à Jérôme Benoit à la présidence de l'association.

CORODIS

La Sélection suisse en Avignon, programme conjoint de la Commission romande de diffusion des spectacles et de Pro Helvetia a bénéficié d'une visibilité exceptionnelle lors de sa quatrième édition, ce qui démontre l'excellence du travail effectué et la pertinence de ce dispositif.

Cinéforum

La CDAC a examiné les orientations stratégiques et perspectives de la Fondation romande pour le cinéma pour la période 2021 à 2025. Les orientations souhaitées par Cinéforum sont au nombre de quatre : i) soutien à la relève, ii) professionnalisation et structuration de la branche, iii) soutien à l'innovation et aux nouvelles écritures et iv) distribution et accessibilité des œuvres à long terme. La CDAC et la Fondation romande présenteront ces propositions à la CSG et à l'AP-CIIP début 2020.

FCMA – Fonds de soutien à la structuration d'un projet musical et professionnel en musiques actuelles

En mai, la CDAC a renouvelé une partie de la commission d'attribution indépendante, composée de professionnel·les du milieu de la musique. L'édition 2019 a sélectionné onze projets d'artistes romands, qui vont chacun bénéficier d'une aide financière allant de 5'000.- à 15'000.- francs.

Mobilité des artistes, des productions et des publics dans l'espace culturel romand

Parmi les mesures recommandées par la Fondation pour le développement durable dans les régions de montagne (FDDM) dans son rapport de 2018, la CDAC a établi une priorisation dans une optique de durabilité, de consolidation de l'espace culturel romand et d'innovation. Ce plan d'action a été soumis à la CSG en vue d'une mise en œuvre progressive dès 2020.

Un groupe de travail comprenant des représentants de la CDAC, de la Commission romande de diffusion des spectacles (CORODIS), de la Fédération romande des arts de la scène (FRAS) et de Pro Helvetia a été mis en place à l'automne pour analyser et développer la diffusion et la coproduction en Suisse romande. D'autres actions touchant à la mobilité dans les musiques actuelles, les arts visuels, ainsi que la création d'un Forum seront traitées en 2020.

Dans l'intervalle, la CDAC a reçu en septembre Pro Helvetia afin d'échanger sur la thématique de la mobilité des artistes et des productions. La fondation souhaite également renforcer la diffusion en Suisse et à l'étranger, et soutient la démarche entreprise par la CDAC. Une nouvelle rencontre est prévue en 2021.

Observatoire romand de la culture

Suite à une présentation d'un projet de cartographie des arts de la scène de la Fédération romande des arts de la scène FRAS, la CDAC s'est approchée de la HES-SO pour lui proposer d'étudier avec elle la création d'un Observatoire romand de la culture. La réponse ayant été positive et l'Université de Lausanne (Unil) et la Ville de Lausanne souhaitant également y participer, un doctorant réalisera une étude de faisabilité sur la création d'un tel dispositif en 2020.

Mettre en valeur l'espace culturel romand et ses dispositifs d'encouragement

Afin de mettre en valeur les dispositifs culturels romands et le développement de l'espace romand de la culture, la CDAC a mandaté une agence pour refondre et rééditer la brochure de présentation des dispositifs en 2020.

Demandes de soutien financier

La CDAC a examiné de manière coordonnée diverses demandes de soutien financier adressées aux collectivités publiques pour des réalisations ou manifestations culturelles.

>>

CDAC suisse et Office fédéral de la culture

Les dossiers et interventions au sein de la Conférence suisse des chefs de la culture (KBK) ont été préparés et discutés par la CDAC romande, qui participe aux débats et prend activement part aux décisions de la Conférence suisse. M. Jacques Cordonier, chef du service de la culture du Valais, représente la conférence romande au sein du comité de la conférence suisse.

Par ailleurs, plusieurs membres de la CDAC participent aux groupes de travail du Dialogue culturel national qui, sur des thèmes spécifiques (littérature, participation culturelle, musées, etc.), réunissent des représentants de la Confédération, des villes et des cantons.

En 2019, la CDAC s'est également positionnée sur le message Culture de la Confédération pour la période 2021-2024, et sur une demande du Syndicat des enseignants (SER) à la CIIP, relative à la gratuité des entrées aux musées pour les classes romandes.

Données factuelles

La CDAC s'est réunie à cinq reprises en 2019 : les 2 février, 2 et 3 mai pour son séminaire annuel, 14 juin, 19 et 20 septembre, ainsi que le 22 novembre.

Présidence : Philippe Trinchan (FR).

Secrétariat : Virginie Beyeler (SG-CIIP).

Mutations : Jérôme Benoit (BE) et Pierre-Alain Hug (GE) ont quitté leurs fonctions et ont respectivement été remplacés par Mélanie Cornu (BE) et André Klopmann (GE).

La CDAC

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

Point 3.10 du programme 2016-2019

Institut de recherche et de documentation pédagogique, IRDP



Viridiana Marc
directrice de l'IRDP



MANDAT - MISSIONS

L'IRDP est l'une des trois entités du Secrétariat général de la CIIP et en constitue la structure scientifique permanente (cf. statuts CIIP, 2015). À ce titre, il est principalement chargé de :

- l'évaluation des actions, des instruments et des résultats fondés sur les références communes au sein de l'Espace romand de la formation d'une part,
- de la recherche et du soutien scientifiques et documentaires nécessaires aux décisions, aux actions et aux organes de la CIIP d'autre part.

Dans le cadre de l'élaboration de son programme d'activité pour une période administrative quadriennale, l'Assemblée plénière de la CIIP détermine le mandat de prestations de l'IRDP, qui précise les tâches spécifiques attendues. Dans le cadre des objectifs de la CIIP et du développement de l'Espace romand de la formation, l'IRDP peut également conduire des recherches scientifiques, généralement sur demande d'un canton, ou participer à des projets de recherche externes.

50 ans

Cette année 2019 a d'abord été une année anniversaire pour l'IRDP : l'ensemble des collaborateurs de l'Institut, ainsi que quelques-uns du SG-CIIP et de l'UMER se sont largement mobilisés pour mettre en place les deux journées de septembre dévolues à fêter le jubilé de l'IRDP sur le thème de *La diversité : un défi pour l'école, une question pour la recherche*. Plusieurs ateliers ont ainsi été élaborés afin de présenter différents dispositifs existants, conçus pour soutenir les apprentissages des élèves selon leurs divers besoins et ont été montés dans les murs de l'Institut. Plusieurs contributions scientifiques de chercheurs issus d'universités et HEP romandes, ainsi que de l'EPFL, ont fait l'objet d'une journée de colloque. L'ensemble de ces contributions a été mis en ligne sur le site de l'[IRDP](#).

Une année de bilan

Cette année fut aussi l'occasion des bilans en vue du prochain programme d'activité de la CIIP. L'ensemble des travaux réalisés lors de la période 2016-2019 a été interrogé au regard d'une part du mandat de l'IRDP, d'autre part du programme d'activité 2016-2019, dans la perspective de proposer des ajustements à son mandat et de nouvelles contributions pour le prochain programme 2020-2023. >>

Réalisations

Recherche et documentation

Soutien scientifique aux travaux romands

L'année 2019 a permis d'investir plus largement les rôles de représentation dans les organes, de soutien et d'aide à la décision sur divers dossiers. Les principales contributions aux réflexions menées ont été les suivantes :

- la plupart des dossiers traités en COPED, puis en CLEO, sont répartis entre plusieurs collaborateurs de l'IRDP, lesquels relèvent de possibles points de difficulté et les étayent ; ce procédé permet une préparation approfondie des sujets, portée ensuite en séance par sa directrice ;
- des notes étayant certaines notions et concepts sont également rédigées afin de soutenir les échanges et les réflexions des COPED et CLEO, voire du Comité éditorial (lié au MER *Français 1-8*), en vue de leur préavis et décisions respectifs ;
- en soutien à l'équipe de rédaction des MER *Français 1-8*, une équipe de l'Institut s'est investie dans l'élaboration de modèles didactiques du genre, en lien avec le PER, offrant ainsi des bases opérationnelles pour la conception des parcours qui structureront les prochains moyens d'enseignement ; ce travail est également conçu pour s'étendre aux besoins des futures rédactions pour le cycle 3 ;
- les derniers rapports relatifs au dispositif de probation des MER *Géographie 11^e* et *Histoire 11^e* ont été rédigés au printemps et durant l'été, suite à la réunion des groupes Focus et aux résultats des derniers questionnaires ;
- en plus d'une participation administrative et scientifique aux sous-groupes de la COLANG, plusieurs collaborateurs de l'IRDP et du SG-CIIP ont préparé le dossier de réflexion quant à la politique à suivre en matière d'orthographe et de rédaction non discriminatoire (ou inclusive), afin de permettre le débat en COLANG et d'offrir des propositions en CSG ;
- la relecture de nombreux dossiers pédagogiques dans le cadre de la Semaine de la langue française, dossiers ensuite mis en ligne sur le site de la [SLFF](#).

Nombre de collaborateurs de l'Institut participent ainsi de façon active aux travaux des commissions de la CIIP (COPED, COLANG, COMEPRO, etc.).

Enseignement et apprentissages

Les différentes contributions des collaborateurs se complètent dans la réalisation des travaux liés au mandat de prestations, qui s'appuie largement sur les différentes recherches menées et réciproquement. Mentionnons en particulier les travaux suivants :

- suite au colloque *L'image des langues : 20 ans après*, organisé conjointement, fin 2017, par l'Université de Neuchâtel, l'IRDP et l'Université Grenoble Alpes, l'Institut a assuré l'édition d'une sélection de contributions concernant le contexte scolaire, notamment les représentations des élèves et des enseignants à propos des langues enseignées ou présentes dans l'environnement scolaire ;
- à partir de l'automne 2019, des travaux relatifs à la place du numérique dans les apprentissages des élèves ont été initiés, notamment un état de la recherche quant à l'exposition des enfants et des jeunes aux écrans, ainsi qu'une typologie des activités numériques, de leurs caractéristiques et, à terme, de leurs plus-values pédagogiques ;
- le développement de six séquences didactiques pour l'enseignement du français, disponibles en ligne, dans l'attente des nouveaux MER *Français* et potentiellement exploitables dans ceux-ci.

Bien d'autres participations et contributions à différents réseaux romands de didactiques disciplinaires ou à des réseaux internationaux font également partie des travaux réalisés, permettant à l'équipe de maintenir son niveau d'expertise dans plusieurs domaines du PER et de contribuer aux réflexions visant de nouvelles approches pédagogiques dans l'enseignement de certains savoirs (comme la grammaire par exemple). Cette année a particulièrement été riche de présentations touchant l'éveil aux langues et les moyens d'enseignement EOLE intéressent passablement nos voisins européens.

Évaluation

Suite à l'analyse d'items évaluatifs en français et en mathématiques en 2018, issus des épreuves des cantons romands, l'équipe en charge des travaux relatifs aux *Epreuves romandes communes – banque d'items* a bénéficié des apports de praticiens (Groupe de résonance associé à la COMEPRO) et de

>>

didacticiens de diverses HEP romandes, afin de réaliser une sélection susceptible d'être prétestée avec des élèves. Sur préavis de la COMEPRO et décision de la CLEO, des axes privilégiés ont été retenus, à savoir la *compréhension de l'écrit en français* et la *résolution de problèmes en mathématiques*. Cinq classes par cantons ont été mises à disposition entre mai et juin 2019 afin de tester les items sélectionnés. La deuxième partie de l'année a été consacrée à réaliser les premières analyses, lesquelles ont été présentées à la COMEPRO en septembre et le seront au début de l'année 2020 à la CLEO.

La *Banque d'items romande*, développée en 2018, s'enrichit au fur et à mesure des analyses des items et sera, à terme, l'objet de réflexions quant à l'accès qu'il s'agira d'offrir aux cantons. On notera encore qu'une collaboratrice de l'Institut a initié une thèse de doctorat sur la mesure de la difficulté des textes et questions de français, apports hautement pertinents dans le cadre des travaux d'analyse des items.

Par ailleurs, plusieurs collaborateurs de l'IRDП participent à des réseaux spécialistes de ce domaine (comme celui de l'ADMEE) et quelques collaborateurs travaillent également à des réflexions internationales (comme le réseau IEAN) visant à penser et promouvoir une évaluation comme soutien à l'apprentissage et envisageant des processus impliquant les diverses strates du système (chercheurs, coordinateurs, politiques).

Collaborations et réseaux

Indicateurs et monitoring

Les informations et données relatives à l'*Espace romand de la formation* (ERF) ont été actualisées en 2019, ainsi que les indicateurs qui lui sont associés, tous consultables sur les pages de l'[IRDП](#) relatives au monitoring. Ce vaste travail de suivi vise à observer certains phénomènes éducatifs et effets des réformes sur les structures, les acteurs et leurs activités.

La venue d'une nouvelle collaboratrice en charge du secteur a permis de réinterroger la notion d'indicateurs. Les échanges avec le *Service de la recherche en éducation* (SRED) du canton de Genève et l'*Unité de recherche pour le pilotage des systèmes pédagogiques* (URSP) du canton de Vaud ont également abordé la difficulté et les limites que représente la conception de tels indicateurs. Bien que la constitution des informations nécessaires à renseigner l'ERF se heurte régulièrement à d'importantes différences dans la manière dont les données sont établies dans chacun des cantons, la constitution au fil des années de ces diverses informations devraient nous permettre de fournir, à terme et à condition que les définitions et dispositifs de prise d'information restent stables, une vision évolutive de l'ERF.

Suite également à la collaboration instaurée entre l'IRDП, le SRED et l'URSP ces dernières années, les données harmonisées auprès des cantons a permis d'actualiser les [Statistiques de l'Espace romand de la formation pour l'année 2019](#).

Ce secteur prend également en charge certains mandats externes, tel celui confié par le canton de Neuchâtel relativement à la rénovation opérée dans l'organisation de son cycle 3. Les diverses productions ont été remises au mandant et une publication [irdpFOCUS](#) destinée aux participants de l'étude a été fournie en juin 2019.



>>

Documentation en sciences de l'éducation

Le secteur *Documentation* dispense un service de bibliothèque en lien avec le réseau de l'espace BEJUNE; de nombreux ouvrages sont venus enrichir son fond cette année, tout en procédant à un désherbage. Sont également produits une *Veille scientifique* à quinzaine et une *Actualité pédagogique* hebdomadaire. Cette dernière s'est vu augmentée d'articles issus de nouveaux magazines romands; de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées à sa base de données (option de recherches, sélection d'articles à conserver ou à envoyer par courriel) qui s'est amplifiée de 1'400 nouveaux articles cette année.

Mutations: Durant l'année 2019, quelques mouvements de personnel ont été réalisés à l'IRDP: une nouvelle collaboratrice a été engagée, partageant son temps entre le SG-CIIP et l'institut, et un collaborateur s'est orienté dans un secteur de recherche connexe, dans une institution partenaire; une assistante a souhaité se réorienter. Mentionnons encore qu'une collaboratrice du SG-CIIP a partiellement été engagée à l'IRDP pour compléter une équipe de recherche. Enfin, la nouvelle directrice a pris ses fonctions au début de l'année 2019.

Documentation

IRDP

Recherche et documentation

Conseil scientifique de l'IRDP, CS-IRDP



Pierre-François Coen
président du CS-IRDP

MANDAT

Le Conseil scientifique de l'IRDP, constitué de personnalités suisses et étrangères issues de Hautes écoles ou d'institutions scientifiques, a le mandat d'évaluer les travaux et les qualifications de l'IRDP et de conseiller sa direction dans la conduite des activités de recherche et dans le développement de ses spécificités scientifiques.

Au cours de l'année 2019, du fait d'une part du changement de direction et du 50^e anniversaire de l'IRDP, d'autre part de l'annulation de dates pressenties à l'automne par manque de participants, le CS-IRDP n'a pu se réunir.

Les contacts avec le président ont toutefois permis de discuter des orientations futures à prévoir pour le prochain programme d'activités 2020-2023, lesquelles seront présentées au printemps prochain aux organes décideurs. Le rythme des réunions se verra donc quelque peu modifié, mais le mandat du CS-IRDP demeurera globalement intact.

Données factuelles

Le CS-IRDP ne s'est pas réuni en 2019. Il se verra réorganisé en 2020.

Présidence: Pierre-François Coen (HEP FR).

Secrétariat: Nathalie Simonet (IRDP).

Activités

Le Conseil scientifique

Recherche et documentation

Commission de coordination de la recherche en éducation, COCRE



Jérôme Amez-Droz
président de la COCRE

MANDAT

La COCRE est chargée de conseiller l'Assemblée plénière sur les besoins, les priorités et les collaborations possibles en matière de recherche dans le domaine de l'éducation et de la formation, en lien avec le programme d'activité de la CIIP et le mandat de prestations confié à l'IRDP. Elle réunit des délégués des cantons, du Conseil académique des Hautes écoles romandes en charge la formation des enseignants (CAHR), des Universités romandes et des associations d'enseignants (SER et SSPES) et de chefs d'établissement (CLACESO et CDG-SRT), ainsi que les directeurs respectifs de l'IRDP (CIIP), du SRED (GE) et de l'URS (VD). Le directeur du Centre suisse de coordination de la recherche en éducation (CSRE) ainsi qu'un délégué de la section romande de la Société suisse de recherche en éducation (SSRE) sont invités permanents.

Au cours de l'année 2019, la COCRE s'est réunie une fois, le 29 mai, où elle a en particulier traité :

- des réflexions en cours sur le resserrement et l'approfondissement du travail sur les indicateurs de l'Espace romand de la formation : des priorités quant aux objets traités devront être posées tout en réglant notamment les questions de timing, de standardisation et de format ;
- de la gestion de la mise à disposition et de l'accès aux données de la recherche en éducation, où une coordination au niveau intercantonal serait à construire ;
- de la publication par la CDIP des résultats de la première enquête sur l'atteinte des objectifs nationaux de formation (CoFo) : l'apport d'une expertise plus détaillée, tant dans l'analyse approfondie des données que sur le plan méthodologique (via l'institut interfacultaire UNIBE), serait à prévoir ;
- son bilan d'activité sur la période 2016-2019 : si les membres y voient un espace d'échanges d'informations riche entre les institutions de recherche, son effectif élevé et le faible taux de participation constatés incitent à proposer, pour la période 2020-2023, la mise en place d'une CODICRE latine, telle qu'elle avait pu exister par le passé, mais dans une nouvelle forme avec notamment des liens plus forts avec les organes dirigeants de la CIIP.

Activités

Données factuelles

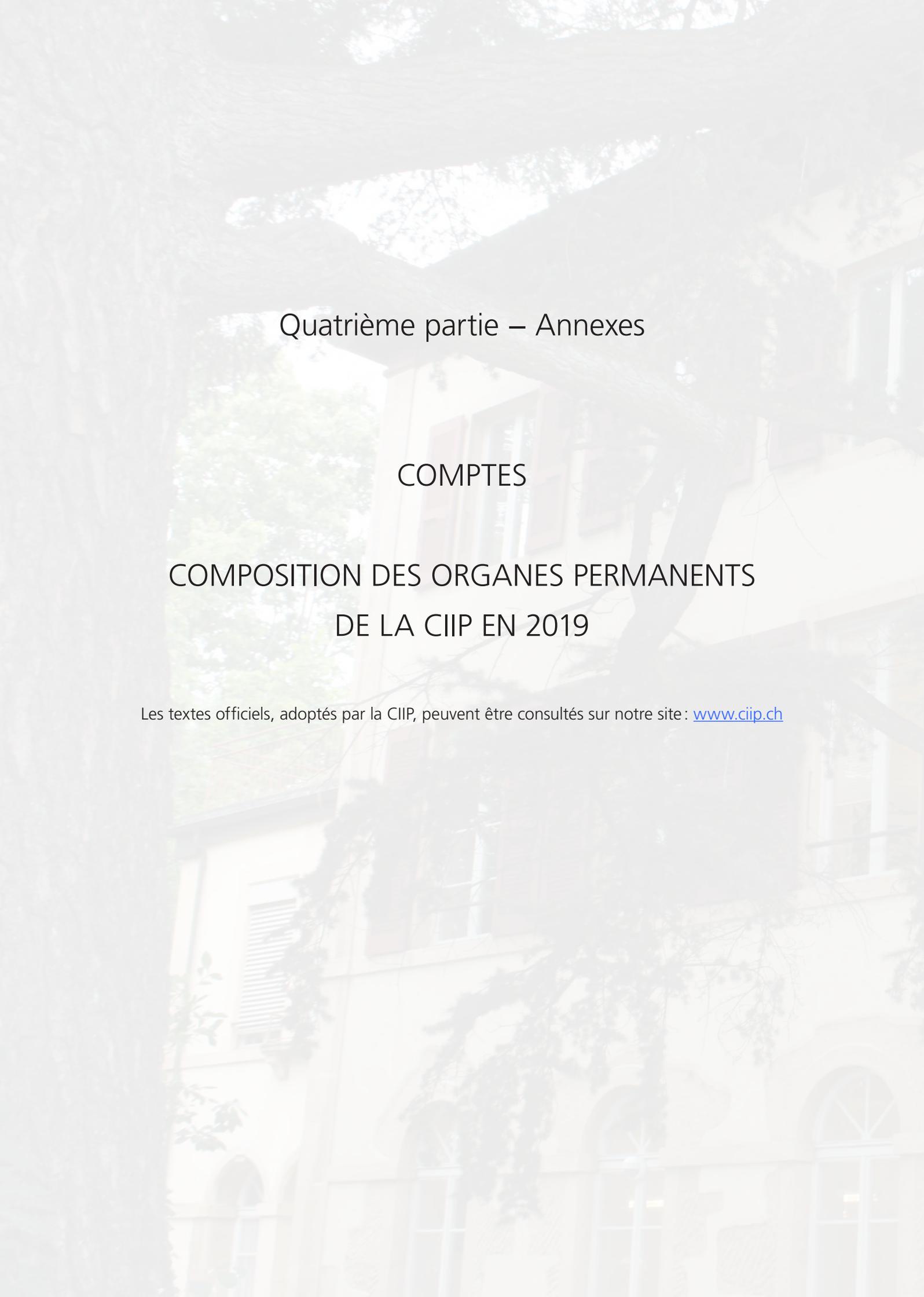
La COCRE s'est réunie une fois le 29 mai 2019.

Cette séance était la dernière, la COCRE ayant été dissoute par l'AP-CIIP à la fin de l'année 2019.

Présidence : Jérôme Amez-Droz (NE), président de la CSG.

Secrétariat : Pascale Lamarre (SG-CIIP).

La COCRE

The background of the page is a faded, light-colored photograph of a multi-story building with several windows and a large tree in the foreground. The text is overlaid on this image.

Quatrième partie – Annexes

COMPTES

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2019

Les textes officiels, adoptés par la CIIP, peuvent être consultés sur notre site : www.ciip.ch

COMPTES

SG-CIIP, IRDP et Unité des moyens d'enseignement (UMER)

Situation au 31.12.2019

BILAN	
ACTIF	20'639'769.88
Patrimoine financier	20'639'769.88
Disponibilités et placements à court terme	5'551'338.89
Débiteurs	812'078.40
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	586'366.95
Compte courant avec tiers	622.35
Créances fiscales (TVA, IA)	134'879.70
Fonds de tiers, projets de traduction OrTra/SEFRI (UMER-FP)	70'209.40
Comptes courants internes	0.00
Autres créances (dont garantie compte en douane)	20'000.00
Actifs de régularisation	5'756.75
Moyens d'enseignement	14'270'595.84
Produits finis - UMER-SO (stock des ouvrages)	79'900.00
Travaux en cours - UMER-SO (compte des investissements)	14'190'695.84

BILAN	
PASSIF	20'639'769.88
Capitaux de tiers	16'151'189.12
Engagements courants	288'445.22
Engagement courants provenant de livraisons et de prestations de tiers	272'908.02
Comptes courants avec tiers	14'403.00
Impôts	1'134.20
Fonds de tiers	46'855.25
Médias (OFC)	16'312.00
Plan d'études maturité professionnelle (SEFRI)	30'543.25
Passifs de régularisation	128'631.65
Provisions à court terme	352'000.00
Provision pour les vacances non prises	252'000.00
Provision pour litige avec entreprise mandatée (UMER-SO)	100'000.00
Engagements financiers à long terme	15'335'257.00
Contribution remboursable des cantons UMER-SO	15'290'157.00
Contrat de subventionnement SEFRI pour l'UMER-FP	45'100.00
Capital propre	4'488'580.76
Capital de dotation	500'000.00
Réserve UMER-FP	1'542'633.91
Fonds propres affectés	805'420.00
EPROCOM, épreuves romandes communes ¹	291'111.00
Promotion de la lecture (COLANG)	85'000.00
Réactualisation Mathématiques 9-11 ²	359'919.00
Réactualisation SHS GEO 5-8 ²	50'199.00
Réactualisation Anglais 7-11 ²	19'191.00
Excédent/découvert du bilan	1'640'526.85
Résultat annuel SG-IRDP¹	-185'748.26
Résultat annuel UMER-SO²	168'365.66
Résultat annuel UMER-FP	280'019.07
Résultats cumulés des années précédentes (SG et UMER-SO)	1'377'890.38

Dès 2015, application du RFI révisé le 26.11.2015 : activation des investissements moins les amortissements depuis 2013, date à partir de laquelle les cantons financent les réalisations de nouveaux moyens d'enseignement par le biais d'une contribution remboursable.

¹ La différence de résultat entre le bilan et les comptes du SG/IRDP provient de l'utilisation en 2019 du fonds propre affecté au projet EPROCOM/banque d'items.

² La différence de résultat entre le bilan et les comptes de l'UMER-SO provient des fonds propres affectés à la réactualisation de moyens (Mathématiques 9-11, Géo 5-8, Anglais 7-11) alimentés selon le résultat net de ces collections (après amortissement).

COMPTE DE RÉSULTATS				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'338'246.98	13'783'660.05	2'169'365.98	22'291'273.01
Charges de personnel	4'396'141.84	840'584.46	415'155.33	5'651'881.63
Salaires du personnel	4'070'298.17	778'925.00	305'720.00	5'154'943.17
Travailleurs temporaires	229'486.90	27'382.20	97'602.50	354'471.60
Prestations de l'employeur	75'198.84	34'277.26	10'562.83	120'038.93
Autres charges du personnel	21'157.93	0.00	1'270.00	22'427.93
Charges de biens et services, autres charges	1'373'606.64	11'780'812.24	1'552'818.65	14'707'237.53
Charges de matières et de marchandises	49'196.08	11'301'875.11	1'061'200.90	12'412'272.09
Immobilisations de biens non activés	181'638.07	136'885.44	1'500.00	320'023.51
Eau, énergie, combustible	36'403.50	0.00	0.00	36'403.50
Prestations de service et honoraires	678'543.53	311'986.66	468'935.00	1'459'465.19
Loyers	303'053.75	0.00	0.00	303'053.75
Dédommagements aux externes	122'036.31	3'285.97	8'346.80	133'669.08
Pertes sur créances	0.00	0.00	0.00	0.00
Diverses charges d'exploitation	2'735.40	26'779.06	12'835.95	42'350.41
Amortissement immobilisations incorporelles	0.00	1'044'263.35	0.00	1'044'263.35
Charges de transfert	308'498.50	0.00	0.00	308'498.50
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	161'392.00	421'392.00
Imputations internes	0.00	118'000.00	40'000.00	158'000.00
REVENUS D'EXPLOITATION	6'000'325.06	14'150'388.40	2'449'385.05	22'600'098.51
Taxes	165'813.06	14'121'404.10	1'812'714.65	16'099'931.81
Revenus divers	0.00	28'659.55	0.00	28'659.55
Prélèvement sur fonds de tiers	11'000.25	0.00	65'542.40	76'542.65
Revenus de transferts	5'405'511.75	324.75	409'928.00	5'815'764.50
Subventions à redistribuer	260'000.00	0.00	161'200.00	421'200.00
Imputations internes	158'000.00	0.00	0.00	158'000.00
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'EXPLOITATION	-337'921.92	366'728.35	280'019.07	308'825.50
Charges financières	720.39	9'429.61	0.00	10'150.00
Revenus financiers	0.00	0.00	0.00	0.00
RESULTAT DE FINANCEMENT	-720.39	-9'429.61	0.00	-10'150.00
RESULTAT OPERATIONNEL	-338'642.31	357'298.74	280'019.07	298'675.50
Utilisation des fonds propres affectés				
SG : EPROCOM (→ 2020), puis développement applica- tion banque d'items avec solde du fond	152'894.05	0.00	0.00	152'894.05
UMER-SO : Réactualisations MER	0.00	-188'933.08	0.00	-188'933.08
RESULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTES (au bilan)	-185'748.26	168'365.66	280'019.07	262'636.47

COMPTE DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	3'735'184.16
Immobilisations incorporelles	3'735'184.16
Report au bilan : actif travaux en cours	-3'735'184.16
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1'026'376.35
Report au bilan : actif travaux en cours	-1'026'376.35
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-2'708'807.81

BUDGET 2019 DES INVESTISSEMENTS UMER-SO	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4'638'000
Immobilisations incorporelles	165'000
Autres immobilisations	4'473'000
Report au bilan : actif travaux en cours	-4'638'000
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1'474'000
Report au bilan : actif travaux en cours	-1'474'000
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-3'164'000

BUDGET 2019				
	SG-IRDP	UMER-SO	UMER-FP	Totaux
CHARGES D'EXPLOITATION	6'893'800	13'988'200	2'145'700	23'027'700
Charges de personnel	4'836'600	870'000	567'000	6'273'600
Salaires du personnel	4'255'000	775'000	285'000	5'315'000
Travailleurs temporaires	356'600	60'000	270'000	686'600
Prestations de l'employeur	186'500	34'000	10'000	230'500
Autres charges du personnel	38'500	1'000	2'000	41'500
Charges de biens et services, autres charges	1'491'200	11'526'200	1'377'500	14'394'900
Charges de matières et de marchandises	67'500	11'105'000	800'000	11'972'500
Immobilisations de biens non activés	94'000	211'600	148'500	454'100
Eau, énergie, combustible	40'000	0	0	40'000
Prestations de service et honoraires	865'700	199'600	355'000	1'420'300
Loyers	275'000	0	0	275'000
Dédommagements aux externes	147'000	0	28'000	175'000
Pertes sur créances	0	0	0	0
Diverses charges d'exploitation	2'000	10'000	46'000	58'000
Amortissement immobilisations incorporelles	0	1'474'000	0	1'474'000
Charges de transfert	306'000	0	0	306'000
Subventions à redistribuer	260'000	0	161'200	421'200
Imputations internes	0	118'000	40'000	158'000
REVENUS D'EXPLOITATION	5'992'402	13'894'900	2'046'000	21'933'302
Taxes	143'500	13'933'000	1'470'000	15'546'500
Revenus divers	0	-38'100	0	-38'100
Prélèvement sur fonds de tiers	30'000	0	0	30'000
Revenus de transferts	5'400'902	0	414'800	5'815'702
Subventions à redistribuer	260'000	0	161'200	421'200
Imputations internes	158'000	0	0	158'000
RESULTAT PROVENANT D'ACTIVITES D'EXPLOITATION	-901'398	-93'300	-99'700	-1'094'398
Charges financières	500	500	0	1'000
Revenus financiers	0	0	0	0
RESULTAT DE FINANCEMENT	-500	-500	0	-1'000
RESULTAT OPERATIONNEL	-901'898	-93'800	-99'700	-1'095'398
Utilisation des fonds propres affectés				
SG : EPROCOM (→ 2020), puis développement application banque d'items avec solde du fond	194'100	0	0	194'100
UMER-SO : Réactualisations MER	0	-116'000		-116'000
UMER-FP sur réserve : Plateforme électronique	0	0	99'700	99'700
RESULTAT AVEC UTILISATION DES FONDS PROPRES AFFECTES (au bilan)	-707'798	-209'800	0	-917'598

COMPOSITION DES ORGANES PERMANENTS DE LA CIIP EN 2019

* les membres des Bureaux sont marqués d'un astérisque

Assemblée plénière (CIIP)

NEUCHÂTEL	Monika MAIRE-HEFTI, présidente
BERNE	Christine HAESLER
FRIBOURG	Jean-Pierre SIGGEN, vice-président
GENÈVE	Anne EMERY-TORRACINTA
JURA	Martial COURTET
TESSIN	Manuele BERTOLI
VALAIS	Christophe DARBELLAY
VAUD	Cesla AMARELLE
SG-CDIP, invité perm.	Suzanne HARDMEIER
SG-CIIP	Olivier MARADAN → juillet Pascale MARRO, dès août
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

CONFÉRENCES

Conférence des secrétaires généraux (CSG)

NEUCHÂTEL	Jérôme AMEZ-DROZ, président
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA
FRIBOURG	Michel PERRIARD
GENÈVE	Nicolas BINDSCHEDLER
JURA	Christophe CATTIN
TESSIN	Emanuele BERGER
VALAIS	Jean-François LOVEY → oct. Jean-Philippe LONFAT, dès nov.
VAUD	François MODOUX
SG-CIIP	Olivier MARADAN → juillet Pascale MARRO, dès août
SG-CDIP	Suzanne HARDMEIER
IRDP, invité perm.	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Conférence latine de l'enseignement obligatoire (CLEO)

NEUCHÂTEL	Jean-Claude MARGUET président → août
BERNE	Stève BLAESI
FRIBOURG	Hugo STERN* président dès sept.
GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN Eric STACHELSCHIED, dès octobre
JURA	Fred-Henri SCHNEGG*
TESSIN	Rezio SISINI Tiziana ZANINELLI
VALAIS	Michel BEYTRISON
VAUD	Jean-Philippe LONFAT → octobre Alain BOUQUET → janvier Giancarlo VALCESCHINI*, dès mars Serge MARTIN
SG-CIIP	Viridiana MARC* Yolande BERGA, a.i. mars-août Caroline DE RHAM*, dès sept.

Conférence latine de l'enseignement postobligatoire (CLPO)

NEUCHÂTEL	Laurent FEUZ → avril Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY, dès août
BERNE	Mario BATTAGLIA Florent COSANDEY* président
FRIBOURG	François PICCAND Christophe NYDEGGER
GENÈVE	Gilles MISEREZ Sylvain RUDAZ
JURA	Christophe CATTIN → mai Jean-Pascal LUTHI
TESSIN	Paolo COLOMBO Daniele SARTORI
VALAIS	Claude POTTIER
VAUD	Lionel EPERON * vice-président Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN *

Conférence latine de la pédagogie spécialisée (CLPS)

VAUD	Serge LOUTAN Giancarlo VALCESCHINI
BERNE	Andréa FUCHS FATEH,* présidente
FRIBOURG	Stéphane NOËL
GENÈVE	Gabrielle STIASSNY, dès sept. Philippe THOMAS
JURA	Edith MATEILLE
NEUCHÂTEL	Philippe WILLI* vice-président
TESSIN	Massimo SCARPA → juillet Mattia MENGONI, dès août
VALAIS	Guy DAYER
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER Romain LANNERS
SG-CIIP	Jacqueline GYGER

Conférence latine de l'orientation (CLOR)

VAUD	Eugénie SAYAD, présidente
BERNE	Adriano CATTANEO
FRIBOURG	Thomas DI FALCO
GENÈVE	Jean-Pierre CATTIN
JURA	Andréas HÄFELI
NEUCHÂTEL	Christel BORNAND, vice-présidente
TESSIN	Rita BELTRAMI
VALAIS	Daniel CORDONIER
CSFO, invité perm.	Jean-Paul JACQUOD
SG-CIIP	Daniel FORCHELET

Conférence latine de la formation des enseignants et des cadres (CLFE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président, dès oct.
Départements de l'instruction publique	
BERNE	Aldo DALLA PIAZZA
FRIBOURG	Hugo STERN
GENÈVE	Céline MERAD-MALINVERNI
JURA	Christophe CATTIN
NEUCHÂTEL	Thierry CLÉMENT
TESSIN	Luca PEDRINI
VALAIS	Jean-François LOVEY → sept.
VAUD	Otto BRUDER → janvier Anne-Pascale THEODULOZ, dès oct.
Hautes Écoles et Institutions assimilées	
BEJUNE	Maxime ZUBER, vice-président
FRIBOURG primaire	Pascale MARRO, vice-présidente Lukas LEHMANN, a.i. dès sept.
FRIBOURG sec. (CERF)	Roland PILLONEL
GENÈVE (IUFE)	Isabelle MILI
TESSIN (DFA)	Stefano LOSA
VALAIS	Patrice CLIVAZ
VAUD	Guillaume VANHULST → juillet Thierry DIAS, dès sept.
IFFP	Jean-Pierre PERDRIZAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN, président a.i. → juillet Eva LEUENBERGER, dès février

Conférence des chefs de service et délégués aux affaires culturelles (CDAC)

JURA	Christine SALVADÉ
BERNE	Jérôme BENOIT → mai Mélanie CORNU, dès sept.
FRIBOURG	Philippe TRINCHAN, président
GENÈVE	Pierre-Alain HUG → juillet André KLOPMANN, a.i., dès sept.
NEUCHÂTEL	Zsuzsanna BÉRI
VALAIS	Jacques CORDONIER
VAUD	Nicole MINDER
SG-CIIP, secrétariat	Virginie BEYELER

COMMISSIONS PERMANENTES**Commission de gestion (COGEST)**

CSG	Michel PERRIARD, président
CSG	Aldo DALLA PIAZZA
COMOS	Marcel BERGER
CLPO	Alexandre REY
CLDF	Alice CHARDONNENS VAN ES
CLEO	Christine BOSSUAT
SG-CIIP	Olivier MARADAN → juillet Pascale MARRO, dès août
SG-CIIP, secrétariat	Florence GILLET

Commission consultative des associations partenaires (COPAR)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
CLEO	Alain BOUQUET → février Hugo STERN

CDGSRT	Philippe ROBERT → juillet Christophe STAWARZ, dès août
CLACESO	Gérard AYMON Daniel MILANI → avril Bettina THUILLARD, dès mai
FAPERT	Jacqueline LASHLEY Jacques BOUVIER Annycée DESAULES
SER	Josy STOLZ Laurent VITÉ → juillet David REY, dès septembre Samuel ROHRBACH
SSRE	Olivier MAULINI
IRDP	Anne BOURGOZ FROIDEVAUX
SG-CIIP	Olivier MARADAN → juillet Pascale MARRO, dès août
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission pédagogique (COPED)

VALAIS	Christophe GERMANIER, président
BERNE	Silvia FANKHAUSER
FRIBOURG cycles 1-2	Lionel ROLLE
FRIBOURG cycle 3	Carole ANGELOZ → juin Nicole GAILLARD, dès août
GENÈVE cycles 1-2	Nicole BUDLIGER,
GENÈVE cycle 3	Rodrigue ECKERT
JURA	Anne-Lise NAGEL → juillet Dominique INGLADA, dès sept. Karine MERTENANT, dès sept.
NEUCHÂTEL	Alain RAMELET
VALAIS	Pierre ANTILLE
VAUD	Nathalie JACCARD François SULLIGER
SER cycle 1	Mireille BRIGNOLI
SER cycle 2	Francesca MARCHESINI
SER cycle 3	Adrienne FURRER MITTAZ → juillet Samuel ROHRBACH, dès sept.
Recherche et didactique	
CAHR	Rosanna MARGONIS-PASINETTI Catherine TOBOLA COUCHEPIN
IRDP / SG-CIIP	Viridiana MARC
TESSIN, invité perm.	Kathya BERNASCONI TAMAGNI → juillet Serena PAGAZZI, dès sept. Matteo PIRICÒ, dès sept.
SG-CDIP, invité perm.	Karine LICHTENAUER
SG-CIIP	Yolande BERGA, a.i. mars-août Caroline DE RHAM, dès sept. Shanoor KASSAM
SG-CIIP, secrétariat	Concetta COPPOLA

Commission des ressources didactiques numériques (CORES)

CELLCIPS	Elvio FISLER, président
BERNE	Jean-Marc RUEFF
FRIBOURG	Sylvain LANG
GENÈVE	Jean-René GUÉNÉE
JURA	Yves FROIDEVAUX
NEUCHÂTEL	Patrick DUVANEL → février Frédéric FREY, dès mars

(suite >>)

(suite >>)

TESSIN	Daniele PARENTI
VALAIS	Dominique AYMON
VAUD	Bertrand MAGNIN
CLPS	Anne RODI
SER	Roberto SEGALLA Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Jacques DÉBOEUF Shanoor KASSAM
SG-CIIP, invité perm.	Gaël TEGUIA
SG-CIIP, secrétariat	Jessica SAUSER

Commission langues et échanges (COLANG)

CSG	Jean-François LOVEY, président
BERNE	Philippe HERTER
FRIBOURG	Marcel BULLIARD
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ SONINO
JURA	Marc PITTET
NEUCHÂTEL	Françoise SIMON-VERMOT
TESSIN	Brigitte JÖRIMANN
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Fabienne MOTTET
SG-CDIP	Bernard WICHT
CLEO	Stève BLAESI
CLPO	François PICCAND
CDAC	Christine SALVADÉ
CHANCELLERIE FÉD.	Fabienne BERTAGNOLLO
UNIVERSITÉS	Laurent GAJO François GRIN
CAHR	Ariane TONON Barbara TSCHARNER
CLACESO	Christian BERDOZ
ASPF	Lisa MARTIN
SER	Gaétan EMONET Sandrine RINZOZ → avril Mélanie MARIDOR-JEANNERET, dès mai
IRDP, invité perm.	Jean-François DE PIETRO
SG-CIIP	Andreas DUTOIT MARTHY Philippe RODUIT Virginie CONTI
SG-CIIP, secrétariat	Jessica SAUSER Nathalie NAZZARI

Commission de coordination de la recherche en éducation (COCRE)

CSG	Jérôme AMEZ-DROZ, président
CLACESO	Alain BASSET
HEP-BEJUNE	Deniz GYGER GASPOZ
HEP-VS	Fabio DI GIACOMO
SRED-GE	Martin BENNINGHOFF
SUPSI-TI	Lorena ROCCA Michele EGLOFF
UNIFR	Djily DIAGNE
UNIL	Gaëlle GOASTELLE
CDG-SRT	Jean-François GRUET
UNINE	Antonio IANNACCONI
UNIGE	vacant
HEP-FR	Bernard FORCLAZ
IUFE-FPSE	Isabelle MILLI
SER	Laurent VITÉ
HEP-VD	Cyril PETITPIERRE

SREP-BE	Werner RIESEN
SSPES	Manuel FRAGNIÈRE
URSP-VD	Bruno SUCHAUT
SSRE, invité perm.	Danièle PÉRISSET BAGNOUD
CSRE, invité perm.	Stefan C. WOLTER
SG-CIIP	Olivier MARADAN → juillet Pascale MARRO, dès août
IRDP	Viridiana MARC
SG-CIIP, secrétariat	Pascale LAMARRE

Commission romande d'évaluation des moyens d'enseignement de la formation professionnelle (CREME)

SG-CIIP	Sadri SHILLI, président
BERNE et Santé	n.n.
FRIBOURG	Rolf WEHREN
GENÈVE	Alexandre BIRR
JURA	Jean-Bernard FELLER
NEUCHÂTEL	Gilles AESCHLIMANN
VALAIS	Bernard DAYER
VAUD	Michel ETIENNE
CRT-EPC	Luca PESSION
FET	Paul-André HARTMANN
GLIMI	Claudio COMI
MENU	Catherine MABILLARD
IFFP	Ana ALBORNOZ
CREFP	Michèle PATRY
INTENDANCE	Marlis WAEFLER
MATU PRO	Jérôme PITTET
SEFRI	Fritz JORDI
CLPO, invitée perm.	n.n.
Collaborateur technique	Gérard ZENHÄUSERN
SG-CIIP, coord. projets	Christine FURTER

CONSEILS

Conseil Média-Formation (CMF)

AP-CIIP	Cesla AMARELLE, présidente
RTS	Pascal CRITTIN, vice-président Eliane CHAPPUIS Tania CHYTIL Nathalie HOF
FAPERT	Jacqueline LASHLEY
SER	Olivier SOLIOZ
SG-CIIP	Olivier MARADAN → juillet Pascale MARRO, dès août
SG-CIIP	Christian GEORGES Jacques DÉBOEUF

Conseil scientifique de l'IRDP (CS IRDP)

Uni-GE	Georges FELOUZIS
Uni-ZH	Lucien CRIBLEZ
Uni-Nancy (FR)	Eirick PRAIRAT
Uni-Luxembourg	Antoine FISCHBACH
HEP-FR	Pierre-François COEN, président
PH-Berne	Catherine BAUER
IRDP	Viridiana MARC Murielle ROTH
IRDP, secrétariat	Nathalie SIMONET

(suite >>)

COMMISSIONS DE COORDINATION**Commission de coordination pour la production et la distribution des moyens d'enseignement scolaires (COMOS)**

GENÈVE	Gilles MONNEY, président
BERNE	André BÄTTIG → août Suzanne SCHEURER, dès sept.
FRIBOURG	Marcel BERGER → oct. Nicolas AEBISCHER, dès nov.
JURA	Françoise WERTH
NEUCHÂTEL	Jean-Marc GOLAY
VALAIS	Yves CRETTON
VAUD	Yves CROISIER → juillet Sara FREI, dès août Jennifer ACKERMANN, dès août
SG-CIIP, secrétariat	Séverine ERARD

Commission de coordination d'évaluation et d'épreuves communes (COMÉPRO)

GENÈVE	Isabelle VUILLEMIN, présidente
BERNE	Werner RIESEN
FRIBOURG	Jean-Paul SIMONET
JURA	Dominique INGLADA
NEUCHÂTEL	Annick CHALLET JEANNERET
VALAIS	Sébastien VASSALLI
VAUD	Philippe LINDER
IRDP/SG-CIIP	Viridiana MARC
SG-CIIP secrétariat	Magali BUEHLER

Commission de coordination de la procédure d'évaluation standardisée dans le domaine de la pédagogie spécialisées (COPES)

VAUD	Philippe NENDAZ, président
BERNE	n.n.
FRIBOURG	Marc SIEBER
GENÈVE	Renato BORTOLOTTI Maryline MOTTET
JURA	Eléonore SIMON
NEUCHÂTEL	Myriam TORCHE
TESSIN	Massimo MELASECCA
VALAIS	Sylvie NICOLE-DIRAC Guy DAYER
VAUD, invités perm.	Anne DECOSTERD Céline JOSS
CSPS, invité perm.	Géraldine AYER

Commission de coordination et de surveillance du mandat de formation des directeurs-trices d'institutions de formation (COFORDIF)

CLFE	Hugo STERN, président
CLEO	Michel BEYTRISON
CLPO	Laurent FEUZ → mai Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY, dès sept. Claude POTTIER

(suite >>)

CLACESO	Fabrice SOURGET Alain BASSET
SER	Jean-Marc HALLER → déc. Pierre-Alain PORRET, dès déc.
FORDIF, invité perm.	David PERRENOUD Olivier PERRENDOUD Guillaume VANHULST → sept. Thierry DIAS, dès sept.
Sec. II (form. prof.)	Claude-Alain VUILLE
Sec. II (form. gén.)	Gilles REVAZ
SG-CIIP, secrétariat	Marie-Paule MATTHEY → août Eva LEUENBERGER, dès février Virginie BEYELER

Classes et accords intercantonaux (CAI)

BERNE	Émilie OBERLING Bernhard SCHMUTZ
FRIBOURG	Marie-Christine DORAND Gilbert STOCKER
GENÈVE	Thierry DURAND Erwin FISCHER Eric STACHELSCHIED → août
JURA	Vincent JOLIAT Cindy GALVANETTO → juillet Clément SCHAFFTER, dès sept.
NEUCHÂTEL	Corinne DE MARCO Laurence KNOEPFLER CHEVALLEY → août
VALAIS	Marilyne DUTOIT Claude POTTIER, président
VAUD	Christian VERNEX Jean-Daniel ZUFFEREY
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités professionnelles (CMP)

BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	Marie GLASSON → août Georges VIAL → août Luca PESSION, dès sept.
GENÈVE	Gilles GUENAT → août Andreas FINK, dès sept.
JURA	Cindy GALVANETTO → juillet Clément SCHAFFTER, dès sept. Loïc STALDER
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	n.n.
VALAIS	Patrick BORNET Claude POTTIER, président
VAUD	Fabienne RACCAUD Fabrice ROUILLER, dès nov.
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Maturités spécialisées (CMS)

BERNE	Mirjam WÄCKERLIN
FRIBOURG	François PICCAND, président Claude VAUTHEY
GENÈVE	David DE VITO

(suite >>)

JURA	Cindy GALVANETTO → juillet Sébastien GERBER Clément SCHAFFTER, dès sept.
NEUCHÂTEL	Katia SARTORI
TESSIN	Claudio DEL DON
VALAIS	Yves FOURNIER
VAUD	Nicolas SCHURTER
SANTÉ	Anne JACQUIER-DELALOYE
TRAVAIL SOCIAL	Olivier GRAND
DESIGN-ARTS VISUELS	Pierre-Alain GIESSER → juin Marilène VUILLE, dès déc.
CEDG SRT	Anne-Lucie VERGÈRES
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

Coopérations multilatérales et européennes (CME)

BERNE	Simone SPACK
FRIBOURG	François PICCAND, président Georges VIAL → août Denis GANDER, dès nov.
GENÈVE	Catherine FERNANDEZ Natacha JUDA
JURA	André FERLIN
NEUCHÂTEL	Stéphane BUCHER Catherine GUEISSAZ → nov. Nada GIRARDOT, dès déc.
TESSIN	Andrea TOGNI
VALAIS	Sandra SCHNEIDER
VAUD	Pierre FANTYS
MOVETIA	Christophe BETTIN
SG-CIIP	Jean-Pascal MOUGIN

Formation et qualification des adultes (CFQA)

BERNE	Florent COSANDEY, président Valentine JEANNERET
FRIBOURG	Sophie VOILLAT Peter ZOLLET
GENÈVE	Dao NGUYEN
JURA	Ana Laura KRAEHENBUEHL Clément SCHAFFTER → août Blaise KOLLER, dès oct.
NEUCHÂTEL	Mariana PERRET Cyril REGAMEY
TESSIN	Walter SEGHIZZI
VALAIS	Lionel CLAVIEN
VAUD / CIFIC	Jean-Pierre BAER
VAUD	Eugénie SAYAD
SG-CIIP, secrétariat	Sylvette DEGUIN

Collaborateurs permanents (SG-CIIP, IRDP, UMER)

Franca ARMI	Collaboratrice scientifique
Yolande BERGA	Collaboratrice scientifique, dès mars
Virginie BEYELER	Secrétaire
Anne BOURGOZ	
FROIDEVAUX	Journaliste scientifique
Magali BUEHLER	Secrétaire
David BÜRKI	Collaborateur scientifique

(suite >>)

Virginie CONTI	Collaboratrice scientifique
Concetta COPPOLA	Secrétaire
Yves CRETTON	Responsable UMER-SO
Jacques DÉBOEUF	Collaborateur scientifique
Sylvette DEGUIN	Secrétaire
Jean-François de PIETRO	Collaborateur scientifique
Alain EMERY	Collaborateur scientifique → août
Caroline de RHAM	Collaboratrice scientifique
Isabelle DESCHENAUX	Responsable <i>Documentation</i>
Andreas DUTOIT MARTHY	Collaborateur scientifique
Séverine ERARD	Secrétaire
Nancy FAVRE-ZEISER	Collaboratrice scientifique
Romina FERRARI	Assistante scientifique
Daniel FORCHELET	Collaborateur scientifique
Christine FURTER	Coordinatrice de projets
Christian GEORGES	Collaborateur scientifique
Florence GILLET	Administratrice
Simon GLASSEY	Collaborateur scientifique
Morgane GUENAT	Apprentie employée de commerce
Jacqueline GYGER	Collaboratrice scientifique
Anne-Louise HELLWIG	Assistante scientifique → juillet
Shanoor KASSAM	Collaboratrice scientifique
Pascale LAMARRE	Assistante de direction
Françoise LANDRY	Bibliothécaire-documentaliste
Eva LEUENBERGER	Collaboratrice scientifique, dès février
Luis MAIA	Concierge
Olivier MARADAN	Secrétaire général → juillet
Viridiana MARC	Directrice IRDP et Secrétaire générale adjointe SG-CIIP
Pascale MARRO	Secrétaire générale, dès août
Alina MATEI	Collaboratrice scientifique
Karen MICHEL	
D'ANNOVILLE	Collaboratrice scientifique, dès août
Jean-Pascal MOUGIN	Resp. secteur postobligatoire
Nathalie NAZZARI	Secrétaire
Michel NICOLET	Assistant scientifique
Muriel PEMATSANG	Bibliothécaire-documentaliste
Doris PENOT	Secrétaire
Oliver PROSPERI	Collaborateur scientifique → sept.
Philippe RODUIT	Collaborateur scientifique
Murielle ROTH	Collaboratrice scientifique
Isaline RUF	Assistante scientifique
Veronica SANCHEZ ABCHI	Assistante scientifique
Jessica SAUSER	Secrétaire
Karin SEILER	Secrétaire
Sadri SHILI	Responsable UMER-FP
Nathalie SIMONET	Secrétaire de direction
Gaël TEGUIA	Responsable informatique
Margaux THIÉBAUD	Secrétaire
François WOHLHAUSER	Collaborateur scientifique



CONFÉRENCE INTERCANTONALE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE
LA SUISSEROMANDE ET DU TESSIN

Faubourg de l'Hôpital 68 Tél. 032 889 69 72
Case postale 556 Fax 032 889 69 73
CH-2002 Neuchâtel ciip@ne.ch
www.ciip.ch